



Br 1970

Volume II

Contribution à l'étude des problèmes posés par l'intégration européenne

LA SCOLARISATION DES ENFANTS DE FONCTIONNAIRES DU CERN

par

Luisella Goldschmidt-Clermont De Smaele

Thèse présentée à la
Faculté des Sciences sociales,
politiques et économiques de
l'Université Libre de Bruxelles
en vue de l'obtention du titre
de Docteur en Sciences sociales.

Année académique 1970 - 1971.

TABLEAUX STATISTIQUES

TABLEAUX STATISTIQUES

Table des matières

	<u>page</u>
Remarques générales	Ann. 1/9
I. <u>Enquête CERN</u>	<u>tableaux</u>
<u>Les fonctionnaires objet de l'enquête</u>	
Distribution des fonctionnaires du CERN et des fonctionnaires objet de l'enquête, au 31.X.1966, selon la catégorie de résidence	1
Distribution des fonctionnaires objet de l'enquête, selon la catégorie de résidence et la nationalité	2
Distribution des fonctionnaires du CERN au 31.X.1966, selon la nationalité et selon le niveau scolaire des enfants	3
Distribution des non-résidents A au 31.X.1966, selon la nationalité et selon le niveau scolaire des enfants	4
Distribution des non-résidents A au 31.X.1966, par groupements de nationalités et selon le niveau scolaire des enfants	5
Modification des effectifs de non-résidents A, par groupements de nationalités et selon le niveau scolaire des enfants	6
Distribution des fonctionnaires objet de l'enquête, selon la nationalité et le pays de domicile	7

tableaux

Distribution des fonctionnaires suisses et français, objet de l'enquête, selon la catégorie de résidence et le pays de domicile	8
Distribution des non-résidents A, selon la situation de famille et le pays de domicile	9
Distribution des fonctionnaires objet de l'enquête, selon la catégorie de résidence et le grade	10

Les enfants

Distribution des enfants de l'ensemble du personnel du CERN au 1.VIII.1966, selon l'âge des enfants et le statut de résidence des fonctionnaires	11
Distribution des enfants du personnel objet de l'en- quête au 31.X.1966, selon l'âge des enfants et le statut de résidence des fonctionnaires	12
Distribution des enfants du personnel CERN et du personnel objet de l'enquête, selon la catégorie de résidence	13
Distribution des enfants du personnel objet de l'en- quête, selon la nationalité et le statut de résidence	14

La participation à l'enquête

Taux de réponse à l'enquête, par catégories de résidence	15
Taux de réponse à l'enquête, par nationalités	16
Taux de réponse des non-résidents A, par nationalités	17
Taux de réponse des fonctionnaires suisses et français, par catégories de résidence	18
Taux de réponse à l'enquête, par grades	19
Taux de réponse des fonctionnaires ayant des enfants d'âge secondaire	20

tableaux

Distribution des fonctionnaires qui ont répondu à l'enquête	21
Distribution des enfants du personnel ayant répondu à l'enquête, selon l'âge et le statut de résidence	22

Les perspectives d'avenir

Durée prévue du séjour dans la région	23
Non-résidents A n'ayant pas l'intention de quitter la région, par nationalités	24
Non-résidents A désirant assurer à leurs enfants la possibilité de s'établir dans la région	25
Activité professionnelle des enfants, garçons ou filles au pays d'origine	26
Fonctionnaires désirant assurer à leurs enfants la possibilité de s'établir dans de nombreux pays européens	27

Les besoins ressentis au niveau préscolaire

Besoins en jardins d'enfants et haltes-garderies	28
Distribution des fonctionnaires qui jugent utile de disposer d'un jardin d'enfants, selon la catégorie de résidence et la nationalité	29
Le jardin d'enfants souhaité	30
La halte-garderie souhaitée	31

Les établissements fréquentés
aux trois niveaux

Fréquentation de l'enseignement officiel et privé, selon le niveau scolaire et la localisation de l'établissement (enfants des fonctionnaires ayant répondu à l'enquête).	32
L'effet frontalier: localisation de l'établissement fréquenté, selon le niveau scolaire et le pays de domicile (enfants des fonctionnaires ayant répondu à l'enquête).	33
Fréquentation de l'enseignement officiel et privé, selon le niveau scolaire et selon la catégorie de résidence (enfants des fonctionnaires ayant répondu à l'enquête).	34
Fréquentation de l'enseignement officiel et privé, selon le niveau scolaire et selon le grade (enfants des fonctionnaires ayant répondu à l'enquête).	35
Fréquentation de l'enseignement officiel et privé, selon le niveau scolaire et selon la nationalité (enfants des fonctionnaires ayant répondu à l'enquête).	36
Fréquentation de l'enseignement officiel et privé, selon le niveau scolaire et selon le pays de domicile (enfants des fonctionnaires ayant répondu à l'enquête).	37
Nombre probable d'enfants du personnel CERN, scolarisés dans l'enseignement officiel et privé (distribu- tion selon la catégorie de résidence et le niveau scolaire).	38
Calcul du nombre probable d'enfants scolarisés de tout le personnel, à partir des indications four- nies par le personnel qui a répondu à l'enquête.	38 bis

tableauxCommentaires relatifs aux divers
modes de scolarisation

Appréciation de la solution adoptée, selon le niveau scolaire et la catégorie de résidence	39
Appréciation de la solution adoptée, selon le niveau scolaire et le type d'établissement	40
Appréciation de la solution adoptée pour l'enseignement primaire et secondaire, par les non-résidents A et par les résidents de nationalité suisse et française	41
Appréciation de la solution adoptée pour l'enseignement primaire et secondaire, par les non-résidents A, selon la nationalité	42
Commentaires relatifs aux établissements préscolaires fréquentés	43
Motifs d'intérêt et d'abandon des établissements préscolaires pris en considération mais non retenus	44
Commentaires relatifs aux établissements primaires fréquentés	45
Motifs d'intérêt et d'abandon des établissements primaires pris en considération mais non retenus	46
Commentaires relatifs aux établissements secondaires fréquentés	47
Motifs d'intérêt et d'abandon des établissements secondaires pris en considération mais non retenus	48
Commentaires relatifs aux établissements fréquentés: secondaire professionnel et apprentissage	49
L'aspect financier (le coût), motif d'abandon d'un établissement pris en considération	50

Facteurs déterminant le choix du mode
de scolarisation
primaire ou secondaire

Taux de réponse à la question D - importance relative des facteurs du choix - par nationalités, catégories de résidence et pays de domicile	51
Taux d'opinions exprimées pour chaque facteurs du choix, par groupes de nationalités	52
Extraits des résultats bruts du dépouillement. Degrés d'importance accordés à chaque facteur du choix, par nationalités	53
Valeur moyenne de l'importance accordée aux divers facteurs du choix pour l'ensemble des fonctionnaires, selon le statut de résidence	54
Valeur moyenne de l'importance accordée aux divers facteurs du choix par l'ensemble des fonctionnaires, selon la nationalité	55
Valeur moyenne de l'importance accordée aux divers facteurs du choix, par les non-résidents A, selon la nationalité	56
Degrés d'importance attribués aux divers facteurs du choix, par l'ensemble des fonctionnaires, selon le statut de résidence	57
Degrés d'importance attribués aux divers facteurs du choix, par l'ensemble des fonctionnaires, selon la nationalité	58
Degrés d'importance attribués aux divers facteurs du choix, par les non-résidents A, selon la nationalité	59
Valeur moyenne de l'importance accordée aux facteurs dits "de conformisme au pays d'origine", par l'ensemble des fonctionnaires, selon le statut de résidence	60
Valeur moyenne de l'importance accordée aux facteurs dits "de conformisme au pays d'origine", par les non-résidents A, selon la nationalité	61

tableaux

Valeur moyenne de l'importance accordée aux facteurs dits "de conformisme au pays d'origine", par les fonctionnaires ayant des enfants en âge d'école secondaire	62
Importance respective des langues vivantes devant être enseignées, par nationalités	63
Commentaires spontanés relatifs aux aspects financiers de la scolarité, exprimés dans le cadre de la question sur les facteurs du choix	64

Apprentissage de la langue locale

Adaptation sociale et apprentissage du français par les enfants non-francophones:	65
Enfants de fonctionnaires non-francophones ayant participé à l'enquête	65/1
Mode d'apprentissage du français	65/2
Age d'apprentissage du français et adaptation sociale	65/3
Apprentissage du français à l'école, à l'âge de 6 ans ou plus, et adaptation sociale correspondante, selon le type d'établissement scolaire et la nationalité:	65/4
a. écoles locales;	
b. section française d'école internationale;	
c. école du pays d'origine;	
d. écoles de langue anglaise.	
Apprentissage du français dans un établissement préscolaire, à l'âge de 3 à 5 ans, et adaptation sociale correspondante, selon le type d'établissement scolaire et la nationalité:	65/5
a. jardins d'enfants locaux;	
b. jardins d'enfants spécialisés pour l'accueil d'enfants non-francophones;	
c. jardins d'enfants non-francophones.	

*

* *

II. Ecoles officielles genevoises

Retard scolaire d'une génération d'enfants fréquen-
tant les écoles officielles genevoises

66

*

Remarques générales

Les pourcentages sont arrondis à l'unité la plus proche, ce qui peut causer des anomalies dans les totaux.

Quand un nombre est cité sous la forme $x \pm y$, y représente une déviation standard de x (un écart quadratique moyen). Rappelons que lorsque la distribution est normale, cette déviation correspond à un intervalle de confiance de 68%; deux déviations correspondent à un intervalle de confiance de 95%.

La population objet de l'enquête ainsi que certains termes utilisés dans les tableaux (catégories de résidence, grade, etc.) sont définis en VI. 1, II.2 et II.3.

LES FONCTIONNAIRES OBJET DE L'ENQUETE

Tableaux 1 à 10

T a b l e a u 1

DISTRIBUTION DES FONCTIONNAIRES DU CERN ET DES FONCTIONNAIRES OBJET DE L'ENQUETE, AU 31.X.1966, SELON LA CATEGORIE DE RESIDENCE

Catégories de résidence 1)	Tous les fonctionnaires 2)	Fonctionnaires objet de l'enquête 3)
	pour cent	
Non-résidents A	57	56
Non-résidents B	12	13
Résidents	30	29
(Boursiers, att. de recherche)	(1)	(2)
Total, toutes catégories	100	100

- 1) Personnel dont les foyers lors du recrutement se situaient :
à plus de 100 km de Genève : non-résidents A;
dans un rayon de 20 à 100 km : non-résidents B;
à moins de 20 km de Genève : résidents.
Les boursiers et attachés de recherche n'étant pas membres du personnel, échappent à cette classification.
- 2) Membres du personnel, boursiers et attachés de recherche.
- 3) Fonctionnaires ayant au moins un enfant âgé de 3 à 19 ans.

T a b l e a u 2

DISTRIBUTION DES FONCTIONNAIRES OBJET DE L'ENQUETE¹⁾,
SELON LA CATEGORIE DE RESIDENCE ET LA NATIONALITE

Nationalités	Non-résidents A	Non-résidents B	Résidents	Total, toutes cat. de résidence
	pour cent			
Allemands	12	3	<1	7
Autrichiens	1	-	-	1
Belges	6	-	-	3
Britanniques	15	-	<1	9
Danois	1	-	-	1
Espagnols	1	3	-	1
Français	38	60	57	46
Grecs	1	-	-	1
Italiens	7	14	4	7
Néerlandais	6	-	-	3
Norvégiens	2	-	-	2
Suédois	1	-	-	1
Suisses	7	20	38	18
Autres	1	-	-	1
Total, toutes nation.	100	100	100	100

1) Fonctionnaires ayant au moins un enfant âgé de 3 à 19 ans.

T a b l e a u 3

DISTRIBUTION DES FONCTIONNAIRES DU CERN AU 31.X.1966,
SELON LA NATIONALITE ET SELON LE NIVEAU SCOLAIRE DES ENFANTS

Nationalités	Tous les fonctionnaires	Fonctionnaires n'ayant pas d'enfant en âge de scolarité	Fonctionnaires ayant des enfants en âge de scolarité		
	1)	2)	Préscolaire et primaire seulement 3)	Au moins un enfant d'âge secondaire 4)	Total, tous niveaux scolaires 5)
	nombre				
Allemands	173	96	61	16	77
Autrichiens	25	16	9	-	9
Belges	63	28	24	11	35
Britanniques	249	151	70	28	98
Danois	20	11	9	-	9
Espagnols	29	21	7	1	8
Français	887	394	327	166	493
Grecs	14	5	9	-	9
Italiens	181	103	57	21	78
Néerlandais	56	20	27	9	36
Norvégiens	26	9	13	4	17
Suédois	16	7	8	1	9
Suisses	411	221	126	64	190
Autres	20	13	6	1	7
Total, toutes nationalités	2170	1095	753	322	1075
	pour cent				
Allemands	8	9	8	5	7
Autrichiens	1	1	1	-	1
Belges	3	3	3	3	3
Britanniques	11	14	9	9	9
Danois	1	1	1	-	1
Espagnols	1	2	1	-	1
Français	41	36	43	52	46
Grecs	1	-	1	-	1
Italiens	8	9	8	7	7
Néerlandais	3	2	4	3	3
Norvégiens	1	1	2	1	2
Suédois	1	1	1	-	1
Suisses	19	20	17	20	18
Autres	1	1	1	-	1
Total, toutes nationalités	100	100	100	100	100

1) Membres du personnel, boursiers et attachés de recherche.

2) Fonctionnaires célibataires, mariés sans enfants ou dont tous les enfants sont âgés de moins de 3 ans ou plus de 19 ans.

3) Fonctionnaires ayant des enfants âgés de 3 à 11 ans, mais n'ayant pas d'enfant âgé de plus de 12 ans.

4) Fonctionnaires ayant au moins un enfant âgé de 12 à 19 ans.

5) Fonctionnaires ayant au moins un enfant âgé de 3 à 19 ans, c'est-à-dire total des fonctionnaires objet de l'enquête.

T a b l e a u 4

DISTRIBUTION DES NON-RESIDENTS A AU 31.X.1966,
SELON LA NATIONALITE ET SELON LE NIVEAU SCOLAIRE DES ENFANTS

Nationalités	Tous les non-résidents A	Non-résidents A n'ayant pas d'enfant en âge de scolarité	Non-résidents A ayant des enfants en âge de scolarité		
	1)	2)	Préscolaire et primaire seulement	Au moins un enfant d'âge secondaire	Total, tous niveaux scolaires
			3)	4)	5)
	nombre				
Allemands	140	68	57	15	72
Autrichiens	16	8	8	-	8
Belges	53	18	24	11	35
Britanniques	204	112	65	27	92
Danois	17	9	8	-	8
Espagnols	16	12	3	1	4
Français	420	186	175	59	234
Grecs	8	2	6	-	6
Italiens	111	67	36	8	44
Néerlandais	44	10	25	9	34
Norvégiens	16	3	9	4	13
Suédois	15	6	8	1	9
Suisses	93	51	35	7	42
Autres	16	10	5	1	6
Total, toutes nationalités	1169	562	464	143	607
	pour cent				
Allemands	12	12	12	10	12
Autrichiens	1	1	2	-	1
Belges	5	3	5	8	6
Britanniques	17	20	14	19	15
Danois	1	2	2	-	1
Espagnols	1	2	1	1	1
Français	36	33	38	41	39
Grecs	1	-	1	-	1
Italiens	10	12	8	6	7
Néerlandais	4	2	5	6	6
Norvégiens	1	1	2	3	2
Suédois	1	1	2	1	1
Suisses	8	9	8	5	7
Autres	1	2	1	1	1
Total, toutes nationalités	100	100	100	100	100

- 1) La distribution des non-résidents A à la date de l'enquête (31.X.1966) n'est pas connue, mais leur nombre total (1169) est connu. Nous avons utilisé la distribution au 10.IX.1967 et calculé sur cette base le nombre probable de non-résidents A de chaque nationalité au 31.X.1966.
- 2) Fonctionnaires célibataires, mariés sans enfants ou dont tous les enfants sont âgés de moins de 3 ans ou de plus de 19 ans.
- 3) Fonctionnaires ayant des enfants âgés de 3 à 11 ans, mais n'ayant pas d'enfant âgé de plus de 12 ans.
- 4) Fonctionnaires ayant au moins un enfant âgé de 12 à 19 ans.
- 5) Fonctionnaires ayant au moins un enfant âgé de 3 à 19 ans, c'est-à-dire total des fonctionnaires objet de l'enquête.

Tableau 5

DISTRIBUTION DES NON-RESIDENTS A AU 31.X.1966,
PAR GROUPEMENTS DE NATIONALITES ET SELON LE NIVEAU SCOLAIRE DES ENFANTS

Groupements de nationalités	Tous les non-résidents A	Non-résid. A n'ayant pas d'enf. en âge de scolarité	Non-résid. A ayant des enf. en âge de scol.		
	1)	2)	Préscolaire et primaire seulement	Au moins un enf. d'âge secondaire	Total, tous niveaux scolaires
			3)	4)	5)
	nombre				
1. Nationalités disposant d'un enseignement national ou en langue nationale					
- Belges, Français et Suisses	566	255	234	77	311
- Britanniques	204	112	65	27	92
Total :	770	367	299	104	403
2. Nationalités ne disposant pas d'un enseignement national ou en langue nationale ⁶⁾					
- Allemands et Autrichiens	156	76	65	15	80
- Italiens et Espagnols	127	79	39	9	48
- Danois, Grecs, Néerlandais, Norvégiens, Suédois et autres	116	40	61	15	76
Total :	399	195	165	39	204
Total, toutes nationalités	1169	562	464	143	607
	pour cent				
1.					
- Belges, Français et Suisses	49	45	50	54	51
- Britanniques	17	20	14	19	15
Total :	66	65	64	73	66
2.					
- Allemands et Autrichiens	13	14	14	10	13
- Italiens et Espagnols	11	14	8	6	8
- Danois, Grecs, Néerlandais, Norvégiens, Suédois et autres	10	7	13	10	13
Total :	34	35	36	27	34
Total, toutes nationalités	100	100	100	100	100

- 1) La distribution des non-résidents A à la date de l'enquête (31.X.1966) n'est pas connue, mais leur nombre total (1169) est connu. Nous avons utilisé la distribution au 10.IX.1967 et calculé sur cette base le nombre probable de non-résidents A de chaque nationalité au 31.X.1966.
- 2) Fonctionnaires célibataires, mariés sans enfants ou dont tous les enfants sont âgés de moins de 3 ans ou de plus de 19 ans.
- 3) Fonctionnaires ayant des enfants âgés de 3 à 11 ans, mais n'ayant pas d'enfant âgé de plus de 12 ans.
- 4) Fonctionnaires ayant au moins un enfant âgé de 12 à 19 ans.
- 5) Fonctionnaires ayant au moins un enfant âgé de 3 à 19 ans, c'est-à-dire total des fonctionnaires objet de l'enquête.
- 6) Nationalités groupées selon les critères établis au chapitre IV.

T a b l e a u 6

MODIFICATION DES EFFECTIFS DE NON-RESIDENTS A,
PAR GROUPEMENTS DE NATIONALITES ET SELON LE NIVEAU SCOLAIRE DES ENFANTS

Groupements de nationalités	Non-résidents A n'ayant pas d'enf. en âge de scolarité	Non-résidents A ayant des enfants en âge de scolarité		
		Pré-scolaire et primaire seulement	Au moins un enfant d'âge secondaire	Total, tous niveaux scolaires
	nombre	pour cent (1ère colonne = 100)		
Danois, Grecs, Néerlandais, Norvégiens, Suédois et autres ¹⁾	40 = 100	153 ± 31	37 ± 11	190 ± 37
Belges, Français, Suisses ²⁾	255 = 100	92 ± 8	30 ± 4	122 ± 10
Allemands et Autrichiens ¹⁾	76 = 100	86 ± 14	20 ± 6	106 ± 17
Britanniques	112 = 100	58 ± 9	24 ± 5	83 ± 12
Italiens et Espagnols ¹⁾	79 = 100	49 ± 10	11 ± 4	60 ± 11
Total, toutes nationalités	562 = 100	83 ± 5	25 ± 2	108 ± 6

1) Nationalités groupées selon les critères établis au chapitre IV.

2) Nationalités pour lesquelles le français est une langue nationale.

T a b l e a u 7

DISTRIBUTION DES FONCTIONNAIRES OBJET DE L'ENQUETE¹⁾,
SELON LA NATIONALITE ET LE PAYS DE DOMICILE

Nationalités	Total, tous pays de domicile		Domicile Suisse	Domicile France
	nombre	pour cent	pour cent	
Allemands	77	100	92	8
Autrichiens	9	100	100	-
Belges	35	100	71	29
Britanniques	98	100	93	7
Danois	9	100	99	1
Espagnols	8	100	90	10
Français	493	100	28	72
Grecs	9	100	100	-
Italiens	78	100	84	16
Néerlandais	36	100	81	19
Norvégiens	17	100	94	6
Suédois	9	100	100	-
Suisses	190	100	92	8
Autres	7	100	100	-
Total, toutes nation.	1075	100	62	38

1) Fonctionnaires ayant au moins un enfant âgé de 3 à 19 ans.

T a b l e a u 8

DISTRIBUTION DES FONCTIONNAIRES SUISSES ET FRANÇAIS OBJET DE L'ENQUÊTE¹⁾,
SELON LA CATÉGORIE DE RÉSIDENCE ET LE PAYS DE DOMICILE

Nationalités	Non-résidents objet de l'enquête domiciliés en			Résidents objet de l'enquête domiciliés en		
	Suisse	France	Total	Suisse	France	Total
	pour cent			pour cent		
Suisses	93	7	100	90	10	100
Français	40	60	100	7	93	100

1) Fonctionnaires ayant au moins un enfant âgé de 3 à 19 ans.

T a b l e a u 9

DISTRIBUTION DES NON-RÉSIDENTS A,
SELON LA SITUATION DE FAMILLE ET LE PAYS DE DOMICILE

Situation de famille	Non-résidents A domiciliés en		
	Suisse	France	Total
	pour cent		
célibataires	97	3	100
mariés sans enfants ¹⁾	93	7	100
mariés avec enfants ¹⁾	75	25	100

1) Ces catégories ne recouvrent pas exactement celles utilisées dans d'autres tableaux parce qu'elles proviennent d'une autre source (Division du Personnel, 31.X.1966).

T a b l e a u 10

DISTRIBUTION DES FONCTIONNAIRES OBJET DE L'ENQUETE¹⁾,
SELON LA CATEGORIE DE RESIDENCE ET LE GRADE

Grades 2)	Catégories de résidence			Total, toutes catégories de résidence
	Non-résidents A	Non-résidents B	Résidents	
	nombre			
1	-	-	-	-
2	-	-	14	14
3	-	-	15	15
4	-	5	59	64
5	71	39	66	176
6	105	49	80	234
7	99	29	37	165
8	63	7	23	93
9	80	2	7	89
10	65	3	6	74
11	45	1	2	48
12	48	1	-	49
13	21	1	-	22
14	10	-	-	10
(Boursiers, att. de recherche)				(22)
Total, tous grades	607	137	309	1075
	pour cent			
1 à 8	63		95	71
9 et 10	20		4	15
11 à 14	17		1	12
(Boursiers, att. de recherche)				(2)
Total, tous grades	100		100	100

1) Fonctionnaires ayant au moins un enfant âgé de 3 à 19 ans.

2) Les postes de travail des membres du personnel titulaires sont répartis en grades numérotés de 1 à 14 par ordre de qualification et de responsabilité croissantes. Les boursiers et attachés de recherche n'étant pas membres du personnel titulaire, échappent à cette classification.

LES ENFANTS

Tableaux 11 à 14

T a b l e a u 11

DISTRIBUTION DES ENFANTS DE L'ENSEMBLE DU PERSONNEL DU CERN AU 1.VIII.1966,
SELON L'AGE DES ENFANTS ET LE STATUT DE RESIDENCE DES FONCTIONNAIRES¹⁾

Groupes d'âge	Enfants de			Total, toutes catégories de résidence
	non-résidents A	non-résidents B	résidents	
	nombre			
0 à 2 ans	383	71	174	628
3 et 4	280	50	110	440
5 à 7	294	55	153	502
8 à 10	202	58	150	410
Total : 3 à 10	776	163	413	1352
11 à 19 ²⁾	251	68	276	595
20 à 24	33	6	58	97
Total : 0 à 24 ans	1443	308	921	2672
	pour cent			
0 à 2 ans	27	23	19	23
3 et 4	20	16	12	17
5 à 7	20	18	17	19
8 à 10	14	19	16	15
Total : 3 à 10	54	53	45	51
11 à 19 ²⁾	17	22	30	22
20 à 24	2	2	6	4
Total : 0 à 24 ans	100	100	100	100
	ans			
Age moyen	6.9 ± 0.1*	7.8 ± 0.2*	9.2 ± 0.2*	8.2 ± 0.1

* Les différences sont significatives entre les trois catégories de résidence (méthode du χ^2 , seuil de probabilité : $\alpha = 0.05$).

1) Source : CERN, Division du Personnel. Ces chiffres comprennent également les enfants du personnel surnuméraire.

2) Ce groupe d'âge diffère légèrement de celui utilisé pour l'enquête qui est de 12 à 19 ans.

T a b l e a u 12

DISTRIBUTION DES ENFANTS DU PERSONNEL OBJET DE L'ENQUETE AU 31.X.1966,
SELON L'AGE DES ENFANTS ET LE STATUT DE RESIDENCE DES FONCTIONNAIRES¹⁾

Groupes d'âge	Enfants de			Total, toutes catégories de résidence
	non-résidents A	non-résidents B objet de l'enquête	résidents	
	nombre			
Moins de 1 an	60	15	13	88
1 an	75	16	28	119
2	88	16	24	128
Total : 0 à 2	223	47	65	335
3	145	26	44	215
4	135	23	42	200
5	117	20	34	171
Total : 3 à 5	397	69	120	586
6	106	11	33	150
7	91	24	51	166
8	74	25	43	142
9	63	15	40	118
10	67	16	47	130
11	53	16	30	99
Total : 6 à 11	454	107	244	805
12	37	12	34	83
13	36	10	36	82
14	36	5	30	71
15	26	9	31	66
16	23	4	28	55
17	21	4	19	44
18	19	7	19	45
19	13	3	12	28
Total : 12 à 19	211	54	209	474
Total : 20 à 24	23	3	28	54
Total : 0 à 24 ans	1308	280	666	2254
	pour cent			
0 à 2 ans	17	17	10	15
3 à 5	30	25	18	26
6 à 11	35	38	37	36
12 à 19	16	19	31	21
20 à 24	2	1	4	2
Total : 0 à 24 ans	100	100	100	100
	ans			
Age moyen	7.5 ± 0.1	8 ± 0.2	10 ± 0.2	8,3 ± 0.1

1) Il s'agit de la distribution par âge de tous les enfants du personnel ayant au moins un enfant âgé de 3 à 19 ans.

T a b l e a u 13

DISTRIBUTION DES ENFANTS DU PERSONNEL CERN ET DU PERSONNEL OBJET DE L'ENQUETE¹⁾,
SELON LA CATEGORIE DE RESIDENCE

Catégories de résidence	Enfants de tout le personnel	Enf. du personnel objet de l'enquête ¹⁾
	pour cent	
Non-résidents A	54	58
Non-résidents B	12	12
Résidents	34	30
Total	100	100

T a b l e a u 14

DISTRIBUTION DES ENFANTS DU PERSONNEL OBJET DE L'ENQUETE¹⁾,
SELON LA NATIONALITE ET LE STATUT DE RESIDENCE

Nationalités	non-résidents A	Enfants de non-résidents B objet de l'enquête	résidents	Total, toutes catégories de résidence
	nombre			
Allemands	157	8	4	169
Autrichiens	19	2	-	21
Belges	77	-	-	77
Britanniques	219	7	5	231
Danois	19	-	-	19
Espagnols	5	5	-	10
Français	485	167	397	1049
Grecs	13	-	-	13
Italiens	86	39	25	150
Néerlandais	82	-	-	82
Norvégiens	27	-	-	27
Suédois	18	-	-	18
Suisses	93	52	236	381
Autres	10	-	-	10
Total, toutes nation.	1310	280	667	2257
	pour cent			
Allemands	12	3	1	7
Autrichiens	1	1	-	1
Belges	6	-	-	3
Britanniques	17	3	1	10
Danois	1	-	-	1
Espagnols	-	2	-	-
Français	37	60	59	46
Grecs	1	-	-	1
Italiens	7	14	4	7
Néerlandais	6	-	-	4
Norvégiens	2	-	-	1
Suédois	1	-	-	1
Suisses	7	18	35	17
Autres	1	-	-	-
Total, toutes nation.	100	100	100	100

1) Tous les enfants du personnel ayant au moins un enfant d'âge compris entre 3 et 19 ans.

LA PARTICIPATION A L'ENQUETE

Tableaux 15 à 22

T a b l e a u 15

TAUX DE REPONSE A L'ENQUETE, PAR CATEGORIES DE RESIDENCE

Catégories de résidence	Fonctionnaires objet de l'enquête ¹⁾	Fonctionnaires ayant répondu à l'enquête	Taux de réponse (1ère colonne = 100)
	nombre		pour cent
		Réponses spontanées	
Non-résidents A	607	445	73 ***
Non-résidents B	137	83	61 ***
Résidents	309	142	46 ***
(Boursiers, att.de recherche)	(22)	(13)	(62)
		Sondage de contrôle	
Toutes catégories		32	
		Volontaires ²⁾	
Toutes catégories		37	
Total	1075	752	70

*** La différence est significative entre les trois catégories de résidence, pour un seuil de probabilité $\alpha = 0.01$.

1) Fonctionnaires ayant au moins un enfant d'âge compris entre 3 et 19 ans au 31.X.1966.

2) Fonctionnaires qui, quoique ne figurant pas sur la liste de base (non encore au CERN au 31.X.1966), se sont procuré un formulaire et l'ont rempli. Ces réponses compensent numériquement la perte due aux fonctionnaires partis ou en partance.

T a b l e a u 16

TAUX DE REPONSE A L'ENQUETE, PAR NATIONALITES

Nationalités	Fonctionnaires objet de l'enquête	Fonctionnaires ayant répondu à l'enquête	Taux de réponse (nationalité = 100)
	nombre		pour cent
Allemands	77	58	75
Autrichiens	9	6	67
Belges	35	30	86
Britanniques	98	66	67
Danois	9	7	78
Espagnols	8	4	50
Français	493	290	59
Grecs	9	4	44
Italiens	78	52	67
Néerlandais	36	31	86
Norvégiens	17	15	88
Suédois	9	8	89
Suisses	190	110	58
Autres	7	2	29
Total, toutes nationalités	1075	683	64

T a b l e a u 17

TAUX DE REPONSE DES NON-RESIDENTS A, PAR NATIONALITES

Nationalités	Non-résidents A objet de l'enquête	Non-résidents A ayant répondu à l'enquête	Taux de réponse (nationalité = 100)
	nombre		pour cent
Allemands	72	54	75
Autrichiens	8	6	75
Belges	35	30	86
Britanniques	92	65	71
Danois	8	6	75
Espagnols	4	2	50
Français	234	170	73
Grecs	6	3	50
Italiens	44	33	75
Néerlandais	34	29	85
Norvégiens	13	12	92
Suédois	9	8	89
Suisses	42	25	60
Autres	6	2	33
Total, toutes nationalités	607	445	73

T a b l e a u 18

TAUX DE REPONSE DES FONCTIONNAIRES SUISSES ET FRANCAIS,
PAR CATEGORIES DE RESIDENCE

Catégories de résidence	Fonctionnaires suisses			Fonctionnaires français		
	objet de l'enquête	ayant répondu à	Taux de réponse 1)	objet de l'enquête	ayant répondu à	Taux de réponse 1)
	nombre		pour cent	nombre		pour cent
Non-résidents A	42	25	60	234	170	73
Non-résidents B	27	18	67	82	49	60
Résidents	119	65	55	175	71	41

1) Catégorie de résidence, au sein de cette nationalité = 100.

T a b l e a u 19

TAUX DE REPONSE A L'ENQUETE, PAR GRADES

Grades	Fonctionnaires objet de l'enquête	Fonctionnaires ayant répondu à l'enquête	Taux de réponse (grade = 100)
	nombre		pour cent
1	-	-	-
2	14	3	21
3	15	4	27
4	64	29	45
5	176	91	52
6	234	139	59
7	165	108	65
8	93	67	72
9	89	66	74
10	74	63	85
11	48	34	71
12	49	40	82
13	22	18	82
14	10	8	80
(Boursiers, att. de recherche)	(22)	(13)	(62)
Total	1075	683	64

T a b l e a u 20

TAUX DE REPONSE DES FONCTIONNAIRES AYANT DES ENFANTS D'AGE SECONDAIRE

a) fonctionnaires, par nationalités

Nationalités	Fonctionnaires ayant des enfants d'âge secondaire		Taux de réponse (nationalité = 100)
	objet de l'enquête	ayant répondu à l'enquête	
	nombre		pour cent
Allemands	16	9	56
Autrichiens	-	-	-
Belges	11	10	91
Britanniques	28	14	50
Danois	-	-	-
Espagnols	1	-	-
Français	166	82	50
Grecs	-	-	-
Italiens	21	12	57
Néerlandais	9	7	78
Norvégiens	4	4	100
Suédois	1	-	-
Suisses	64	35	55
Autres	1	1	100
Total, toutes nationalités	322	174	54

voir suite page suivante

T a b l e a u 20

(suite)

b) non-résidents A, par nationalités

Nationalités	Non-résidents A ayant des enfants d'âge secondaire		Taux de réponse (nationalité = 100)
	objet de l'enquête	ayant répondu à l'enquête	
	nombre		pour cent
Allemands	15	8	53
Autrichiens	-	-	-
Belges	11	10	91
Britanniques	27	14	52
Danois	-	-	-
Espagnols	1	-	-
Français	59	41	69
Grecs	-	-	-
Italiens	8	6	75
Néerlandais	9	7	78
Norvégiens	4	4	100
Suédois	1	-	-
Suisses	7	6	86
Autres	1	1	100
Total, toutes nationalités	143	97	68

c) non-résidents A, par pays de domicile

Pays de domicile	Non-résidents A ayant des enfants d'âge secondaire		Taux de réponse
	objet de l'enquête	ayant répondu à l'enquête	
	nombre		pour cent
Domicile Suisse	102	63	62
Domicile France	41	34	83

d) fonctionnaires, par catégories de résidence

Catégories de résidence	Fonctionnaires ayant des enfants d'âge secondaire		Taux de réponse
	objet de l'enquête	ayant répondu à l'enquête	
	nombre		pour cent
Non-résidents A	143	97	68
Non-résidents B	40	20	50
Résidents	139	57	41
(Boursiers, att.de recherche)	(-)	(-)	(-)
Total, toutes catégories	322	174	54

T a b l e a u 21

/ DISTRIBUTION DES FONCTIONNAIRES QUI ONT REPONDU A L'ENQUETE

a) selon la nationalité et la catégorie de résidence

Nationalités	Non-résid. A	Non-résid. B	Résidents	Boursiers, att.de rech.	Total, toutes catégories	
	nombre				nombre	pour cent
Allemands	54	3	1	-	58	8
Autrichiens	6	-	-	-	6	1
Belges	30	-	-	-	30	4
Britanniques	65	-	1	-	66	10
Danois	6	-	-	1	7	1
Espagnols	2	2	-	-	4	1
Français	170	49	71	-	290	42
Grecs	3	-	-	1	4	1
Italiens	33	11	4	4	52	8
Néerlandais	29	-	-	2	31	5
Norvégiens	12	-	-	3	15	2
Suédois	8	-	-	-	8	1
Suisses	25	18	65	2	110	16
Autres	2	-	-	-	2	-
Total, toutes nation. nombre : pour cent :	445 65	83 12	142 21	13 2	683 100	100
Avec enf. d'âge sec. nombre :	97	20	57	-	174	

b) selon le grade

Grades	Fonctionnaires ayant répondu à l'enquête	
	nombre	pour cent
1	-	-
2	3	-
3	4	1
4	29	4
5	91	13
6	139	20
7	108	16
8	67	10
9	66	10
10	63	9
11	34	5
12	40	6
13	18	3
14	8	1
(Boursiers, att. rech.)	(13)	(2)
Total	683	100

c) selon le pays de domicile

Nationalités	Pays de domicile		Total, tous pays de domicile
	Suisse	France	
	nombre		
Suisses	100	10	110
Français	100	190	290
Autres nationalités	251	32	283
Total, toutes nat.	451	232	683
Avec enfants d'âge secondaire	103	71	174

voir suite page suivante

T a b l e a u 21

(suite)

d) selon la nationalité et le niveau scolaire des enfants

Nationalités	Fonctionnaires ayant répondu à l'enquête et ayant		Total, tous niveaux scolaires
	des enfants d'âge préscolaire et primaire seulement	au moins un enfant d'âge secondaire	
	1)	2)	3)
	nombre		
Allemands	49	9	58
Autrichiens	6	-	6
Belges	20	10	30
Britanniques	52	14	66
Danois	7	-	7
Espagnols	4	-	4
Français	208	82	290
Grecs	4	-	4
Italiens	40	12	52
Néerlandais	24	7	31
Norvégiens	11	4	15
Suédois	8	-	8
Suisses	75	35	110
Autres	1	1	2
Total, toutes nation.	509	174	683

e) des non-résidents A ayant répondu à l'enquête, selon la nationalité et le niveau scolaire des enfants

Nationalités	Non-résidents A ayant répondu à l'enquête et ayant		Total, tous niveaux scolaires
	des enfants d'âge préscolaire et primaire seulement	au moins un enfant d'âge secondaire	
	1)	2)	3)
	nombre		
Allemands	46	8	54
Autrichiens	6	-	6
Belges	20	10	30
Britanniques	51	14	65
Danois	6	-	6
Espagnols	2	-	2
Français	129	41	170
Grecs	3	-	3
Italiens	27	6	33
Néerlandais	22	7	29
Norvégiens	8	4	12
Suédois	8	-	8
Suisses	19	6	25
Autres	1	1	2
Total, toutes nat.	348	97 ⁴⁾	445

1) Fonctionnaires ayant des enfants âgés de 3 à 11 ans, mais n'ayant pas d'enfant âgé de plus de 12 ans.

2) Fonctionnaires ayant au moins un enfant âgé de 12 à 19 ans.

3) Fonctionnaires ayant au moins un enfant âgé de 3 à 19 ans.

4) Domicile Suisse : 63; domicile France : 34.

T a b l e a u 22

DISTRIBUTION DES ENFANTS DU PERSONNEL AYANT REPONDU A L'ENQUETE,
SELON L'AGE ET LE STATUT DE RESIDENCE¹⁾

Age	Enfants de Non-résidents A non-résidents B résidents ayant répondu à l'enquête			Toutes catégories de résidence	Taux de représenta- tion ²⁾
	nombre				pour cent
Moins de 1 an	45	7	4	56	
1 an	58	11	16	85	
2	69	7	13	89	
Total : 0 à 2	172	25	33	230	-
3	116	15	21	152	71
4	99	13	22	134	67
5	83	11	15	109	64
Total : 3 à 5	298	39	58	395	67
6	78	8	16	102	68
7	70	15	27	112	67
8	60	15	25	100	70
9	40	10	12	62	53
10	55	13	24	92	71
11	37	10	16	63	64
Total : 6 à 11	340	71	120	531	66
12	28	8	14	50	60
13	30	6	17	53	65
14	26	2	10	38	54
15	18	5	14	37	56
16	13	-	9	22	40
17	15	2	8	25	57
18	8	2	7	17	38
19	7	-	7	14	50
Total : 12 à 19	145	25	86	256	54
Total : 20 à 24	10	2	11	23	-
Total : 0 à 24 ans	965	162	308	1435	64
	pour cent				
0 à 2 ans	18	15	11	16	
3 à 5	31	25	19	27	
6 à 11	35	44	39	37	
12 à 19	15	15	28	18	
20 à 24	1	1	3	2	
Total : 0 à 24 ans	100	100	100	100	

1) Il s'agit de la distribution par âge de tous les enfants du personnel ayant au moins un enfant âgé de 3 à 19 ans et ayant répondu à l'enquête.

2) En % du nombre d'enfants de cet âge dans la population objet de l'enquête (tableau 12).

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

Tableaux 23 à 27

T a b l e a u 23

DUREE PREVUE DU SEJOUR DANS LA REGION

Durée prévue du séjour	Total, toutes catégories			Non-résidents A			Non-résidents B			Résidents			Boursiers et att. de rech.		
	avec		Tot.	avec		Tot.	avec		Tot.	avec		Tot.	avec		Tot.
	cer. 1)	inc. 2)		cer.	inc.		cer.	inc.		cer.	inc.		cer.	inc.	
	nombre														
Moins de 10 ans	30	13	43	21	12	33	-	-	-	-	-	-	8	2	10
10 ans ou plus; pas indéfiniment	40	33	73	31	23	54	5	5	10	4	5	9	-	-	-
aucune intention de quitter la région	290	51	341	159	36	195	40	10	50	91	5	96	-	-	-
aucune idée	-	191	191	-	151	151	-	23	23	-	14	14	-	3	3
Total, toutes durées	360	288	648	211	222	433	45	38	83	95	24	119	8	5	13
	pour cent														
Moins de 10 ans	5	2	7	5	3	8	-	-	-	-	-	-	62	15	77
10 ans ou plus; pas indéfiniment	6	5	11	7	5	12	6	6	12	4	4	8	-	-	-
aucune intention de quitter la région	45	8	53	37	8	45	48	12	60	76	5	81	-	-	-
aucune idée	-	29	29	-	35	35	-	28	28	-	12	12	-	23	23
Total, toutes durées	56	44	100	49	51	100	54	46	100	80	20	100	62	38	100

1) Avec certitude.

2) Avec incertitude.

T a b l e a u 24

NON-RESIDENTS A N'AYANT PAS L'INTENTION DE QUITTER LA REGION, PAR NATIONALITES

Non-résidents A	Ayant participé à l'enquête (a)	N'ayant pas l'intention de quitter la région			
		avec		total	
		certitude	incertitude	nombre	pour cent (col.a = 100)
Français	170	67	11	78	46
Suisses	25	9	4	13	52
Total :	195	76	15	91	47
Allemands et Autrichiens	60	23	4	27	45
Belges	30	14	5	19	63
Britanniques	65	14	4	18	28 ¹⁾
Espagnols et Italiens	35	12	6	18	51
Danois, Grecs, Néerlandais, Norvégiens et Suédois	60	20	2	22	37 ¹⁾
Total :	250	83	21	104	42
Total, toutes nationalités	445	159	36	195	44 ²⁾

1) $\sigma = \pm 6$.

2) $\sigma = \pm 2$.

T a b l e a u 25

NON-RESIDENTS A DESIRANT ASSURER A LEURS ENFANTS LA POSSIBILITE
DE S'ETABLIR DANS LA REGION

	Non-résidents A	
	nombre	pour cent
oui	171	41
non	38	9
pas d'opinion	205	50
Total, toutes opinions	414	100

T a b l e a u 26

ACTIVITE PROFESSIONNELLE DES ENFANTS, GARÇONS OU FILLES, AU PAYS D'ORIGINE

Question posée et réponse		Total, garçons et filles	Garçons	Filles
<u>Prévoyez-vous que l'activité professionnelle de vos enfants s'exercera dans votre pays d'origine?</u>				
		nombre		
<u>OUI</u>	non-résidents A	224	123	101
	non-résidents B	36	22	14
	résidents	101	57	44
	boursiers, att. de rech.	9	4	5
	Total, toutes catégories :	370	206	164
<u>NON</u>	non-résidents A	102	51	51
	non-résidents B	14	7	7
	résidents	14	6	8
	boursiers, att. de rech.	-	-	-
	Total, toutes catégories :	130	64	66
<u>PAS D'OPINION</u>	non-résidents A	341	157	184
	non-résidents B	69	33	36
	résidents	82	41	41
	boursiers, att. de rech.	12	7	5
	Total, toutes catégories :	504	238	266
<u>Total, oui,</u> <u>non, pas</u> <u>d'opinion</u>	non-résidents A	667	331	336
	non-résidents B	119	62	57
	résidents	197	104	93
	boursiers, att. de rech.	21	11	10
	Toutes catégories :	1004	508	496
		pour cent ¹⁾		
<u>OUI</u>	non-résidents A	34	37	30
	non-résidents B	30	35	25
	résidents	51	55	47
	boursiers, att. de rech.	43	36	50
	Total, toutes catégories :	37	41	33
<u>NON</u>	non-résidents A	15	15	15
	non-résidents B	12	11	12
	résidents	7	6	9
	boursiers, att. de rech.	-	-	-
	Total, toutes catégories :	13	13	13
<u>PAS D'OPINION</u>	non-résidents A	51	47	55
	non-résidents B	58	53	63
	résidents	42	39	44
	boursiers, att. de rech.	57	64	50
	Total, toutes catégories :	50	47	54
<u>Total, oui,</u> <u>non, pas</u> <u>d'opinion</u>	non-résidents A	100	100	100
	non-résidents B	100	100	100
	résidents	100	100	100
	boursiers, att. de rech.	100	100	100
	Toutes catégories :	100	100	100

1) Nombre total de réponses de chaque catégorie = 100.

T a b l e a u 27

FONCTIONNAIRES DESIRANT ASSURER A LEURS ENFANTS LA POSSIBILITE
DE S'ETABLIR DANS DE NOMBREUX PAYS EUROPEENS

Possibilité d'établissement dans de nombreux pays européens		Fonctionnaires
		nombre
<u>OUI</u>	non-résidents A	304
	non-résidents B	42
	résidents	49
	boursiers, att. de recherche	8
	Total, toutes catégories :	403
<u>NON</u>	non-résidents A	27
	non-résidents B	4
	résidents	14
	boursiers, att. de recherche	1
	Total, toutes catégories :	46
<u>PAS D'OPINION</u>	non-résidents A	87
	non-résidents B	30
	résidents	50
	boursiers, att. de recherche	3
	Total, toutes catégories :	170
<u>Total, oui,</u> <u>non, pas</u> <u>d'opinion</u>	non-résidents A	418
	non-résidents B	76
	résidents	113
	boursiers, att. de recherche	12
	Toutes catégories :	619
		pour cent ¹⁾
<u>OUI</u>	non-résidents A	73
	non-résidents B	55
	résidents	44
	boursiers, att. de recherche	67
	Total, toutes catégories	65
<u>NON</u>	non-résidents A	6
	non-résidents B	5
	résidents	12
	boursiers, att. de recherche	8
	Total, toutes catégories :	7
<u>PAS D'OPINION</u>	non-résidents A	21
	non-résidents B	40
	résidents	44
	boursiers, att. de recherche	25
	Total, toutes catégories :	28
<u>Total, oui,</u> <u>non, pas</u> <u>d'opinion</u>	non-résidents A	100
	non-résidents B	100
	résidents	100
	boursiers, att. de recherche	100
	Toutes catégories :	100

1) Nombre total de réponses de chaque catégorie = 100.

LES BESOINS RESSENTIS AU NIVEAU PRESCOLAIRE

Tableaux 28 à 31

Tableau 28

BESOINS EN JARDINS D'ENFANTS ET HALTES-GARDERIES

Fonctionnaires jugeant utile de disposer de :	Non-résidents ¹⁾	Résidents	Total, toutes catégories de résidence
	Total tous jar. halte- établ. d'enf. gard.	Total tous jar. halte- établ. d'enf. gard.	Total tous jar. halte- établ. d'enf. gard.
	nombre		
[jardin d'enfants halte-garderie jardin d'enf. <u>et</u> halte-gard. Total :	111 13 97 221 208 110	10 5 9 24 19 14	121 18 106 245 227 124
ni jardin d'enf., ni halte-g.	5	2	7
pas d'opinion	21	7	28
Total, toutes opinions	247	33	280
	pour cent		
[jardin d'enfants halte-garderie jardin d'enf. <u>et</u> halte-gard. Total :	45 5 39 89 84 44	30 15 28 73 58 43	43 ²⁾ 6 ³⁾ 38 87 81 44
ni jardin d'enf., ni halte-g.	2	6	3
pas d'opinion	9	21	10
Total, toutes opinions	100	100	100

1) Non-résidents A, non-résidents B, boursiers et attachés de recherche.

2) Dont 27 (%) sans opinion au sujet de la garderie et 16 (%) ne la jugeant pas utile.

3) Dont 5 (%) sans opinion au sujet du jardin d'enfants et 1 (%) ne le jugeant pas utile.

T a b l e a u 29

DISTRIBUTION DES FONCTIONNAIRES QUI JUGENT UTILE DE DISPOSER D'UN JARDIN D'ENFANTS,
SELON LA CATEGORIE DE RESIDENCE ET LA NATIONALITE

Nationalités	Total, toutes catég. de résidence	Non-résidents ¹⁾	Résidents
	nombre		
Allemands	23	23	-
Autrichiens	6	6	-
Belges	12	12	-
Britanniques	37	37	-
Danois	4	4	-
Espagnols	1	1	-
Français	74	64	10
Grecs	2	2	-
Italiens	16	15	1
Néerlandais	15	15	-
Norvégiens	5	5	-
Suédois	3	3	-
Suisses	27	19	8
Autres	2	2	-
Total, toutes nationalités	227	208	19
	pour cent		
Allemands	10	11	-
Autrichiens	3	3	-
Belges	5	6	-
Britanniques	16	18	-
Danois	2	2	-
Espagnols	-	-	-
Français	33	31	53
Grecs	1	1	-
Italiens	7	7	5
Néerlandais	7	7	-
Norvégiens	2	2	-
Suédois	1	1	-
Suisses	12	9	42
Autres	1	1	-
Total, toutes nationalités	100	100	100

1) Non-résidents A, non résidents B, boursiers et attachés de recherche.

T a b l e a u 30
LE JARDIN D'ENFANTS SOUHAITE

Questions posées et réponses	Opinions exprimées		Pas d'opinion		Nombre de fonctionnaires concernés
	nombre	pour cent des opin. exprimées	nombre	pour cent des fonec. concernés	
<u>Est-il utile de disposer d'un jardin d'enfants¹⁾?</u>					
oui	227 ²⁾	95			
non	12	5			
Total :	239	100	41	15	280
<u>Si oui, à partir de quel âge?</u>					
2 ans	23	12			
3 ans	146	76			
4 ans	19	10			
5 ans	4	2			
Total :	192	100	35	15	227
<u>Horaires préférés</u>					
le matin, exclusivement	62	33			
le matin, de préférence ³⁾	103	56			
l'après-midi, exclusivement	8	4			
l'après-midi, de préférence ³⁾	13	7			
Total :	186	100	41	18	227
<u>A quel prix net⁴⁾ par mois?</u>					
de 0 à 20 francs	16	11			
de 30 à 50 francs	106	72			
de 60 à 80 francs	17	11			
plus de 90 francs	9	6			
Total :	148	100	79	35	227
prix moyen : 46 francs					

1) "Etablissement éducatif où les enfants se rendent régulièrement tous les jours".

2) 208 non-résidents, 19 résidents.

3) "Faute de place, accepteriez-vous l'autre session"?

4) Déduction faite des remboursements éventuels du CERN, c'est-à-dire la somme qui "sort de votre poche".
Chiffres arrondis à la dizaine la plus proche.

Tableau 31
LA HALTE-GARDERIE SOUHAITEE

Questions posées et réponses	Opinions exprimées		Pas d'opinion		Nombre de fonctionnaires concernés
	nombre	pour cent des opin. exprimées	nombre	pour cent des fonc. concernés	
<u>Est-il utile de disposer d'une halte-garderie¹⁾?</u>					
oui	124 ²⁾	70			
non	52	30			
Total :	176	100	104	37	280
<u>Si oui, à partir de quel âge?</u>					
moins de 1 an	10	11			
1 an	17	18			
2 ans	43	45			
3 ans et plus	25	26			
Total :	95	100	81	46	176
<u>Jusqu'à quel âge?</u>					
3 ans	18	19			
4 ans	17	18			
5 ans	33	34			
6 ans	19	20			
7 à 10 ans	9	9			
Total :	96	100	80	45	176
<u>Fréquence hebdomadaire d'utilisation (approximative)</u>					
1 fois	42	43			
2 fois	30	31			
3 fois	18	19			
4 fois	1	1			
5 fois	5	5			
6 fois	1	1			
Total :	97	100	79	45	176
moyenne : 2 fois / semaine					
<u>A quel prix³⁾ par heure?</u>					
gratuit	3	4			
1 franc	29	42			
2 francs	29	42			
3 francs ou plus	8	12			
Total :	69	100	107	61	176
prix moyen : 1,65 francs					

- 1) "Local où les enfants se rendent occasionnellement pour jouer sous la surveillance d'adultes".
2) 110 non-résidents; 14 résidents.
3) Chiffres arrondis à l'unité la plus proche.

LES ETABLISSEMENTS FREQUENTES AUX TROIS NIVEAUX

Tableaux 32 à 38 bis

Tableau 32

FREQUENTATION DE L'ENSEIGNEMENT OFFICIEL ET PRIVE, SELON LE NIVEAU SCOLAIRE ET LA LOCALISATION DE L'ETABLISSEMENT. (ENFANTS DES FONCTIONNAIRES AYANT REPONDU A L'ENQUETE)

Niveau scolaire et type d'enseignement		Etablissement scolaire situé en						Total, tous pays
		Suisse		Ain	France Haute- Savoie	Autres dépt.	Autres pays	
Genève	Vaud							
		nombre d'enfants						
<u>Préscolaire</u>	officiel	75	2	50	10	-	1	138
	privé	159 ¹⁾	5	5	1	-	1	171
	Total :	234	7	55	11	-	2	309
<u>Primaire</u>	officiel	243	8	169	26 ²⁾	-	2	448
	privé	61	2	9	2	-	5	79
	Total :	304	10	178	28	-	7	527
<u>Secondaire</u>	officiel	51	1	61	35	4	-	152
	privé	39	3	9	1	2	5 ³⁾	59
	Total :	90	4	70	36	6	5	211
<u>Professionnel et apprentissage</u>	officiel	18	-	4	-	2	-	24
	privé	13	-	1	-	1	-	15
	Total :	31	-	5	-	3	-	39
<u>Total, tous niveaux</u>	officiel	387	11	284	71	6	3	762
	privé	272	10	24	4	3	11	324
	Total :	659	21	308	75	9	14	1086
		pour cent (niveau scolaire= 100) ⁴⁾						
<u>Préscolaire</u>	officiel	24	-	16	4	-	-	44
	privé	52	2	2	-	-	-	56
	Total :	76	2	18	4	-	-	100
<u>Primaire</u>	officiel	46	2	32	5	-	-	85
	privé	12	-	2	-	-	1	15
	Total :	58	2	34	5	-	1	100
<u>Secondaire</u>	officiel	25	-	29	17	2	-	72
	privé	18	2	4	-	1	2 ³⁾	28
	Total :	43	2	33	17	3	2	100
<u>Professionnel et apprentissage</u>	officiel	46	-	10	-	5	-	61
	privé	33	-	3	-	3	-	39
	Total :	79	-	13	-	8	-	100
<u>Total, tous niveaux</u>	officiel	36	1	26	7	1	-	70
	privé	25	1	2	-	-	1	30
	Total :	61	2	28	7	1	1	100

1) Dont 88 au Jardin d'Enfants du CERN. Effectif réel : 100.

2) Y compris les 8 enfants qui fréquentent l'Ecole primaire française de Genève qui relève de l'Académie de Grenoble.

3) Grande-Bretagne.

4) Nombres arrondis à l'unité la plus proche, ce qui peut provoquer des anomalies dans les totaux.

T a b l e a u 33

L'EFFET FRONTALIER : LOCALISATION DE L'ETABLISSEMENT FREQUENTE,
SELON LE NIVEAU SCOLAIRE ET LE PAYS DE DOMICILE. (ENFANTS DES FONCTIONNAIRES AYANT REPONDU A L'ENQUETE)

Niveau scolaire et pays de domicile	Etablissement scolaire situé en			Total, tous pays
	Suisse	France	Autres pays	
	nombre d'enfants			
<u>Préscolaire</u>				
domicile Suisse	225	7	2	234
domicile France	16	59	-	75
<u>Primaire</u>				
domicile Suisse	314	22	6	342
domicile France	8	176	1	185
<u>Secondaire</u>				
domicile Suisse	90	18	4	112
domicile France	4	94	1	99
<u>Professionnel et apprentissage</u>				
domicile Suisse	25	-	-	25
domicile France	6	8	-	14
	pour cent			
<u>Préscolaire</u>				
domicile Suisse	96	3	1	100
domicile France	21	79	-	100
<u>Primaire</u>				
domicile Suisse	92	6	2	100
domicile France	4	95	1	100
<u>Secondaire</u>				
domicile Suisse	80	16	4	100
domicile France	4	95	1	100
<u>Professionnel et apprentissage</u>				
domicile Suisse	100	-	-	100
domicile France	43	57	-	100

T a b l e a u 34

FREQUENTATION DE L'ENSEIGNEMENT OFFICIEL ET PRIVE, SELON LE NIVEAU SCOLAIRE ET
SELON LA CATEGORIE DE RESIDENCE. (ENFANTS DES FONCTIONNAIRES AYANT REPONDU A L'ENQUETE)

Niveau scolaire et type d'enseignement		Non-résidents A	Non-résidents B	Résidents	Total, toutes cat. de résidence ¹⁾
nombre d'enfants					
<u>Préscolaire</u>	officiel	90	21	24	135
	privé	148	8	8	164
	Total :	238	29	32	299
<u>Primaire</u>	officiel	267	65	114	446
	privé	65	4	9	78
	Total :	332	69	123	524
<u>Secondaire</u>	officiel	81	19	50	150
	privé	50	1	7	58
	Total :	131	20	57	208
<u>Professionnel et apprentissage</u>	Total :	14	5	20	39
pour cent					
<u>Préscolaire</u>	officiel	38	72	75	45
	privé	62	28	25	55
	Total :	100	100	100	100
<u>Primaire</u>	officiel	80	94	93	85
	privé	20	6	7	15
	Total :	100	100	100	100
<u>Secondaire</u>	officiel	62	95	88	72
	privé	38	5	12	28
	Total :	100	100	100	100
<u>Professionnel et apprentissage</u>	Total :	100	100	100	100

1) Les totaux diffèrent légèrement de ceux du tableau 32, parce qu'il manque les enfants des boursiers et attachés de recherche qui échappent au classement par catégorie de résidence.

T a b l e a u 35

FREQUENTATION DE L'ENSEIGNEMENT OFFICIEL ET PRIVE, SELON LE NIVEAU SCOLAIRE ET
SELON LE GRADE. (ENFANTS DES FONCTIONNAIRES AYANT REPONDU A L'ENQUETE)

Niveau scolaire et type d'enseignement		Grades			Total, tous grades ¹⁾
		2 à 6	7 à 9	10 à 14	
nombre d'enfants					
<u>Préscolaire</u>	officiel	59	49	27	135
	privé	24	79	61	164
	Total :	83	128	88	299
<u>Primaire</u>	officiel	167	176	103	446
	privé	23	26	29	78
	Total :	190	202	132	524
<u>Secondaire</u>	officiel	68	49	33	150
	privé	6	16	36	58
	Total :	74	65	69	208
<u>Professionnel et apprentissage</u>	Total :	26	12	1	39
pour cent					
<u>Préscolaire</u>	officiel	71	38	31	45
	privé	29	62	69	55
	Total :	100	100	100	100
<u>Primaire</u>	officiel	88	87	78	85
	privé	12	13	22	15
	Total :	100	100	100	100
<u>Secondaire</u>	officiel	92	75	48	72
	privé	8	25	52	28
	Total :	100	100	100	100
<u>Professionnel et apprentissage</u>	Total :	100	100	100	100

1) Les totaux diffèrent légèrement de ceux du tableau 32, parce qu'il manque les enfants des boursiers et attachés de recherche qui échappent au classement par grade.

T a b l e a u 36

FREQUENTATION DE L'ENSEIGNEMENT OFFICIEL ET PRIVE, SELON LE NIVEAU SCOLAIRE ET SELON LA NATIONALITE. (ENFANTS DES FONCTIONNAIRES AYANT REPONDU A L'ENQUETE)

Niveau scolaire et type d'enseignement		Groupements de nationalités ¹⁾							Total, toutes national.
		Allemands Autrich.	Belges	Britan.	Français	Italiens Espagnols	Suisses	Dan.Grecs Néer.Norv. Suédois	
		nombre d'enfants							
<u>Préscolaire</u>	officiel	14	5	6	67	9	23	14	138
	privé	29	15	40	31	11	20	25	171
	Total :	43	20	46	98	20	43	39	309
<u>Primaire</u>	officiel	51	15	19	196 ⁵⁾	39	88	40	448
	privé	5	5	26 ⁴⁾	20	8	3	12	79
	Total :	56	20	45	216	47	91	52	527
<u>Secondaire</u>	officiel	6	14	1	101 ⁵⁾	5	21	4	152
	privé	5	1	22 ⁴⁾	15	1	4	11	59
	Total :	2) ¹¹	3) ¹⁵	23	116	6	25	15	211
<u>Professionnel et apprentissage</u> Total :		-	-	2	18	7	11	1	39
		pour cent							
<u>Préscolaire</u>	officiel	33	25	13	68	45	53	36	45
	privé	67	75	87	32	55	47	64	55
	Total :	100	100	100	100	100	100	100	100
<u>Primaire</u>	officiel	91	75	42	91	83	97	77	85
	privé	9	25	58	9	17	3	23	15
	Total :	100	100	100	100	100	100	100	100
<u>Secondaire</u>	officiel	55	93	4	87	83	84	27	72
	privé	45	7	96	13	17	16	73	28
	Total :	100	100	100	100	100	100	100	100
<u>Professionnel et apprentissage</u> Total :		-	-	100	100	100	100	100	100

1) Nationalités groupées selon la méthode indiquée à la section IV, 2.

2) Dont 7 dans des écoles à programme français.

3) Dont 10 dans des écoles à programme français.

4) Dont 6 en Grande-Bretagne (1 au primaire; 5 au secondaire).

5) Dont 35 dans le primaire officiel suisse (soit 16 % des enfants français de niveau primaire) et 11 dans le secondaire officiel suisse (soit 9 % des enfants français de niveau secondaire). Soit une moyenne de 14 %.

T a b l e a u 37

FREQUENTATION DE L'ENSEIGNEMENT OFFICIEL ET PRIVE, SELON LE NIVEAU SCOLAIRE ET
SELON LE PAYS DE DOMICILE. (ENFANTS DES FONCTIONNAIRES AYANT REPONDU A L'ENQUETE)

Niveau scolaire et type d'enseignement		Domiciliés en		Total, tous pays de domicile
		Suisse	France	
		nombre d'enfants		
<u>Préscolaire</u>	officiel	80	58	138
	privé	154	17	171
	Total :	234	75	309
<u>Primaire</u>	officiel	276 ¹⁾	172	448
	privé	66	13	79
	Total :	342	185	527
<u>Secondaire</u>	officiel	64	88	152
	privé	48	11	59
	Total :	112	99	211
<u>Professionnel</u>	officiel	16	8	24
	privé	3	4	7
<u>Apprentissage</u>		6	2	8
	Total :	25	14	39
		pour cent		
<u>Préscolaire</u>	officiel	34	77	45
	privé	66	23	55
	Total :	100	100	100
<u>Primaire</u>	officiel	81	93	85
	privé	19	7	15
	Total :	100	100	100
<u>Secondaire</u>	officiel	57	89	72
	privé	43	11	28
	Total :	100	100	100
<u>Professionnel</u>	officiel	64	57	62
	privé	12	29	18
<u>Apprentissage</u>		24	14	20
	Total :	100	100	100

1) Y compris les enfants fréquentant l'Ecole primaire française de Genève.

T a b l e a u 38

NOMBRE PROBABLE D'ENFANTS DU PERSONNEL CERN, SCOLARISES DANS L'ENSEIGNEMENT OFFICIEL ET PRIVE
(DISTRIBUTION SELON LA CATEGORIE DE RESIDENCE ET LE NIVEAU SCOLAIRE)

Catégories de résidence	Préscolaire ¹⁾			Primaire			Secondaire			Second. prof. et apprent.	Total, tous niveaux scol. off. et privé
	off.	privé	total	off.	privé	total	off.	privé	total		
	nombre ²⁾										
Non-résidents A	120	210	330	370	100	470	110	70	180	20	1000
Non-résidents B	30	10	40	100	10	110	30	(2)	30	10	190
Résidents	50	10	60	230	20	250	100	10	110	40	460
Total, toutes cat. de résidence	200	230	430	700	130	830	240	80	320	70	1650
	pour cent										
Non-résidents A	12	21	33	37	10	47	11	7	18	2	100
Non-résidents B	16	5	21	53	5	58	16	~	16	5	100
Résidents	11	2	13	50	4	54	22	2	24	9	100
Total, toutes cat. de résidence	12	14	26	42	8	50	15	5	20	4	100

1) Estimation maximum.

2) Arrondis à la dizaine la plus proche.

T a b l e a u 38 bis

**CALCUL DU NOMBRE PROBABLE D'ENFANTS SCOLARISES DE TOUT LE PERSONNEL,
A PARTIR DES INDICATIONS FOURNIES PAR LE PERSONNEL QUI A REPONDU A L'ENQUETE ¹⁾**

Catégories de résidence des fonctionnaires et taux de réponse à l'enquête (a)	dans ce groupe d'âge (b)	de fréquent. scolaire connue (c)	nombre d'enfants				scolarisés probable corrigé: (d) ± (g) (h)
			scolarisés probable selon(a) (d)	scolarisés probable selon(b) (e)	différ. (d) - (e) (f)	erreur sur (d) (g)	
Non-résidents A : 73 %							
primaire (6 à 11 ans) officiel privé	464	332 [261 71]	(455)	464 [366 98]	9	- 2 %	
préscolaire (3 à 5 ans) officiel privé	397	238 [90 148]	326 [123 203]				332 [125 207]
secondaire (12 à 19 ans) officiel privé prof. et apprent.	211	146 [82 50 14]	200 [112 69 19]				204 [114 71 19]
Non-résidents B : 61 %							
primaire (6 à 11 ans) officiel privé	107	69 [65 4]	(113)	107 [101 6]	6	+ 5 %	
préscolaire (3 à 5 ans) officiel privé	69	29 [21 8]	47 [34 13]				44 [32 12]
secondaire (12 à 19 ans) officiel privé prof. et apprent.	54	25 [19 1 5]	41 [31 2 8]				39 [29 2 8]
Résidents : 46 %							
primaire (6 à 11 ans) officiel privé	244	123 [114 9]	(269)	244 [227 17]	25	+ 10 %	
préscolaire (3 à 5 ans) officiel privé	120	32 [24 8]	70 [53 17]				63 [48 15]
secondaire (12 à 19 ans) officiel privé prof. et apprent.	209	78 [51 7 20]	170 [111 15 44]				153 [100 13 40]

1) Méthode. A l'âge primaire, le nombre d'enfants scolarisés est égal au nombre d'enfants (scolarité obligatoire). On peut ainsi évaluer l'erreur qui découle de l'estimation du nombre d'enfants scolarisés sur la base du taux de réponse à l'enquête. Le facteur de correction ainsi obtenu est ensuite appliqué au préscolaire et au secondaire. Les chiffres qui en résultent pour le préscolaire et le secondaire, sont probablement des maxima, les fonctionnaires n'ayant pas d'enfants scolarisés (quoique en âge préscolaire ou secondaire) n'ayant sans doute pas répondu à l'enquête. La répartition entre officiel et privé est sans doute plus précise pour les non-résidents A. Les non-résidents B et les résidents dont les enfants fréquentent une école privée, ont peut-être un meilleur taux de réponse à l'enquête que ceux qui les envoient à l'école officielle. Les non-résidents B et les résidents qui ont répondu à l'enquête, semblent avoir plus d'enfants en moyenne que ceux qui n'ont pas répondu : 5 % et 10 % respectivement. Une partie de cet écart pourrait toutefois être due à l'incidence des retards scolaires (enfants d'âge secondaire fréquentant encore le primaire), incidence qui affecterait plus fortement les enfants de résidents.

COMMENTAIRES RELATIFS AUX DIVERS MODES DE SCOLARISATION

Tableaux 39 à 50

T a b l e a u 39

APPRECIATION DE LA SOLUTION ADOPTEE, SELON LE NIVEAU SCOLAIRE ET LA CATEGORIE DE RESIDENCE¹⁾

Niveau scolaire et appréciation de la solution		Non-résid. A	Non-résid. B	Résidents	Boursiers et att. de rech.	Total, toutes catég. de résidence
nombre						
Préscolaire	très satisfaisante	103	10	12	3	128
	satisfaisante	91	5	12	5	113
	partielle	20	2	2	-	24
	insatisfaisante	4	1	-	-	5
	Total :	218	18	26	8	270
Primaire	très satisfaisante	67	16	41	2	126
	satisfaisante	177	31	44	-	252
	partielle	40	9	8	1	58
	insatisfaisante	6	5	1	-	12
	Total :	290	61	94	3	448
Secondaire	très satisfaisante	17	6	17		40
	satisfaisante	63	8	21		92
	partielle	30	6	6		42
	insatisfaisante	6	-	-		6
	Total :	116	20	44		180
Total, préscolaire, primaire et secondaire		624	99	164	11	898
Professionnel et apprentis. très satisfaisante						13
satisfaisante						12
partielle						2
insatisfaisante						2
Total :						29
Total, tous niveaux scolaires						927
appréciation moyenne ²⁾						
Préscolaire		2.34	2.34	2.38		2.34 ± 0.04
Primaire		2.05	1.95	2.30		2.10 ± 0.03
Secondaire		1.78	2	2.25		1.92 ± 0.06
Secondaire prof. et apprentissage						2.24

* Différence significative au seuil $\alpha = 0.05$.

*** Différence significative au seuil $\alpha \leq 0.01$.

Les autres différences ne sont pas significatives; les différences entre catégories de résidence n'ont pas de sens, par suite des différences entre nationalités au sein des résidents (voir tableau 41).

1) Taux de réponse à cette question : nombre d'appréciations, en % du nombre d'enfants dont le mode de scolarisation est connu :

Non-résidents A : 89 %	préscolaire : 88 %
non-résidents B : 84 %	primaire : 85 %
résidents : 77 %	secondaire : 88 %

2) Facteurs de pondération : solution très satisfaisante : 3; satisfaisante : 2; partielle : 1; insatisfaisante : 0.

T a b l e a u 40

APPRECIATION DE LA SOLUTION ADOPTÉE, SELON LE NIVEAU SCOLAIRE ET LE TYPE D'ETABLISSEMENT

Niveau scolaire et appréciation de la solution		Etablissement fréquenté		Total, tous établissements			
		officiel Genève	France				
		nombre					
				jardin d'enfants CERN	autre	total,présc. privé	
<u>Préscolaire</u>	très satisfaisante	25	13	51	39	90	128
	satisfaisante	28	26	29	30	59	113
	partielle	8	6	2	8	10	24
	insatisfaisante	3	1	-	1	1	5
	Total :	64	46	82	78	160	270
<u>Primaire</u>	très satisfaisante	67	44			15	126
	satisfaisante	114	89			49	252
	partielle	26	19			13	58
	insatisfaisante	3	8			1	12
	Total :	210	160			78	448
<u>Secondaire</u>	très satisfaisante	15	14			11	40
	satisfaisante	23	39			30	92
	partielle	3	24			15	42
	insatisfaisante	2	3			1	6
	Total :	43	80			57	180
Total, préscolaire, primaire et secondaire		317	286			295	898
<u>Professionnel et apprentis.</u>							
très satisfaisante							13
satisfaisante							12
partielle							2
insatisfaisante							2
Total :							29
Total, tous niveaux scolaires							927
		appréciation moyenne ¹⁾					
Préscolaire		2.17	2.11	2.60	2.37	2.48	2.34 ± 0.04
Primaire		2.16	2.07			2 ²⁾	2.10 ± 0.03
Secondaire		2.22	1.81			1.89 ²⁾	1.92 ± 0.06
Secondaire prof. et apprentissage		* *					2.24

* Différence significative au seuil $\alpha = 0.05$.

*** Différence significative au seuil $\alpha \leq 0.01$.

1) Facteurs de pondération : solution très satisfaisante : 3; satisfaisante : 2; partielle : 1; insatisfaisante : 0.

2) Pour l'ensemble du primaire et secondaire, l'enseignement privé en langue anglaise à Genève recueille une appréciation moyenne de 1.73; l'enseignement privé selon programme français à Genève, une appréciation moyenne de 2.00.

T a b l e a u 41

APPRECIATION DE LA SOLUTION ADOPTEE POUR L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE,
PAR LES NON-RESIDENTS A ET PAR LES RESIDENTS DE NATIONALITE SUISSE ET FRANCAISE

Niveau scolaire et appréciation de la solution		Non-résidents A		Résidents	
		Suisses	Français	Suisses	Français
		nombre			
<u>Primaire</u>	très satisfaisante	10	24	21	18
	satisfaisante	9	59	19	23
	partielle	-	16	2	5
	insatisfaisante	-	4	-	1
	Total :	19	103	42	47
<u>Secondaire</u>	très satisfaisante	4	3	8	9
	satisfaisante	-	27	5	16
	partielle	-	15	1	5
	insatisfaisante	-	4	-	-
	Total :	4	49	14	30
Total, primaire et secondaire		23	152	56	77
		appréciation moyenne ¹⁾			
Primaire		2.53 ± 0.11	2 ± 0.07	2.46 ± 0.11	2.24 ± 0.10
Secondaire		3 ± 0.00*	1.59 ± 0.10	2.50 ± 0.13	2.14 ± 0.12
		*		*	

* Différence significative au seuil $\alpha = 0.05$.
 Les autres différences ne sont pas significatives.

1) Facteurs de pondération : solution très satisfaisante : 3; satisfaisante : 2; partielle : 1; insatisfaisante : 0.

T a b l e a u 42

APPRECIATION DE LA SOLUTION ADOPTEE POUR L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE,
PAR LES NON-RESIDENTS A, SELON LA NATIONALITE

Niveau scolaire et appréciation de la solution		Allemands Autrichiens	Belges	Britanniques	Français	Italiens Espagnols	Suisses	Danois Grecs Néerl. Norv. Suédois	Total, toutes nationalités
		nombre							
<u>Primaire</u>	très satisfaisante	11	3	5	24	5	10	9	67
	satisfaisante	32	7	26	59	17	9	27	177
	partielle	4	7	3	16	2	-	8	40
	insatisfaisante	-	1	1	4	-	-	-	6
	Total :	47	18	35	103	24	19	44	290
<u>Secondaire</u>	très satisfaisante	3	3	4	3	-	4	-	17
	satisfaisante	6	5	11	27	1	-	13	63
	partielle	2	5	7	15	-	-	1	30
	insatisfaisante	-	1	1	4	-	-	-	6
	Total :	11	14	23	49	1	4	14	116
Total, primaire et secondaire		58	32	58	152	25	23	58	406
		appréciation moyenne ¹⁾							
Primaire		2.15 ± 0.08	1.67 ± 0.19	2 ± 0.10	2 ± 0.07	2.12 ± 0.11	2.53* ± 0.11	2.02 ± 0.09	2.05 ± 0.04
Secondaire		2.09 ± 0.20	1.71 ± 0.24	1.78 ± 0.16	1.59 ± 0.10	2 ± 0.00	3* ± 0.00	1.93 ± 0.07	1.78 ± 0.07

* Différence par rapport aux autres nationalités, significative au seuil $\alpha = 0.05$.

Les autres différences ne sont pas significatives.

1) Facteurs de pondération : solution très satisfaisante : 3; satisfaisante : 2; partielle : 1; insatisfaisante : 0.

T a b l e a u 43
COMMENTAIRES RELATIFS AUX ETABLISSEMENTS PRESCOLAIRES FREQUENTES

Commentaires portant sur	Etablissement préscolaire fréquenté								Total, tous établis. tous comment.	
	off. à Genève favor. défav.a)		off. en France favor. défav.		privé, CERN favor. défav.		privé, autre favor. défav.			
	nombre de commentaires								nombre	pr.cent
langue	7	3	2	-	12	9	7	2	42	10
activité	1	16 ⁵⁾	1	7 ⁷⁾	7	9	9	5	55	13
accès au primaire	1	12 ⁶⁾	1	1	1	2	3	3	24	6
pédagogie	14 ⁴⁾	12 ⁴⁾	-	26 ⁸⁾	22 ⁹⁾	7 ⁹⁾	26 ¹¹⁾	10 ¹¹⁾	117	28
aspects financiers	3	-	1	-	1	6	-	8	19	4
localisation ¹⁾	20	3	3	5	18	4	11	16	80	19
horaires ²⁾	1	8	-	3	14	9	6	4	45	11
milieu social ³⁾	10	1	2	-	11	3	10	2	39	9
divers	-	-	-	-	1 ¹⁰⁾	-	1 ¹⁰⁾	-	2	-
Total, tous commen.	57	55	10	42	87	49	73	50	423	100

T a b l e a u 44
MOTIFS D'INTERET ET D'ABANDON DES ETABLISSEMENTS PRESCOLAIRES PRIS EN CONSIDERATION MAIS NON RETENUS

Motifs relatifs à	Etablissement préscolaire pris en considération								Total, tous établissements	
	off. à Genève		off. en France		privé, CERN		privé, autre		motifs d'	
	motifs d'		motifs d'		motifs d'		motifs d'		int. et	aband.
	intérêt	abandon	intérêt	abandon	intérêt	abandon	intérêt	abandon	d'aban.	seulem.
langue	1	-	-	-	1	-	3	1	6	1
activités	4	3	2	-	-	-	3	-	12	3
accès au primaire	2	2	3	-	-	-	1	3	11	5
pédagogie	2	6	3	-	3	1	9	9	33	16
aspects financiers	3	-	-	-	-	1	-	2	6	3
localisation ¹⁾	4	2	-	-	8	1 ¹⁵⁾	17	15	47	18
horaires ²⁾	1	1	1	-	2	1 ¹⁶⁾	7	3	16	5
milieu social ³⁾	2	-	-	-	3	-	3	1	9	1
impossibilité de s'inscrire	-	6 ¹²⁾	-	11 ¹³⁾	-	9 ¹⁴⁾	-	9 ¹⁴⁾	35	35
Total, tous motifs	19	20	9	11	17	13	43	43	175	87

a) Favorable; défavorable.

1) Par rapport au domicile surtout; parfois par rapport au lieu de travail.

2) Compatibilité avec horaires de travail des parents; disponibilité de temps libre continu pour activités extra-scolaires.

3) Diversité du point de vue de l'origine sociale surtout; parfois aussi homogénéité confessionnelle ou diversité des nationalités.

4) Favorables : méthodes pédagogiques, locaux et équipement; défavorables : discipline excessive (7 comment.), nombre d'enfants dans les classes.

5) Activités insuffisantes par rapport aux capacités des enfants (11); insuffisance des activités de plein air et artistiques.

6) Difficulté de poursuivre ensuite dans un enseignement primaire autre que celui de Genève.

7) Insuffisance des activités de plein air et artistiques.

8) Méthodes pédagogiques passives et discipline (8), nombre d'enfants dans les classes (14), locaux (4).

9) Favorables : méthodes pédagogiques (18); défavorables : nombre d'enfants dans les classes (5).

10) Soulage la mère de famille.

11) Favorables : méthodes pédagogiques (20); nombre d'enfants dans les classes (6); défavorables : méthodes pédagogiques (6).

12) Age d'admission.

13) Pas d'admission quand le domicile est en Suisse (7); établissement préscolaire inexistant (4).

14) Manque de place.

15) Trop éloigné du domicile pour pouvoir assurer le transport de l'enfant.

16) Horaire du jardin d'enfant incompatible avec horaire de travail du fonctionnaire, ce qui crée un problème de transport.

T a b l e a u 45
COMMENTAIRES RELATIFS AUX ETABLISSEMENTS PRIMAIRES FREQUENTES

Commentaires portant sur	Etablissement primaire fréquenté						Total, tous établissem. tous commentaires	
	officiel à Genève favor. défavor.		officiel en France ^{a)} favor. défavor.		privé ^{b)} favor. défavor.			
	nombre de commentaires						nombre	pr.cent
langue d'enseignement	7	5	5	-	6	1	24	3
matières principales	13	35 ⁶⁾	24 ⁷⁾	6	26 ⁹⁾	7	111	13
matières secondaires ¹⁾	4	23	2	52	13	14	103	13
transferts, nécessité d'une scolarité nationale	4	29	15	7	13	4	72	9
pédagogie	29 ⁵⁾	64 ⁵⁾	16 ⁷⁾	82 ⁸⁾	32 ¹¹⁾	22	245	29
aspects financiers	2	2	2	6 ¹⁴⁾	2 ¹⁰⁾	15	29	3
localisation ²⁾	38	6	12	52	17	15	140	17
horaires ³⁾	2	25	2	22	10	5	66	8
milieu social ⁴⁾	18	3	9	3	4	5	42	5
Total, tous commentaires	117	192	87	230	123	88	837	100

T a b l e a u 46
MOTIFS D'INTERET ET D'ABANDON DES ETABLISSEMENTS PRIMAIRES PRIS EN CONSIDERATION MAIS NON RETENUS

Motifs relatifs à	Etablissement primaire pris en consideration						Total, tous établissements	
	officiel à Genève		officiel en France ^{a)}		privé ^{b)}		motifs d'	
	motifs d'intérêt	abandon	motifs d'intérêt	abandon	motifs d'intérêt	abandon	motifs d'intér.et d'aband.	abandon seulem.
langue d'enseignement	-	1	-	-	13	1	15	2
matières principales	1	8	6	-	14	-	29	8
matières secondaires ¹⁾	-	-	-	-	6	4	10	4
transferts, nécessité d'une scolarité nationale	1	5	10	-	29	1	46	6
pédagogie	-	10	6	5	24	8	53	23
aspects financiers	5	-	-	1 ¹⁴⁾	2	37	45	38
localisation ²⁾	18	-	2	18 ¹³⁾	11 ¹³⁾	38	87	56
horaires ³⁾	-	4 ¹²⁾	-	2 ¹²⁾	-	3	9	9
milieu social ⁴⁾	4	-	2	-	5	16	27	16
impossibilité d'inscription	-	-	-	10 ¹⁵⁾	-	7	17	17
Total, tous motifs	29	28	26	36	104	115	338	179

- a) Y compris l'Ecole primaire française de Genève.
- b) Les écoles privées ne constituent pas un ensemble homogène. Pour les écoles privées à programme français, les commentaires sont forts semblables à ceux relatifs à l'enseignement officiel français.
- 1) Sports, arts, etc.
- 2) Par rapport au domicile.
- 3) Compatibilité avec horaires de travail des parents; temps libre continu pour activités extra-scolaires.
- 4) Diversité du point de vue de l'origine sociale surtout; parfois aussi homogénéité confessionnelle ou diversité des nationalités.
- 5) Favorables : méthodes d'enseignement (20), nombre d'enfants par classe (7), locaux et équipement (2); défavorables : méthodes d'enseig., en particulier passivité de l'enf. (53), nombre d'enf. par classe (11).
- 6) Enseignement insuffisant des langues vivantes (9), insuffisance des autres matières principales par rapport aux capacités intellectuelles de l'enfant (20), enseignement de l'histoire et de la géographie sur une base exclusivement nationale.
- 7) Favorable : enseignement intensif.
- 8) Excès de devoirs, méthodes disciplinaires, etc. (30); nombre d'enf. par classe (41); locaux et équip. (12).
- 9) Langues vivantes, enseignement de l'histoire et de la géographie sur une base large, enseignement intensif.
- 10) Ecole primaire anglaise moins coûteuse que d'autres écoles privées en langue anglaise.
- 11) Méthodes pédagogiques actives ou intensives (17), nombre d'élèves dans les classes (13), locaux et équip.
- 12) Manque de temps libre pour activités extra-scolaires.
- 13) Problèmes de transport des enfants français domiciliés en Suisse et destinés à l'enseignement français; manque de logements en France.
- 14) Ecole primaire française de Genève; écoles situées en France alors que le domicile est en Suisse.
- 15) Les enfants domiciliés en Suisse, même français, ne sont pas acceptés dans toutes les écoles primaires fran.

Tableau 47

COMMENTAIRES RELATIFS AUX ETABLISSEMENTS SECONDAIRES FREQUENTES

Commentaires portant sur	Etablissement secondaire fréquenté						Total, tous établisse- ment, tous commentaires	
	officiel à Genève favor. défavor.		officiel en France favor. défavor.		privé ^{a)} favor. défavor.			
	nombre de commentaires						nombre	pr. cent
langue d'enseignement	-	1	-	-	4	-	5	2
matières principales	2	1	10 ⁶⁾	5	9 ⁷⁾	2	29	9
matières secondaires ¹⁾	-	6	1	19	4	10	40	12
transferts, validité du diplôme final, nécessité d'une scolarité nationale	1	8	14	6	11	3	43	13
pédagogie	2	5	12 ⁶⁾	25 ⁵⁾	23 ⁸⁾	9	76	23
aspects financiers	-	1	-	3	-	14	18	5
localisation ²⁾	3	8	4	33	7	16	71	22
horaires ³⁾	2	1	3	4	7	3	20	6
milieu social ⁴⁾	1	-	7	1	4	15	28	8
Total, tous commentaires	11	31	51	96	69	72	330	100

Tableau 48

MOTIFS D'INTERET ET D'ABANDON DES ETABLISSEMENTS SECONDAIRES PRIS EN CONSIDERATION MAIS NON RETENUS

Motifs relatifs à	Etablissement secondaire pris en considération						Total, tous établissements	
	officiel à Genève		officiel en France		privé ^{a)}		motifs d'	
	motifs d' intérêt	abandon	motifs d' intérêt	abandon	motifs d' intérêt	abandon	intér.et d'aban.	abandon seulem.
langue d'enseignement	-	1	-	-	6	-	7	1
matières principales	1	3	4	1	9	5	23	9
matières secondaires ¹⁾	-	-	-	-	6	-	6	-
transferts, validité du diplôme final, nécessité d'une scolarité nationale	1	8	10	-	12	3	34	11
pédagogie	1	1	8	6	16	8	40	15
aspects financiers	1	-	-	10 ⁹⁾	-	15	26	25
localisation ²⁾	1	1	4	19 ¹⁰⁾	5	13	43	33
horaires ³⁾	-	-	-	1	2	-	3	1
milieu social ⁴⁾	-	-	-	2	5	7	14	9
impossibilité d'inscription	-	-	-	1	-	5	6	6
Total, tous motifs	5	14	26	40	61	56	202	110

a) Les écoles privées ne constituent pas un ensemble homogène. Pour les écoles privées à programme français, les commentaires sont fort semblables à ceux relatifs à l'enseignement officiel français.

- 1) Sports, arts, etc.
- 2) Par rapport au domicile.
- 3) Compatibilité avec horaires de travail des parents; disponibilité de temps libre continu pour activités extra-scolaires.
- 4) Diversité du point de vue de l'origine sociale surtout; parfois aussi homogénéité confessionnelle ou diversité des nationalités.
- 5) Méthodes pédagogiques et disciplinaires (11), nombre d'élèves dans les classes (9), locaux et équipement (5).
- 6) Enseignement intensif.
- 7) En particulier langues vivantes, histoire et géographie.
- 8) Méthodes actives et autres aspects pédagogiques (16); nombre d'élèves dans les classes (7).
- 9) Coût de l'enseignement secondaire avec internat et transports nécessités par la distance (grades 3 à 9; résidents et non-résidents A; Français et Belges).
- 10) Absence de secondaire supérieur français accessible aux fonctionnaires habitant la rive droite du Canton et les zones résidentielles françaises proches du CERN.

Tableau 49

COMMENTAIRES RELATIFS AUX ETABLISSEMENTS FREQUENTES : SECONDAIRE PROFESSIONNEL ET APPRENTISSAGE

Commentaires portant sur	Etablissement fréquenté	
	Secondaire professionnel et apprent. favorables	défavorables
	nombre de commentaires	
matières principales	1	-
matières secondaires	-	1
validité du diplôme final	3	4
pédagogie	3	1
aspects financiers	2	2
localisation	2	8
horaires	-	3
Total, tous commentaires	11	19

Tableau 50

L'ASPECT FINANCIER (LE COUT), MOTIF D'ABANDON D'UN ETABLISSEMENT¹⁾ PRIS EN CONSIDERATION

	ayant participé à l'enquête	Fonctionnaires mentionnant le coût comme motif d'abandon	
		nombre ²⁾	pour cent (1ère colonne = 100)
<u>Catégories de résidence</u>			
non-résidents A	445	32	7
non-résidents B	83	3	4
résidents	142	11	8
(boursiers, attachés de recherche)	(13)	(-)	(-)
Total, toutes catégories de résidence :	683	46	7
<u>Nationalités</u>			
Allemands et Autrichiens	64	1	2
Belges	30	3	10
Britanniques	66	12	18
Français	291	16	6
Italiens et Espagnols	56	3	5
Suisses	111	5	5
Danois, Grecs, Néerlandais, Norvégiens et Suédois	65	6	9
Total, toutes nationalités :	683	46	7
<u>Grades</u>			
2	3	-	-
3	4	1	25
4	29	2	7
5	91	7	8
6	139	6	4
7	108	9	8
8	67	6	9
9	66	6	9
10	63	6	10
11	34	1	3
12	40	1	2
13	18	1	6
14	8	-	-
(Boursiers, attachés de recherche)	(13)	(-)	(-)
Total, tous grades :	683	46	7 ± 1

1) Préscolaire, primaire ou secondaire.

2) Il s'agit ici du nombre de fonctionnaires, alors que dans les tableaux 43 à 49 il s'agissait du nombre de commentaires.

FACTEURS DETERMINANT LE CHOIX DU MODE DE SCOLARISATION

PRIMAIRE OU SECONDAIRE

Tableaux 51 à 64

T a b l e a u 51

TAUX DE REPONSE A LA QUESTION D - IMPORTANCE RELATIVE DES FACTEURS DE CHOIX - PAR NATIONALITES,
CATEGORIES DE RESIDENCE ET PAYS DE DOMICILE

	Fonctionnaires ayant répondu à l'enquête à la question D ¹⁾		Taux de réponse à la question D (réponses à l'enquête = 100)
	nombre		pour cent
<u>Groupeements de nationalités</u>			
Allemands et Autrichiens	64	61	95
Belges	30	29	97
Britanniques	66	63	95
Espagnols et Italiens	56	51	91
Français	290	240	83
Suisses	110	80	73
Danois, Néerlandais, Norvégiens, Suédois, Grecs et autres	67	64	96
<u>Catégories de résidence</u>			
non-résidents A	445	407	91
non-résidents B	83	75	90
résidents	142	93	65
boursiers, att. de recherche	13	13	100
Français, non-résidents A	170	147	86
non-résidents B	49	45	92
résidents	71	48	68
boursiers, attachés de recherche	-	-	-
Suisses, non-résidents A	25	20	80
non-résidents B	18	17	94
résidents	65	41	63
boursiers, attachés de recherche	2	2	100
<u>Pays de domicile</u>			
domiciliés en Suisse	451	406	90
domiciliés en France	232	182	78
<u>Total</u> , toutes nationalités, catég. de résidence et pays de domicile	683	588	86

1) Fonctionnaires ayant exprimé une opinion sur tout ou partie de la question D.

T a b l e a u 52

TAUX D'OPINIONS EXPRIMEES POUR CHAQUE FACTEUR DE CHOIX, PAR GROUPES DE NATIONALITES

Facteurs de choix	Allemands Autrich.	Belges	Britan.	Français	Italiens Espagnols	Suisses	Dan. Grecs Néer.Norv. Suédois	Total, toutes nationalités	
	(61 = 100)	(29 = 100)	(63 = 100)	(240 = 100)	(51 = 100)	(80 = 100)	(64 = 100)	pour cent (588 = 100)	rang
Programme des études pour les matières principales :				pour cent ¹⁾					
- proche du programme officiel du pays d'origine	75	72	94	75	80	56	80	75	5
- donnant des bases et une méthode de travail	85	79	87	53	63	67	84	68	10
Méthodes pédagogiques modernes	43	17	63	23	27	27	52	33	18
Diplôme de fin d'études :									
- utile pour continuer études ou travailler localement	62	52	76	61	59	65	77	64	12
- validité au pays d'origine	67	59	94	71	69	51	83	71	7
- validité dans de nombreux pays d'Europe	98	97	84	83	88	76	89	86	1
Enseignement à plein temps en langue maternelle	87	66	95	62	63	60	81	70	8
Cours spéciaux de langue maternelle	92	34	68	22	76	32	91	49	15
Cours spéciaux d'apprentissage du français	74	14	84	16	65	26	78	42	16
Enseignement des langues vivantes	79	83	78	76	67	72	87	77	4
Activités secondaires :									
- sports	84	86	89	86	86	86	89	86	1
- arts	82	83	86	75	76	74	83	78	3
Milieu familial et social :									
- intégration de l'enfant au milieu local	77	76	84	60	73	65	84	69	9
- intégration de l'enfant au milieu international	72	79	89	63	76	67	78	71	7
- intégration de l'enfant au pays d'origine	62	69	89	48	63	42	75	58	13
- maintien de l'enfant au foyer familial	75	79	76	67	67	77	86	73	6
Organisation matérielle :									
- distance, transports, cantines	77	79	87	82	67	69	77	78	3
- horaires	70	72	75	64	55	62	66	65	11
- locaux	67	69	87	64	59	54	59	65	11
Nombre d'enfants par classe	90	86	95	75	69	72	78	79	2
Nombre d'enfants dans l'école	67	59	79	47	41	46	64	55	14
Aspects financiers	41	34	60	41	31	34	30	40	17

1) En pour cent du nombre de fonctionnaires ayant exprimé une opinion sur tout ou partie de la question D.

T a b l e a u 53

EXTRAIT DES RESULTATS BRUTS DU DEPOUILLEMENT.
DEGRES D'IMPORTANCE ACCORDES A CHAQUE FACTEUR DE CHOIX, PAR NATIONALITES

Facteurs de choix Nationalités	Degrés d'importance				Total		
	prépondérant (3)	important (2)	souhaitable (1)	sans import. (0)	opinions exprimées	sans opinion	avec et sans opin.
nombre							
<u>Programme des études proche du programme officiel de votre pays d'origine</u>							
Allemands	1	8	22	11	42	14	56
Autrichiens	-	-	3	1	4	1	5
Belges	5	5	8	3	21	8	29
Britanniques	23	17	14	5	59	4	63
Danois	2	1	3	-	6	1	7
Espagnols	1	1	1	1	4	-	4
Français	80	43	52	4	179	61	240
Grecs	-	-	2	1	3	1	4
Italiens	10	9	14	4	37	10	47
Néerlandais	2	4	11	6	23	8	31
Norvégiens	-	2	6	3	11	2	13
Suédois	2	1	1	3	7	1	8
Suisses	10	13	16	6	45	35	80
Autres	-	-	-	1	1	-	1
Total :	136	104	153	49	442	146	588
<u>Programme des études donnant des bases et une méthode de travail</u>							
Allemands	27	16	4	1	48	8	56
Autrichiens	2	2	-	-	4	1	5
Belges	18	5	-	-	23	6	29
Britanniques	21	29	5	-	55	8	63
Danois	3	3	-	-	6	1	7
Espagnols	1	-	-	-	1	3	4
'	'	'	'	'	'	'	'
'	'	'	'	'	'	'	'
'	'	'	'	'	'	'	'
'	'	'	'	'	'	'	'
'	'	'	'	'	'	'	'

Tableau 54

VALEUR MOYENNE DE L'IMPORTANCE ACCORDEE AUX DIVERS FACTEURS DE CHOIX POUR L'ENSEMBLE DES FONCTIONNAIRES, SELON LE STATUT DE RESIDENCE

Facteurs de choix	Non-résidents A A (407)		Non-résidents B B (75)		Résidents R (93)		Total, toutes catég. de résidence Tous (575) ¹⁾	Différences significatives
	moyenne	nbre opi- nions	moyenne	nbre opi- nions	moyenne	nbre opi- nions	moyenne ¹⁾	nbre opi- nions
Programme des études pour les matières principales :								
- proche du programme officiel du pays d'origine	1.68 ± 0.06	332	1.98 ± 0.14	52	1.98 ± 0.13	47	1.75 ± 0.05	431
- donnant des bases et une méthode de travail	2.38 ± 0.04	287	2.21 ± 0.12	48	2.35 ± 0.11	52	2.35 ± 0.04	387
Méthodes pédagogiques modernes	1.86 ± 0.07	153	2.12 ± 0.23	16	2.05 ± 0.22	21	1.91 ± 0.07	190
Diplôme de fin d'études :								
- utile pour continuer études ou travailler localement	1.88 ± 0.06	260	2.09 ± 0.12	53	2.22 ± 0.10	59	1.97 ± 0.05	372
- validité au pays d'origine	2.30 ± 0.04	308	2.34 ± 0.11	53	2.12 ± 0.12	48	2.28 ± 0.04	409
- validité dans de nombreux pays d'Europe	2.25 ± 0.04	360	2.29 ± 0.11	65	2.20 ± 0.10	69	2.25 ± 0.04	494
Enseignement à plein temps en langue maternelle	1.18 ± 0.06	312	1.41 ± 0.16	49	2.17 ± 0.15	42	1.31 ± 0.06	403
Cours spéciaux de langue maternelle	1.40 ± 0.06	232	1.74 ± 0.17	27	1.47 ± 0.24 ²⁾	17	1.43 ± 0.06	276
Cours spéciaux d'apprentissage du français	1.18 ± 0.07	206	1.60 ± 0.26	15 ³⁾	1.54 ± 0.30 ²⁾	13	1.23 ± 0.07	234
Enseignement des langues vivantes	2.16 ± 0.04	324	2.33 ± 0.10	52	2.49 ± 0.08	65	2.23 ± 0.04	441
Activités secondaires :								
- sports	1.71 ± 0.04	352	1.84 ± 0.08	63	1.76 ± 0.09	80	1.73 ± 0.03	495
- arts	1.47 ± 0.04	329	1.50 ± 0.08	52	1.45 ± 0.09	65	1.47 ± 0.03	446
Milieu familial et social :								
- intégration de l'enfant au milieu local	1.93 ± 0.05	305	1.73 ± 0.12	48	1.87 ± 0.12	45	1.90 ± 0.04	398
- intégration de l'enfant au milieu international	1.46 ± 0.05	313	1.64 ± 0.13	45	1.31 ± 0.12	49	1.46 ± 0.04	407
- intégration de l'enfant au pays d'origine	1.57 ± 0.06	268	1.27 ± 0.16	33	1.33 ± 0.17	33	1.52 ± 0.05	334
- maintien de l'enfant au foyer familial	2.15 ± 0.06	306	1.77 ± 0.15	48	2.33 ± 0.09	67	2.13 ± 0.05	421
Organisation matérielle :								
- distance, transports, cantines	2.17 ± 0.04	330	2.41 ± 0.10	58	2.32 ± 0.09	63	2.22 ± 0.03	451
- horaires	1.68 ± 0.05	279	1.93 ± 0.11	43	1.85 ± 0.11	54	1.73 ± 0.04	376
- locaux	1.70 ± 0.05	275	1.98 ± 0.11	44	1.82 ± 0.13	51	1.75 ± 0.04	370
Nombre d'enfants par classe	2.19 ± 0.04	327	2.44 ± 0.08	54	2.23 ± 0.09	70	2.22 ± 0.03	451
Nombre d'enfants dans l'école	0.54 ± 0.05	239	0.77 ± 0.19	30	0.86 ± 0.17	42	0.61 ± 0.05	311
Aspects financiers	1.80 ± 0.08	157	2.11 ± 0.14	27	2.10 ± 0.14	41	1.89 ± 0.06	225

* Différence significative au seuil de confiance $\alpha = 0.050$ *** Différence significative au seuil de confiance $\alpha \leq 0.010$ mesurées par la méthode du χ^2 .

1) Ces chiffres diffèrent de ceux du tableau 55 par suite de la non-inclusion des données relatives aux boursiers et attachés de recherche.

2) Le faible nombre d'opinions exprimées et la dispersion des réponses traduit l'incertitude des résidents au sujet de ces facteurs.

3) 19 % des non-résidents B qui ont répondu à l'enquête sont non francophones.

4) La différence ne devient significative que si on groupe les non-résidents B et les résidents, groupement justifié par la similitude des réponses.

5) Distance, transports, locaux, nombre d'enfants par classe. Moyenne générale des non-résidents A : 2.04 ± 0.025 ; moyenne des non-résidents B : 2.30 ± 0.07 .

T a b l e a u 57

DEGRES D'IMPORTANCE¹⁾ ATTRIBUES AUX DIVERS FACTEURS DE CHOIX, PAR L'ENSEMBLE DES FONCTIONNAIRES, SELON LE STATUT DE RESIDENCE

Facteurs de choix	Les diverses catégories de résidence attribuent le même degré d'importance, ou bien les différences sont faibles	Les diverses catégories de résidence attribuent des degrés d'importance différents
Programme des études pour les matières principales : - proche du programme officiel du pays d'origine - donnant des bases et une méthode de travail	important(*) prépondérant	- -
Méthodes pédagogiques modernes	important	-
Diplôme de fin d'études : - utile pour continuer études ou travailler localement - validité au pays d'origine - validité dans de nombreux pays d'Europe	important * prépondérant prépondérant	- - -
Enseignement à plein temps en langue maternelle	-	*** non-résidents : souhaitable; résidents : prépondérant
Cours spéciaux de langue maternelle	souhaitable	-
Cours spéciaux d'apprentissage du français	souhaitable	-
Enseignement des langues vivantes	prépondérant *	-
Activités secondaires : - sports - arts	important souhaitable	- -
Milieu familial et social : - intégration de l'enfant au milieu local - intégration de l'enfant au milieu international - intégration de l'enfant au pays d'origine - maintien de l'enfant au foyer familial	important souhaitable souhaitable prépondérant *	- - - -
Organisation matérielle : - distance, transports, cantines - horaires - locaux	prépondérant important important	- - -
Nombre d'enfants par classe	prépondérant	-
Nombre d'enfants dans l'école	sans importance	-
Aspects financiers	très important(*)	-

- * Différence entre catégories de résidence, significative au seuil de confiance $\alpha = 0.050$
- (*) Différence significative seulement si on groupe les non-résidents B et les résidents
- *** Différence entre catégories de résidence, significative au seuil de confiance $\alpha \leq 0.010$

mesurées par la méthode du χ^2 .

1) Par ordre décroissant d'importance : prépondérant, important, souhaitable, sans importance.

T a b l e a u 58

DEGRES D'IMPORTANCE¹⁾ ATTRIBUES AUX DIVERS FACTEURS DE CHOIX, PAR L'ENSEMBLE DES FONCTIONNAIRES, SELON LA NATIONALITE

Facteurs de choix	Les diverses nationalités attribuent le même degré d'importance, ou bien les différences sont faibles	Les diverses nationalités attribuent des degrés d'importance différents
Programme des études pour les matières principales :		
- proche du programme officiel du pays d'origine	-	*** [Britanniques et Français : très important All. Aut. ; Grecs Néerl. Scand. : sans import. à souhaitable Autres : souhaitable à important
- donnant des bases et une méthode de travail	prépondérant ***	-
Méthodes pédagogiques modernes	important	-
Diplôme de fin d'études :		
- utile pour continuer études ou travailler localement	important	-
- validité au pays d'origine	prépondérant *	-
- validité dans de nombreux pays d'Europe	prépondérant	-
Enseignement à plein temps en langue maternelle	-	*** [Belges; Britann.; Français; Suisses; (Esp.) : important Autres : sans importance
Cours spéciaux de langue maternelle	souhaitable *	-
Cours spéciaux d'apprentissage du français	souhaitable * ²⁾	-
Enseignement des langues vivantes	-	** prépondérant pour tous, sauf Britann. (important)
Activités secondaires :		
- sports	important	-
- arts	souhaitable	-
Milieu familial et social :		
- intégration de l'enfant au milieu local	-	*** prépondérant pour tous (moyenne), sauf Franç. (souhaitable)
- intégration de l'enfant au milieu international	souhaitable	-
- intégration de l'enfant au pays d'origine	-	*** souhaitable à important pour tous, sauf Britann. (prépond.)
- maintien de l'enfant au foyer familial	prépondérant	-
Organisation matérielle :		
- distance, transports, cantines	prépondérant *	-
- horaires	important	-
- locaux	important *	-
Nombre d'enfants par classe	prépondérant *	-
Nombre d'enfants dans l'école	sans importance *	-
Aspects financiers	-	*** [de souhaitable (All. Aut.) à très important (Belges, Britann.) avec de larges marges d'erreur.

- * Différence par rapport à la moyenne, significative au seuil de confiance $\alpha = 0.050$
 ** Différence par rapport à la moyenne, significative au seuil de confiance $\alpha = 0.025$
 *** Différence par rapport à la moyenne, significative au seuil de confiance $\alpha \leq 0.010$

mesurées par la méthode du χ^2 .

- 1) Par ordre décroissant d'importance : prépondérant, important, souhaitable, sans importance.
 2) Francophones exceptés.

Tableau 59

DEGRES D'IMPORTANCE¹⁾ ATTRIBUES AUX DIVERS FACTEURS DE CHOIX, PAR LES NON-RESIDENTS A, SELON LA NATIONALITE

Facteurs de choix	Les diverses nationalités attribuent le même degré d'importance, ou bien les différences sont faibles	Les diverses nationalités attribuent des degrés d'importance différents
Programme des études pour les matières principales :		
- proche du programme officiel du pays d'origine	-	*** [Britanniques et Français : très important All. Aut. ; Grecs Néerl. Scand. : sans import. à souhaitable Autres : souhaitable à important
- donnant des bases et une méthode de travail	prépondérant ***	-
Méthodes pédagogiques modernes	important	-
Diplôme de fin d'études :		
- utile pour continuer études ou travailler localement	important	-
- validité au pays d'origine	prépondérant(*)	-
- validité dans de nombreux pays d'Europe	prépondérant	-
Enseignement à plein temps en langue maternelle	-	*** [Belges; Britanniques; Français : important Autres : sans importance
Cours spéciaux de langue maternelle	souhaitable *	-
Cours spéciaux d'apprentissage du français	souhaitable * ²⁾	-
Enseignement des langues vivantes	-	** prépondérant pour tous, sauf Britann. (important)
Activités secondaires :		
- sports	important	-
- arts	souhaitable	-
Milieu familial et social :		
- intégration de l'enfant au milieu local	-	*** prépondérant pour tous (moyenne), sauf Franç. (souhaitable)
- intégration de l'enfant au milieu international	souhaitable	-
- intégration de l'enfant au pays d'origine	-	*** souhaitable à important pour tous, sauf Britann. (prépond.)
- maintien de l'enfant au foyer familial	prépondérant	-
Organisation matérielle :		
- distance, transports, cantines	prépondérant(*)	-
- horaires	important	-
- locaux	important(*)	-
Nombre d'enfants par classe	prépondérant(*)	-
Nombre d'enfants dans l'école	sans importance	-
Aspects financiers	-	* [de souhaitable (All. Aut.) à très important (Belges, Britann.) avec de larges marges d'erreur.

- * Différence par rapport à la moyenne, significative au seuil de confiance $\alpha = 0.050$
 (*) Différence entre nationalités, significative au seuil de confiance $\alpha = 0.050$
 ** Différence par rapport à la moyenne, significative au seuil de confiance $\alpha = 0.025$
 *** Différence par rapport à la moyenne, significative au seuil de confiance $\alpha \leq 0.010$

mesurées par la méthode du χ^2 .

1) Par ordre décroissant d'importance : prépondérant, important, souhaitable, sans importance.

2) Francophones exceptés.

T a b l e a u 60

VALEUR MOYENNE DE L'IMPORTANCE ACCORDEE AUX FACTEURS DITS "DE CONFORMISME AU PAYS D'ORIGINE", PAR L'ENSEMBLE DES FONCTIONNAIRES, SELON LE STATUT DE RESIDENCE

Facteurs dits "de conformisme au pays d'origine"	Non-résidents A A (407)		Non-résidents B B (75)		Résidents R (93)		Total, toutes catég. de résidence Tous (575)		Différences significatives
	moyenne	nombre opinions	moyenne	nombre opinions	moyenne	nombre opinions	moyenne	nombre opinions	plus d'importance/ /moins d'import.
Programme des études pour les matières principales : - proche du programme officiel du pays d'origine	1.68	332	1.98	52	1.98	47	1.75	431	
Diplôme de fin d'études : - validité au pays d'origine	2.30	308	2.34	53	2.12	48	2.29	409	
Enseignement à plein temps en langue maternelle	1.18	312	1.41	49	2.17	42	1.31	403	
Milieu familial et social : - intégration de l'enfant au pays d'origine	1.57	268	1.27	33	1.33	33	1.52	334	
Ensemble des facteurs "de conformisme"	1.69 ± 0.03	1220	1.81 ± 0.08	187	1.94 ± 0.08	170	1.75 ± 0.02	1577	* R/A

* Différence significative au seuil de confiance $\alpha = 0.050$, mesurée par la méthode du χ^2 .

T a b l e a u 61

VALEUR MOYENNE DE L'IMPORTANCE ACCORDEE AUX FACTEURS DITS "DE CONFORMISME AU PAYS D'ORIGINE", PAR LES NON-RESIDENTS A, SELON LA NATIONALITE

Facteurs dits "de conformisme au pays d'origine"	Allemands Autrichiens A (57)		Belges Be (29)		Britanniques Br (62)		Français F (147)		Italiens Espagnols I (35)		Suisses Su (20)		Danois Grecs Néerl. Norv. Suédois Sc (57)		Total, toutes nationalités Tous (407)	
	moy.	1)nb	moy.	nb	moy.	nb	moy.	nb	moy.	nb	moy.	nb	moy.	nb	moy.	nb
Programme des études pour les matières principales : - proche du pays d'origine	1.00	44	1.57	21	1.97	58	2.06	123	1.56	27	1.54	13	1.13	45	1.68	331
Diplôme de fin d'études : - validité au pays d'origine	2.07	40	2.29	17	2.53	58	2.33	110	2.37	24	2.00	10	2.14	49	2.30	308
Enseignement à plein temps en langue maternelle	0.26	50	1.89	19	1.53	60	1.90	102	0.50	22	1.08	13	0.16	45	1.18	311
Milieu familial et social : - intégration de l'enfant au pays d'origine	1.27	37	1.10	20	2.13	56	1.51	77	1.79	24	1.18	11	1.47	42	1.58	267
Ensemble des facteurs "de conformisme"	1.09 ± 0.06	171	1.69 ± 0.10	77	*** 2.04 ± 0.07	232	*** 1.99 ± 0.05	412	1.58 ± 0.09	97	1.42 ± 0.15	47	1.24 ± 0.06	181	1.69 ± 0.03	1217

*** Différence significative au seuil de confiance $\alpha \leq 0.010$, mesurée par la méthode du χ^2 .

1) Nombre d'opinions.

Tableau 62

VALEUR MOYENNE DE L'IMPORTANCE ACCORDEE AUX FACTEURS DITS "DE CONFORMISME AU PAYS D'ORIGINE",
PAR LES FONCTIONNAIRES AYANT DES ENFANTS EN AGE D'ECOLE SECONDAIRE

Facteurs dits "de conformisme au pays d'origine"	Fonctionnaires ayant au moins un enfant en âge d'école secondaire ¹⁾		Ensemble des fonctionnaires ²⁾	
	moyenne	nombre d'opinions	moyenne	nombre d'opinions
Programme des études pour les matières principales : - proche du programme officiel du pays d'origine	1.88	96	1.74 ± 0.05	442
Diplôme de fin d'études : - validité au pays d'origine	2.37	100	2.29 ± 0.03	416
Enseignement à plein temps en langue maternelle	1.34	79	1.29 ± 0.06	413
Milieu familial et social : - intégration de l'enfant au pays d'origine	1.60	68	1.52 ± 0.05	343
Ensemble des facteurs "de conformisme"	1.85	343	1.72 ± 0.03	1614

1) Les résidents constituent le 15 % des répondants pour ces 4 facteurs.

2) Les résidents constituent le 10 % des répondants pour ces 4 facteurs.

Tableau 63

IMPORTANCE RESPECTIVE DES LANGUES VIVANTES DEVANT ETRE ENSEIGNEES, PAR NATIONALITES

Langues vivantes	Allemands Autrich.	Belges	Britan.	Français	Italiens Espagnols	Suisses	Dan.Grecs Néer.Norv. Suédois	Total, toutes nationalités
	en % du nombre de répondants de chaque nationalité							
	61 = 100	29 = 100	63 = 100	240 = 100	51 = 100	80 = 100	64 = 100	588 = 100
Anglais	80	90	(25)	80	70	70	80	75 (Britan.non compris) ¹⁾
Allemand	(40)	70	60	55	40	60	50	55 (Allem.Autr. non compris) ¹⁾
Russe								10
Espagnol								7
Italien								6
Français ²⁾	220	(0) ¹⁾	250	(0.5) ¹⁾	210	(10) ¹⁾	225	?

Remarque générale. Ces réponses sont à interpréter uniquement dans le contexte d'un milieu où la langue locale est le français, et les langues de travail, le français et l'anglais. Les parents scandinaves par exemple, doivent acquérir, en plus de la langue maternelle, le français et l'anglais; ils reportent probablement ce module sur leurs enfants avant de songer à la quatrième langue vivante.

1) Les répondants ont, dans l'ensemble, suivi les instructions qui étaient de répondre selon leurs besoins particuliers.

2) Les réponses relatives au français, langue locale, sont difficiles à interpréter, les Britanniques étant les seuls dont une partie des enfants font une scolarité en anglais et à qui il est donc nécessaire d'enseigner le français. Les autres faisant une scolarité française, les répondants ont, dans l'ensemble, suivi les instructions et n'ont pas mentionné le français comme langue à enseigner. D'après les réponses britanniques, il semble que la nécessité de "connaître" la langue locale soit considérée comme prépondérante.

T a b l e a u 64

COMMENTAIRES SPONTANES RELATIFS AUX ASPECTS FINANCIERS DE LA SCOLARITE,
EXPRIMES DANS LE CADRE DE LA QUESTION SUR LES FACTEURS DE CHOIX

Commentaires spontanés	nombre	pour cent ¹⁾
L'accès aux études doit être possible à chacun, sans obstacles financiers ²⁾	144	66
L'aspect financier est lié à la qualité de l'enseignement dispensé ³⁾	29	13
Le système de remboursement des frais scolaires au CERN est insatisfaisant ⁴⁾	23	10
Le système de remboursement des frais scolaires au CERN est satisfaisant	6	3
Autres commentaires ⁵⁾	18	8
Nombre total de commentaires	220	100

- 1) Ces pourcentages sont représentatifs de ce à quoi les fonctionnaires pensent spontanément quand on leur demande, sans suggestion aucune, de préciser ce qu'évoque l'aspect financier de la scolarité. Ces pourcentages ne sont pas représentatifs de l'importance qui aurait été attribuée aux rubriques, si elles avaient été présentées dans le questionnaire.
- 2) La gratuité des études est mentionnée le plus fréquemment; autres méthodes mentionnées : bourses, remboursements. Cette rubrique l'emporte numériquement pour toutes les nationalités, catégories de résidence et groupements de grades. Elle constitue toutefois une proportion plus grande des commentaires des grades inférieurs.
- 3) 20 % des commentaires de non-résidents A; 10 % de non-résidents B et de résidents; 50 % des commentaires d'Allemands et d'Autrichiens.
- 4) Une révision de ce système a eu lieu depuis. 20 % des commentaires de résidents; 10 % de non-résidents A; 28 % des commentaires de Britanniques; 10 % des commentaires de chaque groupe de grades (2-6; 7-9; 10-14). La discrimination entre résidents et non-résidents pour le remboursement des frais scolaires était, au moment de l'enquête, un motif de mécontentement des résidents qui peut avoir contribué à leur plus faible participation à l'enquête (voir II, 3). Si, au lieu de s'abstenir, les mécontents avaient choisi de s'exprimer, ce commentaire aurait été plus fréquent.
- 5) En particulier : "la scolarité des enfants à Genève devrait coûter autant au fonctionnaire qu'une scolarité de qualité équivalente au pays d'origine"; "le mode de remboursement des frais scolaires devrait tenir compte du traitement du fonctionnaire et du nombre d'enfants scolarisés".

APPRENTISSAGE DE LA LANGUE LOCALE

Tableau 65

T a b l e a u 65

ADAPTATION SOCIALE ET APPRENTISSAGE DU FRANCAIS PAR LES ENFANTS NON-FRANCOPHONES

1) Enfants de fonctionnaires non-francophones ayant participé à l'enquête

Enfants non-francophones	nombre	pour cent
parlant ou apprenant le français	467	93
n'apprenant pas le français :		
- âgés de 3 et 4 ans	30	6
- âgés de 5 ans ou plus	4	1
Total, enfants non-francophones	501	100

2) Mode d'apprentissage du français

Pour les 467 enfants non-francophones qui ont appris ou apprennent le français, cet apprentissage se fait par l'un ou plusieurs des modes suivants

Modes complémentaires d'apprentissage du français	nombre d'enfants pour lesquels est intervenu ce mode d'apprentissage
à l'école	389
avec enfants du voisinage	227
à la maison, avec parents, frères aînés, femme de ménage	116

3) Age d'apprentissage du français et adaptation sociale

Age auquel l'enfant a appris le français	Résultat linguistique			Adaptation sociale			
	satisfaisant	moyen	insatisfaisant	total	facile	difficile	total
	nombre d'enfants				nombre d'enfants		
4 ans ou moins	202	51	3	256	241	17	258
entre 5 et 8 ans	79	22	10	111	87	22	109
9 ans ou plus	26	7	2	35	23	11	34
	pour cent				pour cent		
4 ans ou moins	79	20	1	100	93	7	100
entre 5 et 8 ans	71	20	9	100	80	20	100
9 ans ou plus	74	20	6	100	68	32	100

T a b l e a u 65

(suite)

4) Apprentissage du français à l'école à l'âge de 6 ans ou plus, et adaptation sociale correspondante, selon le type d'établissement scolaire et la nationalité¹⁾

4a) Ecoles locales							
nationalités	nbre enf.	nationalités	nbre enf.	nationalités	nbre enf.	nbre	pour cent
<u>apprentissage satisfaisant</u>							
adaptation facile		adaptation difficile		adaptation inconnue			
A	11	A ²⁾	2	Br	3		
Br	11	Br	2				
I	5						
N	3						
Nl	3						
Su/A	6						
Su/I	2						
	41		4		3		
Total, apprentissage satisfaisant :						48	83
<u>apprentissage moyen</u>							
adaptation facile		adaptation difficile		adaptation inconnue			
		A ²⁾	3	N	1		
		I	1				
		N	1				
		Nl	1				
	0		6		1		
Total, apprentissage moyen :						7	12
<u>apprentissage non-satisfaisant</u>							
adaptation facile		adaptation difficile		adaptation inconnue			
S	1	Nl	1				
		Su/A	1				
	1		2		0		
Total, apprentissage non-satisfaisant :						3	5
Total, adaptation facile		Total, adaptation difficile ²⁾		Total, adaptation inconnue			
nombre	42		12		4	58	100
pourcent	73		20		7		100

1) A: Allemands; Br: Britanniques; D: Danois; I: Italiens; N: Norvégiens; Nl: Néerlandais; S: Suédois; Su/A: Suisses alémaniques; Su/I: Suisses tessinois.

2) 5 enfants pour qui l'adaptation sociale est difficile au début seulement, et à qui l'on a fait donner des leçons privées supplémentaires de français (NB: âgés de 10 à 14 ans)

T a b l e a u 65

(suite)

4b) <u>Section française d'école internationale</u>			
nationalités ¹⁾	nbre enf.		nbre enf.
<u>apprentissage satisfaisant</u>			
adaptation facile			
A	1		
N	2		
	3		3

4c) <u>Ecole du pays d'origine</u>			
nationalités	nbre enf.		nbre enf.
<u>apprentissage satisfaisant</u>			
adaptation facile			
Br	1		
Nl	2		
	3		
Total, apprentissage satisfaisant :			3
<u>apprentissage moyen</u>			
adaptation facile			
Nl	1		
	1		
Total, apprentissage moyen :			1
Total, adaptation facile :			4

1) A: Allemands; Br: Britanniques; D: Danois; I: Italiens; N: Norvégiens; Nl: Néerlandais;
S: Suédois; Su/A: Suisses alémaniques; Su/I: Suisses tessinois.

T a b l e a u 65

(suite)

4d) <u>Ecoles de langue anglaise</u>				
nationalités ¹⁾ nbre enf.	nationalités	nbre enf.	nationalités	nbre enf.
<u>apprentissage satisfaisant</u>				
adaptation facile	adaptation difficile		adaptation inconnue	
Br 1 ²⁾	Br 3			
I 1	Su/A 2			
2	5		0	
Total, apprentissage satisfaisant :				7
<u>apprentissage moyen</u>				
adaptation facile	adaptation difficile		adaptation inconnue	
I 1	Br 4			
	D 2			
1	6		0	
Total, apprentissage moyen :				7
<u>apprentissage non-satisfaisant</u>				
adaptation facile	adaptation difficile		adaptation inconnue	
	Br 4		Br 1	
0	4		1	
Total, apprentissage non-satisfaisant :				5
Total, adaptation facile 3	Total, adap.difficile 15	Total, adap. inconnue 1		19

1) A: Allemands; Br: Britanniques; D: Danois; I: Italiens; N: Norvégiens; Nl: Néerlandais; S: Suédois; Su/A: Suisses alémaniques; Su/I: Suisses tessinois.

2) Enfant dont l'adaptation à l'école locale s'était avérée difficile et qui a été transféré à l'école de langue anglaise.

Tableau 65

(suite)

- 5) Apprentissage du français dans un établissement préscolaire, à l'âge de 3 à 5 ans, et adaptation sociale correspondante, selon le type d'établissement scolaire et la nationalité¹⁾.

5a) Jardins d'enfants locaux							
nationalités		nbre enf.		nationalités		nbre enf.	
<u>apprentissage satisfaisant</u>							
adaptation facile				adaptation difficile			
A		29		A		2	
Au		2		I		1	
Br		21		N		1	
D		5		S		1	
E		4		Su/A		1	
G		1					
I		28					
N		7					
Nl		17					
S		5					
Su/A		19					
		138				6	
Total, apprentissage satisfaisant :						0	
							144 82
<u>apprentissage moyen</u>							
adaptation facile				adaptation difficile			
A		9		A		1	
Br		2		Su/A		1	
I		5					
Nl		4					
Su/A		2					
		22				2	
Total, apprentissage moyen :						2	
							26 15
<u>apprentissage insatisfaisant</u>							
adaptation facile				adaptation difficile			
I		1		A		1	
Nl		2		Nl		1	
		3				2	
Total, apprentissage insatisfaisant :						0	
							5 3
Total, adaptation facile				Total, adapt.difficile			
nombre		163				10	
pour cent		94				6	
				Total, adapt.inconnue			
						2	
						-	
							175 100
							100

1) A: Allemands; Au: Autrichiens; Br: Britanniques; D: Danois; E: Espagnols; G: Grecs; I: Italiens; N: Norvégiens; Nl: Néerlandais; S: Suédois; Su/A: Suisses alémaniques; Su/I: Suisses Tessinois; Y: Yougoslaves

T a b l e a u 65

(suite)

5b) <u>Jardins d'enfants locaux spécialisés pour l'accueil d'enfants non-francophones</u>									
nationalités ¹⁾ nbre enf.		nationalités nbre enf.		nationalités nbre enf.		nbre		pour cent	
<u>apprentissage satisfaisant</u>									
adaptation facile		adaptation difficile		adaptation inconnue					
A	16	A	1	Br	2				
Br	14	Br	1						
D	4								
G	1								
I	9								
N	3								
Nl	10								
S	1								
Su/I	1								
59		2		2					
Total, apprentissage satisfaisant :						63		70	
<u>apprentissage moyen</u>									
adaptation facile		adaptation difficile		adaptation inconnue					
A	6	A	1						
Br	4	Br	2						
I	1	D	1						
Nl	4	Su/A	1						
S	1								
Su/A	3								
Y	1								
20		5		0					
Total, apprentissage moyen :						25		30	
<u>apprentissage insatisfaisant</u>									
adaptation facile		adaptation difficile		adaptation inconnue					
Nl	2								
2		0		0					
Total, apprentissage insatisfaisant :						2			
Total, adaptation facile		Total, adapt.difficile		Total, adapt.inconnue					
nombre	81	7		2		90	100		
pourcent	90	8		2		100	100		

1) A: Allemands; Au: Autrichiens; Br: Britanniques; D: Danois; E: Espagnols; G: Grecs; I: Italiens; N: Norvégiens; Nl: Néerlandais; S: Suédois; Su/A: Suisses alémaniques; Su/I: Suisses Tessinois; Y: Yougoslaves

T a b l e a u 65

(suite)

5c) <u>Jardins d'enfants non-francophones</u> ¹⁾			
nationalités ²⁾	nbre enf.	nationalités	nbre enf.
<u>apprentissage satisfaisant</u>			
adaptation facile		adaptation difficile	
A	2	A	1
Br	1		
	3		1
Total, apprentissage satisfaisant :			4
<u>apprentissage moyen</u>			
adaptation facile		adaptation difficile	
Br	2		
	2		0
Total, apprentissage moyen :			2
Total, adaptation facile		Total, adapt.difficile	
	5		1
			6

1) Soit de langue anglaise, soit de langue allemande.

2) A: Allemands; Au: Autrichiens; Br: Britanniques; D: Danois; E: Espagnols; G: Grecs; I: Italiens; N: Norvégiens; Nl: Néerlandais; S: Suédois; Su/A: Suisses alémaniques; Su/I: Suisses Tessinois; Y: Yougoslaves

RETARD SCOLAIRE

Tableau 66

Tableau 66

RETARD SCOLAIRE D'UNE GENERATION D'ENFANTS FREQUENTANT, EN 1965, LE 8^e DEGRE DES ECOLES OFFICIELLES GENEVOISES¹⁾

Nationalité et catégorie professionnelle du père	Genève					Cantons ²⁾ et pays francophones					Cantons ³⁾ et pays non-francophones				
	nombre d'enfants														
	années de retard scolaire					années de retard scolaire					années de retard scolaire				
	0	1	2	3	Tot	0	1	2	3	Tot	0	1	2	3	Tot
<u>ouvriers⁴⁾</u>															
enfants															
nés à Genève	34	38	7	2	81	24	34	16	8	82	39	18	10	5	72
venus avant 6 ans	2	-	-	-	2	4	7	3	3	17	8	12	4	4	28
venus entre 6 et 12 ans	-	-	-	-	-	2	1	-	-	3	-	4	1	-	5
Total, enf.d'ouvriers	36	38	7	2	83	30	42	19	11	102	47	34	15	9	105
<u>couches moyennes⁵⁾</u>															
enfants															
nés à Genève	46	26	8	1	81	18	12	7	-	37	19	12	3	-	34
venus avant 6 ans	-	1	-	-	1	-	4	1	1	6	5	5	-	-	10
venus entre 6 et 12 ans	-	-	-	-	-	-	2	-	-	2	-	1	1	-	2
Total, enf.couches moyennes	46	27	8	1	82	18	18	8	1	45	24	18	4	-	46
<u>cadres inf. et supér.</u>															
enfants															
nés à Genève	67	28	-	-	95	27	5	1	-	33	19	8	2	-	29
venus avant 6 ans	5	2	1	1	9	8	1	-	-	9	8	1	-	-	9
venus entre 6 et 12 ans	1	-	-	-	1	2	-	-	-	2	3	1	-	-	4
Total, enf. cadres	73	30	1	1	105	37	6	1	-	44	30	10	2	-	42
	retard moyen														
<u>ouvriers</u>															
enfants															
nés à Genève	0.72					1.10					0.74				
nés à Genève ou venus avant 6 ans	0.70					1.12					0.85				

<u>couches moyennes</u>															
enfants															
nés à Genève	0.55					0.70					0.53				
nés à Genève ou venus avant 6 ans	0.56					0.81					0.52				
<u>cadres inf. et supér.</u>															
enfants															
nés à Genève	0.29					0.21					0.41				
nés à Genève ou venus avant 6 ans	0.34					0.19					0.34				

* Différence significative au seuil de confiance $\alpha = 0.050$ *** Différence significative au seuil de confiance $\alpha \leq 0.010$

1) Enfants nés entre le 1.9.1951 et le 31.8.1952, ayant donc atteint en 1965 l'âge de 13 - 14 ans, appartenant à des familles normalement constituées (père et mère vivant ensemble); échantillon correspondant au tirage de 1 sur 2 des enfants répondant à ces critères. (Etabli sur la base de données fournies par le Service de la Recherche sociologique, Département de l'Instruction publique, Genève).

2) Cantons de Fribourg, Neuchâtel, Valais et Vaud.

3) Cantons suisses allemands et Tessin.

4) Ouvriers: manoeuvres, ouvriers spécialisés, ouvriers qualifiés et contremaîtres.

5) Couches moyennes: artisans, petits commerçants, agriculteurs et employés subalternes.

RELATION DE CAS

page

Cas de fonctionnaires en poste: Po 1 à Po 25

Ann. 2/1 - 14

Lettre type aux fonctionnaires ayant quitté
l'Organisation

Ann. 2/15

Cas de fonctionnaires ayant quitté l'Organi-
sation: Pa 1 à Pa 10

Ann. 2/17 - 22

RELATION DE CAS

Cas de fonctionnaires en poste

Les cas relatés ci-dessous constituent une sélection parmi les 70 cas étudiés, sélection destinée à illustrer de manière concrète les situations rencontrées.

Po 1¹⁾

Allemand.

Une fille, 10 ans; un fils, 8½ ans.

Langue parlée en famille: allemand.

Les enfants ont appris le français à 5 ans avec les enfants du voisinage et à l'école. La fille parle mieux le français que l'allemand; pour le fils, c'est l'inverse. Tous deux sont un peu handicapés par un vocabulaire trop restreint dans les deux langues, mais dans l'ensemble leur connaissance de ces langues est satisfaisante.

Ils fréquentent l'école officielle genevoise; si dans quelques années leur connaissance de l'allemand apparaît trop insuffisante, ils fréquenteront une école en Allemagne pour l'apprendre car les parents souhaitent que les enfants acquièrent une maîtrise complète de leur langue maternelle. La famille n'ayant pas, pour le moment, l'intention de retourner en Allemagne, il a été jugé préférable de leur faire acquérir d'abord la langue du pays où ils vivent.

Po 2

Britannique.

Fils, 9 ans; fille, 7 ans.

Langue parlée en famille: anglais.

Les enfants ont appris le français à 7 et 6 ans avec les camarades de jeux. Ils fréquentent l'école pri-

¹⁾ Fonctionnaire en poste; cas No. 1.

maire officielle genevoise, ce que le fonctionnaire considère favorable du point de vue de l'intégration et de l'apprentissage du français. La fille avait commencé l'école en Angleterre à 5 ans (début de la scolarité), mais en arrivant à Genève, elle a dû attendre 6 mois avant d'être acceptée dans une école à cause des règles relatives à l'âge d'admission. Le fonctionnaire regrette qu'en refusant de tenir compte des conditions spéciales que crée la mobilité pour cet enfant, les autorités scolaires ne se soient pas montrées compréhensives.

Po 3

Belge.

Deux filles, 7 ans et 4 ans.

Allaient toutes deux à l'école en Belgique. L'école genevoise ne prenant pas les enfants de 4 ans, et l'école française ne les acceptant que s'ils sont domiciliés en France, le fonctionnaire a cherché, sans succès, un logement en France; il a dû se loger à Genève.

L'aînée fréquente l'école officielle genevoise; la cadette ne pourra fréquenter à nouveau une école que dans un an.

Po 4

Autrichien.

Un fils, 7 ans; une fille, 3 ans.

Langue parlée en famille: allemand.

Viennent d'arriver à Genève.

Le fils fréquente l'école officielle genevoise. Le changement d'un mode d'apprentissage à un autre cause des difficultés pour la solution desquelles l'aide des parents est très nécessaire; la maîtresse de classe n'est pas très coopératrice pour donner aux parents les renseignements dont ils ont besoin pour fournir cette aide.

L'horaire auquel la famille n'est pas accoutumée, cause des difficultés familiales. Il serait souhaité d'avoir congé ensemble le samedi, plutôt que la fille le jeudi, et le père le samedi. La petite apprend lentement le français, en famille; elle a encore des difficultés avec sa langue maternelle qui est l'alle-

mand. Les parents espèrent qu'à l'avenir, elle ne sera plus considérée comme "outsider" par les enfants du voisinage et qu'ainsi elle sera stimulée à l'apprentissage du français.

Po 5

Britannique.

Deux filles, 19 et 17 ans.

Langue parlée en famille: anglais.

L'aînée avait bien appris le français, entre 5 et 8 ans, au Lycée français de Londres.

Elle n'a pas pu se rendre avec sa famille à Genève parce qu'elle avait à ce moment-là 15½ ans. Les universités britanniques n'acceptant que les diplômes anglais de fin d'études secondaires pour les jeunes de nationalité britannique, il a été jugé préférable qu'elle reste en Angleterre pour y préparer son G.C.E. La cadette a d'abord passé une année dans une école à programme français de Genève; elle y a appris le français qu'elle parle maintenant couramment. "Toutefois, elle était trop âgée (13 ans) pour être transférée avec succès au système français: plus l'enfant est âgé, plus l'adaptation générale est difficile". Elle est repartie pour l'Angleterre où elle termine ses études secondaires.

Po 6

Belge.

Trois filles: 18, 15 et 12 ans; un fils 17 ans.

Langues parlées en famille: français et anglais.

Les enfants fréquentaient un lycée international à l'étranger dont l'ambiance internationale et le milieu social étaient appréciés.

Le transfert à Genève s'est fait en cours d'année scolaire (janvier) ce qui a rendu impossible l'inscription dans les écoles privées (complètes; inscriptions avant le début de l'année scolaire). La fille aînée fréquente l'Université de Genève; les trois autres fréquentent un lycée en territoire français. Les charges financières sont importantes pour un père de famille nombreuse; en particulier, elles ne permettent pas d'envisager l'internat.

Po 7

Canadien.

Deux fils, 11½ et 6 ans; une fille, 10½ ans.

Langue parlée en famille: français.

Souhaitait les envoyer à l'école genevoise parce que le diplôme suisse de fin d'études secondaires est valable au Canada et parce que la scolarité est gratuite; mais les limites d'âge pour l'admission dans les classes genevoises sont "non-réalistes en dehors de la Suisse (deux ans de retard par rapport au Canada)". Il a donc fallu opter pour l'enseignement privé à programme français (coûteux) pour les aînés, et pour des cours privés pour le cadet en attendant qu'il puisse fréquenter l'école où vont les aînés; celle-ci ne débute en effet qu'en 9ème (8 ans) et il n'y a pas d'autre école appropriée où il puisse se rendre seul. "C'est trop pour un enfant de 6 ans, d'effectuer quatre fois par jour un trajet requérant deux autobus successifs, d'une durée de plus d'une demi-heure". Ces difficultés découlent de la crise du logement, les logements disponibles se trouvant loin des écoles que l'on désire utiliser.

Po 8

Britannique.

Un fils, 4 ans; une fille, 2 ans.

Langue parlée en famille: anglais.

Le fils fréquente un Jardin d'enfants privé, bilingue (anglais-français) mais n'a pas encore appris le français. "Les besoins scolaires des enfants constituent le plus grand problème avec lequel sont confrontées les familles qui quittent leur milieu d'origine pour se joindre au CERN. Ce déracinement crée des problèmes nouveaux qui ne se seraient pas présentés au pays d'origine.

D'autre part, la politique de contrats du CERN (contrats de durée limitée, relativement courte, et sans garantie de prolongation), pour excellente qu'elle soit à d'autres égards, ne permet pas un planning sensé de la scolarité des enfants. Il ne serait évidemment pas raisonnable de tenter une intégration complète avec la communauté locale (ceci aussi, une politique tout à fait valable sous d'autres aspects), si l'on est menacé par la perspective d'un deuxième déracinement et d'une deuxième réintégration dans quelques années seulement.

La foi en la valeur de l'éducation est l'essence même de l'existence du CERN: le CERN a peu de justification en-dehors du but d'éducation, au sens large du terme, c'est-à-dire de faire progresser la connaissance. C'est pourquoi le soutien accordé par le CERN à la solution de problèmes scolaires, loin d'être de mauvais niveau, devrait pouvoir servir d'exemple. Le CERN devrait, en s'appuyant sur son prestige, promouvoir par tous les moyens possibles la mise sur pied et la reconnaissance d'un système d'éducation international".

Po 9

Britannique.

Un fils, 11½ ans; une fille, 4½ ans.

Langue parlée en famille: anglais.

Au cours d'un séjour précédent, l'aîné a fréquenté l'école internationale. Coûteuse en frais d'inscription, de livres, de cours "supplémentaires" et en frais "sociaux" (exigences de "conspicuous consumption"). Le milieu social était peu satisfaisant et instable. Fréquentent écoles officielles genevoises depuis leur retour à Genève, il y a 6 mois. Bonne occasion pour nouer des relations de camaraderie et participer à la vie locale. Difficulté: apprendre le français tout en maintenant un niveau suffisant dans les autres matières. Cette difficulté est toutefois partiellement compensée par l'avantage de ne pas devoir effectuer de longs trajets scolaires, ce qui serait le cas si les enfants fréquentaient une école internationale. Le samedi matin, les parents bénéficient d'un demi-jour de liberté.

Po 10

Français et suisse (double nationalité).

Résident¹⁾.

Deux filles: 9 et 7½ ans.

L'aînée fréquente une école officielle française; la seconde, une école genevoise.

¹⁾ Voir définition p. 6.

Ce fonctionnaire regrette que les enfants franco-phones vivant dans ce milieu international ne soient pas initiés dès leur scolarité primaire à une ou deux langues étrangères; ils ne bénéficient pas de la situation exceptionnelle dans laquelle ils vivent. Les enfants étrangers étant obligés d'apprendre le français, se trouvent bilingues dès leur jeune âge.

Po 11

Italien.

Une fille, 7 ans; un fils, 2 ans.

Langues parlées en famille: italien, français et allemand.

La fillette a appris le français lorsqu'elle habitait Paris (à l'âge de 4 ans) avec des camarades de jeux et d'école. Elle a ensuite séjourné 18 mois en Allemagne où elle fréquentait le matin l'école française et, 3 à 4 après-midis par semaine, le Kindergarten allemand; elle y a bien appris l'allemand.

A Genève, elle fréquente une école privée à programme français ce qui lui permettrait, si elle devait rentrer en Italie, de passer dans une école italienne sans rien perdre comme années de scolarité. Afin de ne pas oublier l'allemand, elle prend deux heures de cours par semaine dans cette langue.

L'enfant semble s'adapter facilement à ces circonstances.

Po 12

Autrichien.

Un garçon, 10 ans; une fille, 4 ans.

Langues parlées en famille: allemand et espagnol.

L'aîné apprend le français dans une école spécialisée dans l'enseignement intensif de cette langue aux étrangers.

La cadette fréquente un jardin d'enfants privé, francophone. Ils progressent tous deux de manière satisfaisante et n'éprouvent pas de difficultés avec leurs camarades. Ils fréquenteront ensuite les écoles officielles; une école en langue allemande eût été préférée, mais il n'y en a pas. Entre l'enseignement en anglais ou en français, on a choisi le second puisque le français est la langue locale. Ils prendront des leçons particulières en allemand.

La difficulté résulte de ne pas savoir où l'enfant poursuivra sa scolarité; sinon ce serait la langue de ce pays qui serait choisie comme langue d'enseignement.

Po 13

Néerlandais.

Deux enfants, de 4 et 3 ans.

Langue parlée en famille: néerlandais.

Les enfants apprennent facilement le français, à partir de l'âge de 3 ans environ, dans un jardin d'enfants local.

Ce fonctionnaire ne comprend pas pourquoi certains de ses collègues trouvent qu'il y a un problème scolaire: "Je n'ai pas encore remarqué que les écoles en Suisse soient sous-développées".

Po 14

Suisse.

Deux filles, de 12 et 10 ans.

Langue parlée en famille: allemand (langue maternelle du fonctionnaire) et anglais.

Les enfants n'ont pas encore appris le français. Elles l'étudient, comme langue vivante, à l'école privée de langue anglaise qu'elles fréquentent.

Arrivant à Genève des Etats-Unis, le fonctionnaire aurait voulu que ses enfants fréquentent l'école officielle genevoise, gratuite et excellente, quand les enfants savent le français. Mais il a rencontré peu de compréhension vis-à-vis des problèmes d'enfants parlant une langue étrangère; les classes sont trop surchargées pour que ces enfants reçoivent une attention individuelle.

L'école privée est chère, surtout que les remboursements partiels effectués par le CERN ne tiennent pas compte de tous les frais réels.

Po 15

Britannique.

Trois filles: 16, 14 et 12 ans.

Langue parlée en famille: anglais.

Habitent Genève depuis de nombreuses années; n'ont pas l'intention de partir, quoiqu'il soit difficile de prévoir l'avenir avec certitude.

Les filles ont appris le français entre 2 et 4 ans, avec la femme de ménage, les enfants du voisinage et au jardin d'enfants. L'aînée parle mieux le français que les cadettes. Peut-être parce qu'elle est plus intelligente, peut-être parce qu'elle avait déjà une base solide en anglais quand elle a appris le français, peut-être parce qu'elle a utilisé le français comme langue d'école en lère primaire ce qui ne fut pas le cas pour ses soeurs. Les trois enfants se mêlaient facilement aux enfants genevois du village.

Les trois fillettes ont fréquenté la section anglaise d'une école internationale. Pour la deuxième, il a toutefois été jugé préférable de l'envoyer à 13 ans dans une école privée en Angleterre. L'éloignement suscite des difficultés dans la sélection de ces écoles au pays d'origine et dans le maintien de contacts avec l'école et l'enfant.

L'option pour l'enseignement en langue anglaise a été prise à une époque où la famille croyait retourner s'établir en Angleterre après quelques années, ou du moins devait garder ouverte cette possibilité: "Si nous avions su clairement à cette époque que nous serions restés à Genève pendant toute la scolarité des enfants, nous aurions probablement pris une option différente; mais si nous avions eu des garçons à élever, nous aurions probablement opté de toute façon pour la préparation au G.C.E. britannique".

Po 16

Italien.

Deux garçons: 14 et 7 ans; une fille: 13 ans.

Langue parlée en famille: les parents parlent de préférence italien, mais les enfants parlent plus facilement le français; les deux langues sont employées couramment.

Les trois enfants sont nés à Genève; ils fréquentent l'école officielle et obtiennent d'excellents résultats scolaires. Ils sont soutenus et encouragés moralement

dans leurs études par leurs parents; ceux-ci ne peuvent toutefois leur apporter aucune aide sur le plan scolaire, n'ayant pas bénéficié eux-mêmes d'une scolarité adéquate. Parents et enfants sont fortement motivés sur le plan éducatif. Les parents qui ont séjourné et travaillé en Suisse alémanique, puis en Suisse romande depuis 20 ans, ont été en contact avec des milieux très divers tant par les niveaux sociaux que par les nationalités; ils sont conscients du privilège que constitue une bonne éducation et ne ménagent pas leurs efforts pour en faire bénéficier les enfants. Ils apprécient les méthodes de l'école genevoise qui permet à leurs enfants de progresser régulièrement; ils sont assidus aux réunions avec les professeurs et autres manifestations scolaires.

Po 17

Néerlandais.

Trois enfants: 8½, 7½ et 3 ans.

Langues parlées en famille: néerlandais et anglais.

Arrivés à Genève, en provenance des Etats-Unis quand les aînés avaient 4 et 3 ans.

Pensant rester à Genève de un à deux ans, ont préféré ne pas charger les enfants avec une troisième langue et les ont inscrits dans un jardin d'enfants puis une école de langue anglaise. Il y a maintenant 5 ans qu'ils sont à Genève, et regrettent cette décision, car c'eût été plus normal de pouvoir participer à la vie du voisinage.

Les aînés ont un peu appris le français à 7 et 6 ans en jouant avec les enfants du voisinage mais les relations sont difficiles, les autres enfants n'acceptant pas volontiers des enfants étrangers qui ne font pas partie de leur communauté scolaire.

Po 18

Britannique.

Deux filles: 8 et 5 ans.

Langues parlées en famille: surtout l'anglais; mais les parents parlent tous les deux très correctement le français.

Nées à Genève, les fillettes ont appris le français à la maison, avec les enfants du voisinage et au Jardin d'Enfants du CERN. Les parents ont une attitude

sereine vis-à-vis des questions linguistiques: "S'il est normal de parler français dans une certaine situation, l'enfant l'apprend généralement facilement". Actuellement, les filles fréquentent l'école genevoise: elles y reçoivent "la même saine éducation de base que la population locale et apprennent bien le français". L'école est proche du domicile, ce qui est un grand avantage pour de jeunes enfants (sécurité, déjeuner à la maison) et commode pour les parents. Ceux-ci apprennent à lire et à écrire en anglais à la fille aînée; ce qu'elle fait aisément dans les deux langues quoique son orthographe soit meilleure en français qu'en anglais. Ainsi, un retour éventuel en Angleterre se ferait sans perte d'année scolaire.

A la fin - ou vers la fin - de l'école primaire, les enfants devront être transférés à une école qui prépare à, et délivre, un certificat de fin d'études qui permette de fréquenter une université du pays d'origine; il faudra que la qualité de cette école soit bonne de manière à ce que l'enfant puisse, si nécessaire, se réadapter à une école en Angleterre sans perdre une année.

Cette famille ne sait absolument pas combien de temps elle restera à Genève.

Po 19

Suédois.

Trois fils: 10½, 9 et 4 ans.

Langues parlées en famille: Suédois et français.

L'épouse étant de nationalité suisse, les enfants ont appris le français en famille dès le plus jeune âge. Les deux aînés ont commencé leur scolarité au Danemark, en danois, à l'école officielle. Jusqu'à présent, il a paru préférable aux parents d'intégrer les enfants au milieu local du pays où ils vivent plutôt qu'à un milieu international et par là même mouvant. Ils fréquentent depuis 1½ an les écoles officielles. Les résultats scolaires sont excellents, l'adaptation sociale est aisée.

Le fonctionnaire ne sait pas combien de temps il restera dans la région.

Po 20

Italien.

Deux filles, 11 et 3 ans; un fils, 8 ans.

Langue parlée en famille: italien.

Les enfants ont appris facilement le français vers 3-4 ans, dans des jardins d'enfants privés.

La fille aînée a été admise à l'âge de 5 ans dans une classe mixte 2ème enfantine - 1ère primaire. A la fin de l'année, elle a réussi les examens donnant droit à la "dispense d'âge" et a donc passé en 2ème primaire. Parallèlement à l'enseignement genevois, elle a suivi en 5ème primaire des cours qui lui ont permis de passer l'examen italien d'entrée à l'école secondaire. En 6ème, elle suit des cours de langue et culture italienne organisés par le Ministère des Affaires étrangères d'Italie. L'enfant, très douée, a d'excellents résultats scolaires et peut consacrer tous ses loisirs à des activités extra-scolaires (musique, scoutisme, etc.).

Le fils a fréquenté le Jardin d'enfants du CERN dès l'âge de 3 ans; à 5 ans il est entré à l'école officielle genevoise. En parallèle, il a suivi le programme de 1ère italienne en privé; maintenant, il suit, une fois par semaine, les cours de langue et culture italienne.

Ce fonctionnaire qui avait envisagé de placer ses enfants dans des établissements à enseignement français (plus intensif, plus proche de l'enseignement officiel italien) est finalement très satisfait de la solution adoptée (intégration dans la vie du quartier, de la ville).

Po 21

Allemand.

Un garçon, 10 ans; une fille, 8 ans.

Langue parlée en famille: allemand.

Arrivés à Genève à 5 et 3 ans, les enfants ont appris le français avec les voisins, la femme de ménage et en fréquentant l'école officielle du quartier. Les parents savent un peu de français mais s'expriment plus volontiers en anglais. Dès la fin de la 1ère année primaire, les deux enfants étaient premiers de leur classe.

Un retour en R.F.A. est probable; à cause du décalage entre l'âge de début d'école secondaire à Genève et en Allemagne, le fils suit des cours particuliers de latin et de grec.

Po 22

Belge.

Une fille: 19 ans; deux fils, 17 et 11 ans.

Langues parlées en famille: anglais, français et italien.

La famille habitant en France, les enfants fréquentent d'abord l'école primaire de la localité, puis le lycée français situé à 20 km du domicile. On a dû renoncer à leur faire fréquenter l'école secondaire genevoise, pourtant plus proche, à cause de trop grandes différences d'âge. La fille se serait en effet trouvée, à 11 ans, dans une classe d'enfants de 12-13 ans, situation peu souhaitable du point de vue éducatif.

Pendant un an, les enfants ont fréquenté une école privée aux Etats-Unis; ils ont ensuite réintégré l'école française sans perdre d'année scolaire, les aînés ayant étudié seuls ou par correspondance les matières nécessaires (classes secondaires de 2^{de} et de 6^{ème}). Le cadet maîtrisait bien la lecture et l'écriture françaises lorsqu'il a abordé, en 1^{ère} primaire, l'apprentissage de l'anglais oral et écrit. Les résultats scolaires des trois enfants ont été bons, tant en France qu'aux Etats-Unis. Quoiqu'il ait requis un effort supplémentaire, le séjour aux Etats-Unis a été profitable: connaissance plus approfondie de l'anglais; aptitude accrue pour l'acquisition d'autres langues; aptitude au travail personnel. Le fait que toute la famille ait abordé avec plaisir ce séjour aux Etats-Unis et que le milieu américain se soit montré très accueillant vis à vis de ces enfants étrangers, ont sans doute contribué au succès de cette expérience.

L'avenir professionnel est incertain; les problèmes se poseront dans un avenir proche pour la fille qui fait des études à l'Université de Genève et à qui, du fait de sa nationalité, la fonction publique genevoise est fermée.

Po 23

Britannique.

Un fils, 14 ans; une fille, 11 ans.

Langues parlées en famille: anglais et français.

Le fils aîné a appris le français au Jardin d'Enfants, dès l'âge de 3 ans; pour la cadette, le français a été la première langue.

A 8-9 ans, les enfants sont partis pour l'Angleterre où ils fréquentent des internats qui les préparent à l'enseignement supérieur britannique. Ces écoles sont considérées meilleures que celles qu'ils auraient pu fréquenter à Genève. Ces parents eussent toutefois préféré pouvoir garder leurs enfants à la maison; bien qu'ils n'aient encore jamais éprouvé de difficulté à rétablir le contact avec eux quand ils viennent en vacances, les parents craignent que cela devienne plus difficile quand les enfants seront plus grands.

Po 24

Américain (Etats-Unis).

Deux fils: 8 et 6 ans.

Langue parlée en famille: français.

Les enfants ont la nationalité américaine du père, mais comme ils sont nés à Genève, ils peuvent perdre cette nationalité s'ils ne s'établissent pas aux Etats-Unis à 21 ans. Le père n'a plus aucun parent en vie aux Etats-Unis; sa famille nucléaire se ressent entièrement européenne et n'envisage pas de quitter l'Europe. Les enfants n'ont pas droit à la nationalité française de leur mère; ils peuvent acquérir la nationalité genevoise (et suisse) par naturalisation à 20 ans s'ils peuvent prouver qu'ils sont bien assimilés à la communauté locale.

Quoiqu'on eût préféré pour eux l'enseignement français ou une école utilisant les méthodes actives, ces enfants doivent fréquenter les écoles officielles genevoises sous peine de se retrouver apatrides à leur majorité.

Po 25

Britannique.

Deux filles, 12 et 10 ans; un fils, 7½ ans.

Langue parlée en famille: anglais.

La famille est arrivée à Genève, il y a 9 mois. Les filles fréquentent une école officielle pour y apprendre le français. Elles poursuivront ensuite leurs études, soit dans une école de langue anglaise à Genève, soit en Angleterre. Le fils fréquente la section anglaise d'une école internationale. Le français y est enseigné comme langue vivante; le résultat est moins satisfaisant que pour ses soeurs. Cette école est satisfaisante de manière générale; les sports et la discipline y sont toutefois insuffisants par rapport aux normes anglaises. Sous l'angle financier, ce qui importe c'est que l'école représente un investissement valable. Ce fonctionnaire est conscient de ne pouvoir prendre cette position que parce qu'il bénéficie d'un traitement élevé.

Lettre-type adressée aux fonctionnaires ayant quitté l'Organisation

Le 17 janvier 1967

Cher Monsieur,

Nous nous permettons de faire appel à vous, en tant qu'ancien membre du CERN et qu'ancien collègue.

La Section des Affaires Sociales et l'Association du Personnel ont entrepris d'étudier conjointement les problèmes de scolarité des enfants des fonctionnaires du CERN. Comme vous le verrez dans le rapport ci-joint, un aspect très important de ce problème est la réadaptation au pays d'origine après un séjour plus ou moins prolongé à Genève ou dans la région française environnante.

Nous manquons de données concrètes sur cette question que seuls les anciens collègues peuvent donner et votre expérience nous serait infiniment précieuse. Peut-être nous permettra-t-elle d'alléger dans l'avenir les difficultés éventuelles que certains de nos collègues pourraient rencontrer en rentrant.

Vous nous rendriez un très grand service si vous pouviez répondre aux questions suivantes pour chacun de vos enfants :

- langue maternelle;
- âge des enfants au moment où vous avez quitté le CERN;
- école(s) fréquentée(s) pendant que vous étiez attaché au CERN;
- école fréquentée depuis votre retour;
- avez-vous eu des difficultés pour faire accepter l'enfant dans cette dernière école? lesquelles?
- a-t-il éprouvé des difficultés dans certaines matières? Quelles matières? A-t-il eu en particulier des difficultés de langue?
- a-t-il dû suivre des cours supplémentaires?
- a-t-il perdu une année?
- quelles suggestions pourriez-vous faire pour éviter ces difficultés à d'autres personnes?
- votre enfant s'est-il facilement réadapté du point de vue social?
- considérez-vous que, globalement, votre séjour à Genève a été profitable pour vos enfants ou aura-t-il constitué un handicap?

En vous remerciant vivement d'avance de votre collaboration à cette étude, nous vous prions de croire, Cher Monsieur, à notre meilleur souvenir.

Pour le Comité mixte
sur les aspects à long
terme de la scolarité.

Cas de fonctionnaires ayant quitté l'Organisation

Pa 1¹⁾

Britannique; retourné en Angleterre.

Deux garçons âgés de 8½ et 6½ ans au moment du départ de Genève, avaient fréquenté la "Geneva English School".

Fréquentent une école d'Etat anglaise, d'un niveau supérieur à la moyenne. L'adaptation scolaire a été facile; les connaissances en anglais étaient au niveau de celles des camarades; celles de français, supérieures; l'aîné s'est adapté sans difficulté aux "mathématiques modernes".

Adaptation sociale facile.

Un des éléments importants de la décision de retourner en Angleterre a été l'absence d'enseignement secondaire adéquat à Genève. La décision eût pu être différente s'il avait existé un enseignement secondaire européen.

Pa 2

Britannique; retourné en Angleterre.

Deux filles âgées de 12½ et 6½ ans, au moment où la famille quitte Genève.

L'aînée a fréquenté l'école primaire officielle à Genève et est entrée ensuite à l'école secondaire d'Etat en Angleterre. Difficultés éprouvées seulement en orthographe anglaise; n'ont pas encore nécessité de leçons particulières. Connaissances insuffisantes en "histoire et géographie mondiales, etc."

La cadette a fréquenté la 2ème enfantine de l'école officielle genevoise, puis la "Geneva English School". Son vocabulaire anglais était très limité quand elle est entrée à l'école primaire en Angleterre; elle a perdu un an.

¹⁾ Fonctionnaire "parti"; cas no. 1.

Adaptation sociale facile.

"Nous considérons que le séjour à Genève leur a été profitable; il a élargi leurs horizons, surtout pour l'aînée".

Pa 3

Allemand; retourné en République fédérale.

Deux fils âgés au moment du départ de 11 et 9 ans, une fille de 8 ans, ont fréquenté les écoles officielles du Canton de Vaud (l'aîné était à l'école secondaire¹⁾).

Ont fréquenté ensuite les écoles officielles du pays d'origine. Difficultés seulement en orthographe allemande pour laquelle des leçons particulières furent nécessaires.

Adaptation sociale facile.

"Pour le développement d'ensemble des enfants, je considère le séjour à Genève comme pleinement profitable; sous l'angle restreint du seul déroulement de la scolarité, il a constitué un handicap".

Pa 4

Allemand; retourné en République fédérale.

Une fille âgée de 13 ans; deux fils âgés de 11 et 8 ans au moment du départ de Genève; ont fréquenté les écoles officielles de Genève (l'aînée était au Cycle d'Orientation de l'école secondaire) sauf pendant une année de séjour aux Etats-Unis.

Fréquentent actuellement la section française d'une Ecole européenne. Cette section a été choisie pour éviter des difficultés de langue supplémentaires. Les deux cadets peuvent suivre sans difficulté. L'aînée a du retard en latin et en mathématiques et ses parents doivent travailler dur avec elle pour qu'elle ne perde pas l'année.

¹⁾ L'âge d'entrée à l'école secondaire est de 10 ans dans ce Canton comme dans de nombreux Länder.

"Le milieu social scolaire à Genève est, quoique légèrement moins instruit et plus éduqué, bien plus agréable".

"Les transferts d'un système scolaire à un autre, y compris celui lié au séjour aux Etats-Unis, constituent un gain, à condition que les parents veuillent et puissent y consacrer beaucoup d'énergie; sinon, le bilan comprend en général une perte de temps".

Pa 5

Français, parti pour les Pays-Bas.

Une fille, âgée de 7 ans au moment du départ de Genève; un fils, âgé de 5 ans.

La fille a fréquenté l'école officielle genevoise: jardin d'enfants et deux premiers trimestres de la première année d'école primaire. Par suite de circonstances familiales, elle avait des notions de néerlandais qui lui ont permis d'entrer dans une école hollandaise sans recommencer la première année; des cours privés de néerlandais (vocabulaire, prononciation, orthographe, lecture) ont été nécessaires pendant six mois. A ce moment là, l'institutrice estimait que la fillette avait atteint le niveau de la classe. Deux ans après son arrivée, ses notes ont passé de 6 à 7½ sur 10. Les points faibles restent la lecture à haute voix et la composition.

Le fils n'a pas fréquenté d'école à Genève. Une année de jardin d'enfants aux Pays-Bas l'a préparé à suivre très facilement la première année primaire.

A la maison, la famille continue à parler et à lire à haute-voix en français.

L'adaptation sociale a été facile pour la fille qui a un caractère ouvert et qui a été accueillie très gentiment. Le garçon, plus timide et plus farouche a eu beaucoup de problèmes; au fur et à mesure qu'il a fait des progrès linguistiques, il est sorti de sa coquille et s'est fait des amis; ses succès scolaires l'ont aidé à surmonter ses difficultés sociales.

Les enfants étaient trop jeunes pour qu'on puisse répondre à la question relative au profit qu'ils ont pu tirer du séjour à Genève.

Pa 6

Suédois; retourné en Suède.

Enfants âgés de 12, 9 et 6 ans au moment du départ; ont fréquenté les écoles (primaire et enfantine) officielles de Genève. Entrent à l'école officielle suédoise (l'aînée, à l'école secondaire).

Pas de difficultés, en aucune matière, et en particulier aucun problème linguistique.

Adaptation sociale facile.

"Dans l'ensemble, je pense que les enfants auront bénéficié de leur séjour à l'étranger".

Pa 7

Suédois; retourné en Suède.

Un fils âgé de 15 ans, une fille âgée de 12 ans au moment du départ; ont fréquenté à Genève une section de langue française de l'école internationale.

Entrent à l'école secondaire officielle suédoise. Quelques difficultés linguistiques, en orthographe surtout. L'aîné doit, de plus, fournir un gros effort de rattrapage pour certaines matières, notamment en sciences. Avec de l'aide, au bout d'un an, les difficultés sont résorbées.

Adaptation sociale difficile.

Séjour prolongé à l'étranger (10 ans) considéré comme très profitable pour le développement général de l'enfant; mais difficulté de retrouver au pays d'origine des enfants ayant vécu une expérience équivalente et, par conséquent, difficulté de nouer de nouvelles amitiés.

Pa 8

Danois; retourné au Danemark, puis reparti pour le Canada.

Un fils âgé de 10½ ans et une fille de 8½ ans au moment du départ.

L'aîné avait fréquenté la première année primaire pendant cinq mois au Danemark; ensuite il est entré, en cours d'année, à l'école primaire genevoise, sans avoir aucune connaissance du français et y a suivi régulièrement les classes pendant un peu plus de trois ans. Retour au Danemark, où il a fréquenté l'école officielle pendant le dernier trimestre, et a eu de très bonnes notes. Puis la famille étant partie pour le Canada, il entre à l'automne en 5ème primaire, à l'école officielle de langue anglaise, sans avoir aucune connaissance d'anglais. A la fin de l'année, il a d'excellentes notes et est même un des meilleures élèves de la classe.

La cadette fréquente d'abord le Jardin d'Enfants du CERN, puis l'école genevoise (enfantine et primaire). Un trimestre d'école au Danemark, avec très bonnes notes; puis école canadienne, avec, dès la fin de l'année, de très bonnes notes également.

Les difficultés en anglais rencontrées par les deux enfants à l'arrivée au Canada, sont complètement résorbées 18 mois plus tard, sans avoir eu recours à des leçons particulières.

A cause de différences entre les âges de début de scolarité de ces pays, ces enfants se trouvent être parmi les plus âgés de leur classe.

Dans une province bilingue, le fait de bien connaître le français a constitué pour eux un gros avantage, tant sur le plan pratique que sur le plan psychologique: en français au moins, ils avaient dès le début de l'année une nette avance sur leurs camarades.

Pa 9

Britannique; retourné en Angleterre.

Une fille, âgée de 6½ ans; un fils, âgé de 5½ ans au moment du départ.

Ont fréquenté tous les deux les écoles enfantines genevoises, puis sont entrés sans difficultés dans les écoles primaires du pays d'origine.

"Le séjour à Genève a été profitable, dans le sens que tout voyage est bon pour les enfants".

Pa 10

Belge; parti pour l'Italie.

Un garçon âgé de 5½ ans.

Fréquentait la classe de 12ème française; départ en mars pour l'Italie avec interruption de la scolarité jusqu'à l'automne.

Fréquente une école privée de langue française; a d'abord perdu un an à cause de l'interruption, mais a ensuite sauté une classe.

Il y a eu un petit passage difficile sur le plan social, tant que l'enfant n'a pas parlé un peu l'italien.

Séjour en milieu international favorable, car ouvre les horizons de l'enfant.

QUESTIONNAIRE D'ENQUETE

ET

DOCUMENTS CONNEXES

Le 5 décembre 1966

Aux : Membres du personnel et boursiers ayant des enfants âgés de 3 à 19 ans.

De : Section des Affaires Sociales et Association du Personnel, Comité mixte sur les aspects à long terme de la scolarité des enfants.

Concerne : Enquête sur les questions scolaires.

En 1965 - 1966, la Section des Affaires sociales a fait une première étude qualitative des problèmes posés par la scolarité des enfants des fonctionnaires du CERN.

Le Comité mixte rassemble maintenant les informations quantitatives qui doivent permettre de formuler des recommandations destinées à satisfaire les besoins des enfants CERN.

Ayez l'obligeance de répondre au questionnaire ci-joint, même si vous n'avez pas de problèmes scolaires: vous nous aiderez ainsi à établir l'image actuelle de la scolarité des enfants CERN. Soyez généreux en commentaires personnels qui nous permettront d'interpréter vos réponses.

Nous nous rendons compte que certaines questions pourront vous sembler trop personnelles, trop compliquées ou ne pas vous concerner du tout. N'y répondez pas, mais renvoyez-nous néanmoins les questionnaires: vos autres réponses seront précieuses. Toutes les informations seront traitées comme confidentielles.

et Mme L. Goldschmidt-Clermont. Tél. 3187 - Section des Affaires sociales
Mme C. Thompson. Tél. 3073 - Bibliothèque P.S.

sont à la disposition de ceux qui désirent de l'aide pour remplir le questionnaire.

Cette enquête ne sera valable que si nous recevons un grand nombre de réponses; aidez-nous en renvoyant votre questionnaire, même partiellement rempli, le plus tôt possible. Merci d'avance.

Pour le Comité mixte

O. Barbalat

Le questionnaire est à renvoyer à:

Mme L. Goldschmidt-Clermont
Section des Affaires sociales

Questionnaire à renvoyer à Mme Goldschmidt-Clermont
Il est recommandé de lire tout le questionnaire
avant de commencer à y répondre.

ENQUETE SUR LES QUESTIONS SCOLAIRES
CERN, Association du Personnel et Section des Affaires sociales, Décembre 1966

Nom et prénom _____ Adresse _____ Nationalité _____
du fonctionnaire
Résident ☐ ; non-résident "B" (moins de 100 km) ☐ ; non-résident "A" ☐ . Habitant la région depuis : _____ ; en Suisse ☐ ; en France ☐ ;

Durée prévue du séjour dans la région Genevoise :
(ne correspond pas nécessairement à la durée de votre contrat)

- (1) { _____ ans (1,2, etc.)
de _____ à _____ ans
☐ nous ne comptons pas rester indéfiniment
☐ aucune intention de quitter la région
aucune idée sur la durée du séjour

- (1) Cette réponse est donnée avec :
☐ assez grande certitude
☐ incertitude

Prévoyez-vous que l'activité professionnelle de vos enfants s'exercera dans votre pays d'origine ?

garçons : oui ☐ ; non ☐ ; pas d'opinion ☐
filles : oui ☐ ; non ☐ ; pas d'opinion ☐

Souhaiteriez-vous qu'ils puissent s'établir
définitivement dans la région? oui ☐ ; non ☐ ; pas d'opinion ☐

Voulez-vous leur assurer la possibilité de
de s'établir dans d'autres pays d'Europe? oui ☐ ; non ☐ ; pas d'opinion ☐

Questions adressées uniquement à ceux dont la langue maternelle est autre que le français.

Avez-vous des enfants qui, tout en séjournant à Genève, n'apprennent pas le français ? oui ☐ ; non ☐ ; si oui, indiquez leur âge : _____ ans

A quel âge et comment vos enfants ont-ils appris le français?

	1er enfant	2e enfant	3e enfant	4e enfant
Age auquel l'enfant a appris le français _____	_____	_____	_____	_____
Comment ? en famille _____	_____	_____	_____	_____
avec femme de ménage _____	_____	_____	_____	_____
avec enfants du voisinage _____	_____	_____	_____	_____
dans jardin d'enfants ou école francophone spécialisée pour enfants étrangers _____	_____	_____	_____	_____
dans jardin d'enfants ou école locale _____	_____	_____	_____	_____
dans jardin d'enfants ou école non-francophone _____	_____	_____	_____	_____
autre : _____	_____	_____	_____	_____
Résultat linguistique : satisfaisant _____	_____	_____	_____	_____
moyen _____	_____	_____	_____	_____
non-satisfaisant _____	_____	_____	_____	_____
Adaptation sociale : facile _____	_____	_____	_____	_____
difficile _____	_____	_____	_____	_____

Remarques : _____

A. ETABLISSEMENTS PRESCOLAIRES ET SCOLAIRES FREQUENTES PAR LES ENFANTS DE 3 A 19 ANS

Enfants			Etablissement <u>actuellement</u> fréquenté					Commentaires *	Cette solution** est								
Prénoms	sexe	âge	Nom de l'école	localité	section et classe	officielle	privée		préscolaire	primaire	secondaire	internat	3	2	1	0	pas d'opinion

* Les commentaires peuvent porter sur tout aspect que vous jugerez utile de signaler; par exemple :

programme des études pour les matières principales	méthodes pédagogiques	Validité du diplôme final	discipline	distance
activités secondaires (sports, arts, etc.)	langue d'enseignement	aspects financiers	milieu social	transport
relation avec votre enseignement national	surcharge des classes		horaires	locaux

** Indiquez dans quelle mesure, cette solution répond à vos besoins; ce n'est pas un "jugement" de l'école que nous vous demandons.

B. AVEZ-VOUS ENVISAGE DE FAIRE FREQUENTER PAR VOS ENFANTS D'AUTRES ETABLISSEMENTS PRESCOLAIRES OU SCOLAIRES QUE CEUX QU'ILS ONT EFFECTIVEMENT FREQUENTES ?

Envisagé pour	Etablissements pris en considération		préscolaire	primaire	secondaire	internat	Motifs* pour lesquels vous vous êtes intéressé à cette école	Motifs* pour lesquels cette école n'a pas été retenue et obstacles rencontrés
	Nom de l'école	Localité						
garçon								
filles								

* Voir * page précédente.

C. AGE PRESCOLAIRE (Répondez à cette question, même si vos enfants ont dépassé cet âge)

Pensez-vous qu'il soit utile de disposer des deux institutions suivantes ?

d'un jardin d'enfants : établissement éducatif où les enfants se rendent régulièrement tous les jours et qui coûte plus ou moins cher selon, entre autre, le nombre d'enfants confiés à un instituteur.

oui ☐ ; non ☐ ; pas d'opinion ☐ ;

d'une halte-garderie : local où les enfants se rendent occasionnellement pour jouer sous la surveillance d'adultes. Le coût varie aussi avec la qualité des services offerts, mais est moins élevé que celui d'un jardin d'enfants.

oui ☐ ; non ☐ ; pas d'opinion ☐ ;

Si oui, l'utiliseriez-vous ou l'auriez-vous utilisé pour vos enfants ?

âgés de _____ à _____ ans

ou { ☐ de préférence, la session du matin
☐ de préférence, la session de l'après-midi

ou { ☐ faute de place, j'aurais accepté l'autre session
☐ je n'aurais en aucun cas accepté l'autre session

à un prix net** de _____ fr. par mois

âgés de _____ à _____ ans

environ _____ (1,2, etc.) fois par semaine

à un prix de _____ fr. par heure

** Prix net, déduction faite des remboursements éventuels du CERN, c'est-à-dire la somme qui "sort de votre poche".

D. ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Quels sont les facteurs que vous estimez les plus importants dans le choix d'une école adaptée à vos besoins pendant que vous êtes attaché au CERN ?

En d'autres termes, sur quels points estimez-vous le plus important de diriger nos efforts? Sur quoi doivent principalement porter nos recommandations ?

Degrés d'importance : prépondérant (3); important (2); souhaitable (1); sans importance (0). Donnez une réponse équilibrée; ne considérez pas tout comme important.

Vos réponses doivent porter sur l'enseignement primaire et secondaire, et s'appliquer à garçons et filles. Si vous estimez que la réponse pour le primaire est différente du secondaire, ou pour les garçons est différente des filles, indiquez-le en commentaire.

Facteurs pouvant être pris en considération	Degrés d'importance					Commentaires
	3	2	1	0	pas d'opinion	
Programme des études pour les matières principales : - proche du programme officiel de votre pays d'origine - donnant des bases et une méthode de travail - autres : _____						
Méthodes pédagogiques modernes						
Diplôme de fin d'études : - utile pour continuer études ou travailler localement - validité dans votre pays d'origine - validité dans de nombreux pays d'Europe						
Enseignement à plein temps dans votre langue maternelle						
Cours spéciaux de langue maternelle						
Cours spéciaux d'apprentissage du français						
Enseignement des langues vivantes (lesquelles : _____)						
Activités secondaires : - sports - arts - autres : _____						
Milieu familial et social : - intégration de l'enfant au milieu local - intégration de l'enfant au milieu international - intégration de l'enfant au pays d'origine - maintien de l'enfant au foyer familial						
Organisation matérielle : - distance, transports, cantines - horaires - locaux - autres : _____						
Nombre d'enfants par classe						
Nombre d'enfants dans l'école						
Aspects financiers : Précisez votre réponse : _____						
Autres : _____						

E. AUTRES COMMENTAIRES ET REMARQUES

Veillez indiquer ici tout aspect de la scolarité, présente ou passée, de vos enfants qui n'est pas couvert par les questions précédentes et que vous jugez utile de nous communiquer.

SECTION DES AFFAIRES SOCIALES ET ASSOCIATION DU PERSONNEL
COMITE MIXTE SUR LES ASPECTS A LONG TERME DE LA SCOLARITE DES ENFANTS

Enquête sur les questions scolaires

En 1965-1966, la Section des Affaires sociales a fait une première étude qualitative des problèmes posés par la scolarité des enfants des fonctionnaires du CERN.

Le Comité mixte rassemble maintenant les informations quantitatives qui doivent permettre de formuler des recommandations destinées à satisfaire les besoins des enfants CERN.

Ayez l'obligeance de répondre au questionnaire qui vous a été envoyé, même si vous n'avez pas de problèmes scolaires: vous nous aiderez ainsi à établir l'image actuelle de la scolarité des enfants CERN.

Soyez généreux en commentaires personnels qui nous permettront d'interpréter vos réponses.

Nous nous rendons compte que certaines questions pourront vous sembler trop personnelles, trop compliquées ou ne pas vous concerner du tout. N'y répondez pas, mais renvoyez-nous néanmoins les questionnaires: vos autres réponses seront précieuses. Toutes les informations seront traitées comme confidentielles.

Madame L. Goldschmidt-Clermont - Tél. 3187 -
Section des Affaires sociales

et

Madame C. Thompson - Tél. 3073 -
Bibliothèque P.S.

sont à la disposition de ceux qui désirent de l'aide pour remplir le questionnaire.

Cette enquête ne sera valable que si nous recevons un grand nombre de réponses; aidez-nous en renvoyant votre questionnaire, même partiellement rempli, le plus tôt possible.

Merci d'avance.

*

*

*

Ann. 3/10

Extrait du Bulletin
hebdomadaire du CERN
(distribué le 22 décembre 1966)

ASSOCIATION DU PERSONNEL

PROBLEMES SCOLAIRES A MOYEN ET LONG TERME

Nous remercions tous ceux d'entre vous qui ont déjà rempli et retourné le questionnaire sur la situation scolaire. Nous espérons que les vacances de Noël permettront à ceux qui ne l'ont pas encore fait d'y consacrer quelques instants.

Nous comprenons que certains peuvent être rebutés par sa longueur et sa complexité; même si vous n'y répondez que partiellement, renvoyez-le, votre avis nous sera précieux.

Plusieurs questions ne concernent pas les fonctionnaires résidents. Néanmoins, en remplissant la partie qui les concerne et en ajoutant des remarques éventuelles, ils nous aideront à obtenir une image plus correcte et plus objective de la situation.

Rappelons que ce questionnaire s'adresse à tous, que vous perceviez ou non des allocations pour frais scolaires. En nous permettant d'obtenir une image exacte de la situation scolaire et en nous envoyant vos commentaires, vous nous aiderez à orienter notre activité dans la direction que vous souhaitez.

Nous insistons pour que vous répondiez à cette enquête car les résultats ne seront significatifs que si la grande majorité du personnel y répond.

LE POIDS DE NOTRE ACTION FUTURE NE PEUT DEPENDRE QUE DE VOTRE SOUTIEN.

et Mme L. GOLDSCHMIDT-CLERMONT - Tél. 3187 - Section des Affaires Sociales
Mme C. THOMPSON - Tél. 3073 - Bibliothèque P.S.

sont à la disposition de ceux qui désirent de l'aide pour remplir le questionnaire.

Merci d'avance.

Le Comité Mixte :
Affaires Sociales - Association du Personnel

M E M O R A N D U M

A :
De : Section des Affaires Sociales et Association du Personnel,
Comité mixte sur les aspects à long terme de la scolarité
des enfants
Concerne : Enquête sur les questions scolaires

Cher Collègue,

Nous vous avons envoyé, il y a un mois, un questionnaire sur la situation scolaire de vos enfants qui nous permettra de mieux connaître les problèmes auxquels vous devez faire face, puis de formuler, en connaissance de cause, des recommandations sur les mesures à prendre pour mieux satisfaire vos besoins.

Nous nous permettons d'insister pour que vous nous renvoyez ce questionnaire, même si vous ne pouvez répondre qu'à quelques unes des questions, même si vous n'avez vous-même aucun problème ou si vous n'en avez plus; votre expérience et votre avis nous seront précieux.

La valeur de cette enquête et la force des recommandations que nous pourrions faire dépendent entièrement de vous.

Des questionnaires supplémentaires sont disponibles à l'Association du Personnel et chez Madame L. Goldschmidt-Clermont au cas où vous auriez égaré le vôtre.

Pour le Comité mixte,
O. BARBALAT

ASSOCIATION DU PERSONNEL

ENQUETE SUR LES QUESTIONS SCOLAIRES

Nous avons envoyé aux parents d'enfants âgés de 3 à 19 ans un questionnaire sur la situation scolaire de leurs enfants qui nous permettra de mieux connaître les problèmes auxquels ils doivent faire face, puis, de formuler en connaissance de cause, des recommandations sur les mesures à prendre pour mieux satisfaire leurs besoins.

Nous nous permettons d'insister pour que vous nous renvoyez ce questionnaire, même si vous ne pouvez répondre qu'à quelques unes des questions, même si vous n'avez vous-même aucun problème ou si vous n'en avez plus; votre expérience et votre avis nous seront précieux.

La valeur de cette enquête et la force des recommandations que nous pourrons faire dépendent entièrement de vous.

Des questionnaires supplémentaires sont disponibles à l'Association du Personnel et chez Madame L. Goldschmidt-Clermont au cas où vous auriez égaré le vôtre.

DIVISION DU PERSONNEL
SECTION DES AFFAIRES SOCIALES

ENQUETE SUR LA SCOLARITE

A ce jour, 666 fonctionnaires ont renvoyé le questionnaire relatif à la scolarité de leurs enfants. Ce nombre de réponses est excellent. Le Comité mixte, Association du Personnel - Section des Affaires Sociales, remercie tous ceux qui vont ainsi permettre une étude documentée des questions scolaires. Bien qu'il soit encore trop tôt pour connaître les résultats finaux de l'enquête, il est déjà certain que des conclusions utiles pourront en être tirées tant pour les résidents que pour les non-résidents.

Nous lançons un DERNIER APPEL à ceux qui n'ont pas encore renvoyé leur questionnaire:

IL EST ENCORE TEMPS DE LE FAIRE, MAIS IL EST GRAND TEMPS !

Vous êtes tous concernés, que vous soyez Français, Suisses ou étrangers, résidents ou non-résidents, parents de petits ou de grands enfants.

Si vous n'avez pas de problèmes sur le plan scolaire ou si, au contraire, vous avez des préoccupations, dites-le nous; si vous n'avez pas d'opinion particulière sur les questions scolaires, nous aimerions aussi le savoir.

Vous pouvez ne répondre qu'à une partie des questions, mais dites-nous au moins si vos enfants vont à l'école, et dans quelle école.

En renvoyant votre questionnaire, vous renforcerez la valeur de nos conclusions et ce sont vos enfants qui en profiteront. Faites-le tout de suite, ne renvoyez pas à lundi, sinon vous ne le ferez pas !

Pour le Comité mixte :

(Mme) L. Goldschmidt-Clermont

P.S.

Si vous avez égaré votre questionnaire, vous pouvez vous en procurer un autre aux Secrétariats

de votre Division
de l'Association du Personnel (tél. 3324)
de la Section des Affaires Sociales (tél. 3187)
ainsi qu'à l'entrée des cantines.

NOTES RELATIVES AUX METHODES STATISTIQUES

par

W. Eadie¹⁾

Statisticien au CERN

¹⁾ La collaboration entre le statisticien et le sociologue a pris la forme d'un travail d'équipe: chacun a conservé sa responsabilité dans son domaine de compétence propre, tout en discutant avec le partenaire, les objectifs poursuivis et les méthodes utilisées.

Méthode d'analyse des données

A la section D du questionnaire concernant les facteurs de choix, les fonctionnaires étaient invités à classer chacun de ces facteurs sur une échelle qualitative d'importance. Les données disponibles pour l'analyse comprenaient donc une distribution des réponses selon quatre catégories, avec une distribution pour chaque facteur et pour chaque sous-groupe de l'échantillon. L'analyse visait deux objectifs : résumer chaque distribution et classer l'ensemble des réponses pour chaque question; comparer les réponses provenant de groupes différents.

Deux techniques ont servi à analyser les données :

- 1) A chaque réponse qualitative a été attribuée la valeur arbitraire qui y était associée sur le questionnaire. La valeur moyenne et l'erreur-type ont ainsi pu être calculées comme suit : soit n_1, n_2, n_3, n_4 le nombre de réponses dans les quatre classes et s_1, s_2, s_3, s_4 les valeurs attribuées.

En supposant, pour les n_i 's, une distribution multinomiale, avec des probabilités p_1, p_2, p_3, p_4 , la covariance

$$\begin{aligned}(n_i, n_j) &= np_i(1 - p_i) \quad i = j \\ &= -np_i p_j \quad i \neq j.\end{aligned}$$

La valeur moyenne est alors :

$$a = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^4 n_i s_i$$

et la variance de :

$$a = \frac{1}{n^2} \sum_{i,j} s_i s_j \text{cov.}(n_i, n_j).$$

p_i est estimé à n_i/n et $v(a)$ est estimé par la formule :

$$v(a) = \frac{1}{n} \left[\sum_{i=1}^4 s_i^2 \frac{n_i}{n} - \sum_{i=1}^4 \sum_{j=1}^4 s_i s_j \frac{n_i n_j}{n^2} \right]$$

$\sigma(a)$ = erreur type de $a = \sqrt{v(a)}$.

La classification des valeurs moyennes en groupes qualitatifs est essentiellement empirique. La figure 5 concrétise la méthode utilisée. En comparant deux à deux les valeurs moyennes pour l'ensemble de l'échantillon, on a pu les réunir en quatre groupes, dont chaque membre diffère statistiquement de chaque membre des autres groupes. Les points de division entre ces groupes ont alors servi à classer les valeurs correspondant aux sous-groupes.

- 2) Les épreuves de signification ont été effectuées selon la méthode standard du χ^2 appliquée aux corrélations dans les tables aléatoires ("Analysing qualitative data". A.E. Maxwell; Methuen Monograph).

Cette épreuve est indépendante du système d'évaluation décrit ci-dessus et met en évidence les différences dans la distribution des réponses par rapport aux échelons qualitatifs. Quand on a constaté des différences entre ces distributions, la méthode d'évaluation a servi à les résumer.

Quand on trouve une valeur significative pour la statistique du X^2 , cela signifie qu'il existe des différences entre les distributions du tableau. Pour isoler ces différences, on peut subdiviser le X^2 total en une somme de plusieurs X^2 dont chacun sert au contrôle des sous-tableaux formant le tableau d'ensemble. Ce procédé a servi à vérifier statistiquement la validité des groupements de nationalités établis selon des critères culturels.

L'épreuve du X^2 a également été utilisée pour d'autres sections, pour vérifier l'indépendance des distributions des réponses selon les groupes.

La possibilité d'utiliser la méthode d'"analyse de la variance" avait, à l'origine, été prise en considération. Toutefois, il est apparu que, dans le cas particulier de cette enquête, la structure des sous-groupes aurait été telle que cette méthode n'aurait pu être appliquée qu'à une partie des données. D'autre part, les résultats qu'elle aurait fournis n'auraient pas été essentiellement différents de ceux produits par la méthode plus générale qui a été adoptée.

Calcul des erreurs pour le tableau 6

Les données pour ce tableau consistent en comptages du nombre de fonctionnaires qui n'ont pas d'enfants en âge de scolarité (n_1) ou qui ont des enfants en âge d'école primaire (n_2) ou secondaire (n_3), les fonctionnaires étant groupés par nationalités. Afin d'établir des comparaisons, les rapports n_2/n_1 , n_3/n_1 et $(n_2 + n_3)/n_1$ avaient été calculés.

Les erreurs standard sur ces quantités ont été obtenues comme suit.

Considérons n_1 , n_2 , n_3 comme des variables multinomiales avec probabilités p_1 , p_2 , p_3 . La valeur moyenne de n_1 est alors Np_1 , avec $N = n_1 + n_2 + n_3$, et la variance de n_1 est $Np_1(1 - p_1)$. La covariance de n_1 avec n_j est $-Np_1p_j$.

La variance du rapport de variables aléatoires est donnée par :

$$V\left(\frac{n_2}{n_1}\right) = \frac{V(n_2)}{\bar{C}(n_1)^2} + \frac{\bar{C}(n_2)^2}{\bar{C}(n_1)^4} \cdot V(n_1) - \frac{2\bar{C}(n_2)}{\bar{C}(n_1)^3} \text{cov.}(n_1, n_2)$$

En utilisant les variances et covariances ci-dessus, on obtient :

$$\begin{aligned} V\left(\frac{n_2}{n_1}\right) &= \frac{Np_2(1-p_2)}{N^2p_1^2} + \frac{N^2p_2^2}{N^4p_1^4} \cdot Np_1(1-p_1) + \frac{2Np_2}{N^3p_1^3} \cdot Np_1p_2 \\ &= \frac{1}{Np_1^4} [p_1^2p_2(1-p_2) + p_1p_2^2(1-p_1) + 2p_1^2p_2^2] \\ &= \frac{p_2(p_1 + p_2)}{Np_1^3} \end{aligned}$$

En estimant ceci à partir des données, on obtient :

$$V\left(\frac{n_2}{n_1}\right) = \frac{n_2}{N} \left(\frac{n_1 + n_2}{N}\right) \times \frac{1}{N} \frac{N^3}{n_1^3} = \frac{n_2(n_1 + n_2)}{n_1^3}.$$

Alors, l'erreur standard est donnée par :

$$\left(\frac{n_2}{n_1}\right) = \frac{1}{n_1} \sqrt{\frac{n_2}{n_1} (n_1 + n_2)} .$$

Régression linéaire de l'importance des aspects financiers sur le grade (figure 8)

Le modèle ajusté est $y = a + bx$, où y est l'importance accordée aux aspects financiers et x est le grade.

Les calculs correspondants sont indiqués ci-dessous. Il faut cependant noter que, quoique ce modèle décrive les données disponibles dans les limites des erreurs, d'autres modèles pourraient aussi être appliqués.

y	x	V(y)	W(y)
2.09	3	0.074	13.5
2.33	5	0.012	83.3
1.97	6	0.025	40.0
2.16	7.5	0.011	90.9
1.67	9	0.030	33.3
1.44	12	0.018	55.5

$$\Sigma w = 316.5$$

Les équations de moindres carrés sont :

$$\Sigma wx = 2344.45$$

$$\Sigma wx^2 = 19446.425$$

$$\Sigma wy = 632.979$$

$$\Sigma wxy = 4460.0090$$

$$\Sigma wy^2 = 1298.4909$$

$$\bar{x} = 7.4074$$

$$= -0.10996$$

$$\bar{y} = 1.9999$$

$$\hat{a} = \bar{y} - \hat{b}\bar{x}$$

$$RSS = \Sigma wy^2 - \hat{a}\Sigma wy - \hat{b}\Sigma wxy$$

$$= 2.8144$$

$$= 7.4574 .$$

$$\begin{bmatrix} \Sigma w & \Sigma wx \\ \Sigma wx & \Sigma wx^2 \end{bmatrix} \begin{bmatrix} \hat{a} \\ \hat{b} \end{bmatrix} = \begin{bmatrix} \Sigma wy \\ \Sigma wxy \end{bmatrix}$$

$$\hat{b} = \frac{\Sigma w \Sigma wxy - \Sigma wx \Sigma wy}{\Sigma w \Sigma wx^2 - \Sigma wx \Sigma wx}$$

En faisant l'hypothèse que $\hat{\epsilon}(y) = a + bx$ avec les erreurs données par $V(y)$ ci-dessus, RSS est distribué comme une variable χ^2 avec 4 degrés de liberté. Les probabilités correspondant aux valeurs de χ^2 sont :

10%	7.78	2.5%	11.14
5%	9.49	1%	13.28 .

Ann. 4/4

Les données sont en accord avec l'hypothèse ci-dessus. La matrice de covariance, pour $\hat{a}$, $\hat{b}$, est :

$$\begin{bmatrix} \Sigma w & \Sigma wx \\ \Sigma wx & \Sigma wx^2 \end{bmatrix}^{-1} = \begin{bmatrix} 0.02954 & -0.00356 \\ -0.00356 & 0.00048 \end{bmatrix}$$

$V(\hat{y})$ est donné par la forme quadratique :

$$(1 \quad x) [\text{cov.}(\hat{a}, \hat{b})] \begin{pmatrix} 1 \\ x \end{pmatrix}.$$

Les limites de l'intervalle de confiance de 95% pour un point sur la droite sont données par :

$$\hat{y}(x) \pm 1.96 \sqrt{V(\hat{y})}$$

L'intervalle de confiance de 95% pour l'ensemble de la droite est donné par :

$$\hat{y}(x) \pm 2.45 \sqrt{V(\hat{y})}$$

VALEUR MOYENNE DE L'IMPORTANCE ACCORDEE AUX DIVERS FACTEURS DE CHOIX PAR L'ENSEMBLE DES FONCTIONNAIRES, SELON LA NATIONALITE

Facteurs de choix	Allemands Autrichiens A (61)		Belges Be (29)		Britanniques Br (63)		Français F (240)		Italiens Espagnols I (51)		Suisse Su (80)		Danois Grecs Néerlandais Norvég. Suéd. Sc (64)		Total, toutes nationalités Tous (588)		Différences significatives	
	moyenne	nbre opi- nions	moyenne	nbre opi- nions	moyenne	nbre opi- nions	moyenne	nbre opi- nions	moyenne	nbre opi- nions	moyenne	nbre opi- nions	moyenne	nbre opi- nions	moyenne	nbre opi- nions	Entre nationalités plus d'importance / moins d'importance	Par rapport à la moyenne
Programme des études pour les matières principales	0.96 ± 0.11	46	1.57 ± 0.22	21	1.98 ± 0.13	59	2.11 ± 0.07	179	1.66 ± 0.16	41	1.60 ± 0.15	45	1.14 ± 0.13	51	1.74 ± 0.05	442	*** Br/A, Sc	*** F
- proche du pays d'origine	2.46 ± 0.09	52	2.78 ± 0.09	23	2.29 ± 0.08	55	2.20 ± 0.07	128	2.47 ± 0.12	32	2.35 ± 0.11	54	2.52 ± 0.09	54	2.36 ± 0.04	398	*** Be/F, Br	*** Be
Méthodes pédagogiques modernes	1.62 ± 0.17	26	1.60 ± 0.46	5	1.97 ± 0.11	40	1.79 ± 0.13	56	2.07 ± 0.19	14	2.23 ± 0.22	22	2.09 ± 0.14	33	1.92 ± 0.06	196	-	-
Diplôme de fin d'études	1.68 ± 0.16	38	1.67 ± 0.24	15	1.75 ± 0.15	48	1.99 ± 0.07	147	2.07 ± 0.19	30	1.96 ± 0.19	52	2.17 ± 0.12	49	1.96 ± 0.05	379	-	-
- utile localement	2.05 ± 0.11	41	2.29 ± 0.18	17	2.54 ± 0.08	59	2.36 ± 0.05	170	2.37 ± 0.13	35	2.00 ± 0.11	41	2.15 ± 0.11	53	2.29 ± 0.03	416	* Br/A, Su, Sc	* Br
- validité au pays d'origine	2.22 ± 0.11	60	2.61 ± 0.11	28	2.19 ± 0.11	53	2.20 ± 0.06	200	2.53 ± 0.10	45	2.25 ± 0.10	61	2.32 ± 0.11	56	2.27 ± 0.04	504	-	-
- validité en Europe																		
Enseignement à plein temps en langue maternelle	0.25 ± 0.08	53	1.89 ± 0.21	19	1.53 ± 0.16	60	1.91 ± 0.08	149	0.53 ± 0.16 ²⁾	32	1.67 ± 0.18	48	0.15 ± 0.06 ¹⁾	52	1.29 ± 0.06	413	*** Br, F, Be, Su/ autres	2 groupes distincts
Cours spéciaux de langue maternelle	1.43 ± 0.13	56	1.20 ± 0.31	10	1.47 ± 0.15	43	1.37 ± 0.12	54	1.90 ± 0.17	39	1.38 ± 0.18	26	1.08 ± 0.12	58	1.40 ± 0.06 ⁴⁾	286	* I/Sc	* I/moy. générale * I/moy. franco- phones
Cours spéciaux d'apprentis- sage du français	0.91 ± 0.15	45	0.50 ± 0.43	4	1.64 ± 0.12	53	0.90 ± 0.15	39	1.36 ± 0.20	33	1.24 ± 0.22	21	1.40 ± 0.14	50	1.25 ± 0.07	245	** Br/A	* Br
Enseignement des langues vivantes	2.21 ± 0.11	48	2.13 ± 0.12	24	1.78 ± 0.11	49	2.29 ± 0.05	182	2.26 ± 0.12	34	2.43 ± 0.09	58	2.34 ± 0.09	56	2.24 ± 0.03	451	* Tous/Br	** Br
Activités secondaires																		
- sports	1.67 ± 0.10	51	1.72 ± 0.16	25	1.71 ± 0.09	56	1.73 ± 0.05	206	1.93 ± 0.11	44	1.77 ± 0.09	69	1.68 ± 0.09	57	1.74 ± 0.03	508	-	-
- arts	1.58 ± 0.10	50	1.37 ± 0.13	24	1.61 ± 0.08	54	1.41 ± 0.05	179	1.64 ± 0.12	39	1.49 ± 0.09	59	1.42 ± 0.09	53	1.48 ± 0.03	458	-	-
Milieu familial et social de l'enfant; intégration																		
- au milieu local	2.04 ± 0.11	47	1.96 ± 0.20	22	2.04 ± 0.11	53	1.54 ± 0.06	143	2.19 ± 0.12	37	2.08 ± 0.10	52	2.26 ± 0.10	54	1.90 ± 0.04 ³⁾	408	** Tous (sauf Be)/F	*** F
- au milieu international	1.18 ± 0.14	44	1.26 ± 0.20	23	1.59 ± 0.12	56	1.60 ± 0.06	152	1.74 ± 0.16	39	1.19 ± 0.13	54	1.34 ± 0.12	50	1.46 ± 0.04	418	-	-
- au pays d'origine	1.24 ± 0.13	38	1.10 ± 0.20	20	2.12 ± 0.11	56	1.55 ± 0.09	115	1.59 ± 0.16	32	0.94 ± 0.15	34	1.50 ± 0.14	48	1.52 ± 0.05	343	*** Br/Tous	*** Br
- maintien au foyer familial	2.20 ± 0.14	46	2.17 ± 0.23	23	2.27 ± 0.14	48	2.02 ± 0.07	162	2.24 ± 0.16	34	2.29 ± 0.10	62	2.05 ± 0.14	55	2.13 ± 0.05	430	-	-
Organisation matérielle																		
- distance, transports	2.09 ± 0.09	47	2.09 ± 0.12	23	2.18 ± 0.09	55	2.39 ± 0.05	197	2.26 ± 0.13	34	2.29 ± 0.09	55	1.98 ± 0.10	49	2.25 ± 0.03	460	* F/A, Sc	* F
- horaires	1.72 ± 0.11	43	1.52 ± 0.19	21	1.57 ± 0.14	47	1.83 ± 0.06	154	1.93 ± 0.15	28	1.78 ± 0.13	50	1.48 ± 0.14	42	1.73 ± 0.04	385	-	-
- locaux	1.39 ± 0.13	41	1.50 ± 0.15	20	1.62 ± 0.11	55	1.92 ± 0.06	153	1.97 ± 0.16	30	1.79 ± 0.13	43	1.63 ± 0.14	38	1.76 ± 0.04	380	* F/A, Be	* A
Nombre d'enfants par classe	1.93 ± 0.11	55	2.00 ± 0.16	25	2.28 ± 0.09	60	2.36 ± 0.04	180	2.34 ± 0.10	35	2.21 ± 0.09	58	2.10 ± 0.07	50	2.23 ± 0.03	463	* F/A	* F, * A
Nombre d'enfants dans l'école	0.29 ± 0.09	41	0.29 ± 0.16	17	0.70 ± 0.13	50	0.75 ± 0.08	114	0.62 ± 0.19	21	0.60 ± 0.13	37	0.59 ± 0.12	41	0.61 ± 0.05	321	* F/A	* A
Aspects financiers	1.08 ± 0.21	25	2.20 ± 0.13	10	2.16 ± 0.16	38	2.05 ± 0.08	98	1.81 ± 0.24	16	1.78 ± 0.17	27	1.58 ± 0.26	19	1.88 ± 0.06	233	** Be, Br, F/A	*** A

* Différence significative au seuil de confiance $\alpha = 0.050$
 ** Différence significative au seuil de confiance $\alpha = 0.025$
 *** Différence significative au seuil de confiance $\alpha \leq 0.010$

mesurées par la méthode du χ^2 .

- 1) Néerlandais : 0.22 ± 0.11 ; Danois, Norvégiens, Suédois, Grecs : 0.08 ± 0.05 .
 2) Italiens : 0.25 ± 0.12 ; Espagnols : 2,5 (2 réponses).
 3) Moyenne, Français non compris : 2.09 ± 0.03 .
 4) Moyenne, Italiens non compris : 1.25 ± 0.04 .

185

VALEUR MOYENNE DE L'IMPORTANCE ACCORDEE AUX DIVERS FACTEURS DE CHOIX, PAR LES NON-RESIDENTS A, SELON LA NATIONALITE

Facteurs de choix	Allemands Autrichiens A (57)		Belges Be (29)		Britanniques Br (62)		Français F (147)		Italiens Espagnols I (35)		Suisses Su (20)		Danois Grecs Néerlandais Norvég. Suéd. Sc (57)		Total toutes nationalités Tous (407)		Différences significatives	
	moyenne	nbre opi- nions	moyenne	nbre opi- nions	moyenne	nbre opi- nions	moyenne	nbre opi- nions	moyenne	nbre opi- nions	moyenne	nbre opi- nions	moyenne	nbre opi- nions	moyenne	nbre opi- nions	Entre nationalités plus d'importance / moins d'importance	Par rapport à la moyenne
Programme des études pour les matières principales																		
- proche du pays d'origine	1.00 ± 0.11	44	1.57 ± 0.22	21	1.97 ± 0.13	58	2.06 ± 0.08	123	1.56 ± 0.18	27	1.54 ± 0.26	13	1.13 ± 0.14	45	1.68 ± 0.05	331	*** Br, F/A, Sc	*** F
- bases et méthode de travail	2.46 ± 0.09	48	2.78 ± 0.09	23	2.31 ± 0.08	54	2.15 ± 0.09	80	2.43 ± 0.20	21	2.38 ± 0.20	13	2.52 ± 0.09	48	2.38 ± 0.04	287	*** Be/F, Br	*** Be
Méthodes pédagogiques modernes	1.60 ± 0.18	25	1.60 ± 0.46	5	2.00 ± 0.11	39	1.70 ± 0.15	39	2.00 ± 0.22	9	2.00 ± 0.47	6	2.14 ± 0.15	29	1.87 ± 0.07	152	-	-
Diplôme de fin d'études																		
- utile localement	1.65 ± 0.16	37	1.67 ± 0.24	15	1.72 ± 0.15	47	1.95 ± 0.10	85	2.11 ± 0.23	19	2.15 ± 0.30	13	2.02 ± 0.16	44	1.88 ± 0.06	260	-	-
- validité au pays d'origine	2.07 ± 0.11	40	2.29 ± 0.18	17	2.53 ± 0.09	58	2.33 ± 0.07	110	2.37 ± 0.15	24	2.00 ± 0.25	10	2.14 ± 0.12	49	2.30 ± 0.04	308	* Br/A, Su, Sc ⁴⁾	* Br ⁴⁾
- validité en Europe	2.21 ± 0.11	56	2.61 ± 0.11	28	2.17 ± 0.12	52	2.16 ± 0.08	128	2.43 ± 0.13	30	2.23 ± 0.22	13	2.27 ± 0.12	52	2.25 ± 0.04	359	-	-
Enseignement à plein temps en langue maternelle	0.26 ± 0.09	50	1.89 ± 0.21	19	1.53 ± 0.16	60	1.90 ± 0.09	102	0.50 ± 0.18 ²⁾	22	1.08 ± 0.35	13	0.16 ± 0.07 ¹⁾	45	1.18 ± 0.07	311	*** Br, F, Be/ autres	2 moyennes distinctes
Cours spéciaux de langue maternelle	1.44 ± 0.13	52	1.20 ± 0.31	10	1.47 ± 0.15	43	1.19 ± 0.14	37	1.96 ± 0.20	28	1.27 ± 0.26	11	1.22 ± 0.13	50	1.40 ± 0.06	231	* I/Sc	* I/moy. générale * I/moy. non franco- phones
Cours spéciaux d'apprentis- sage du français	0.88 ± 0.15	42	0.50 ± 0.43	4	1.64 ± 0.12	53	0.66 ± 0.14	30	1.17 ± 0.24	23	1.00 ± 0.24	10	1.39 ± 0.16	44	1.18 ± 0.07	206	** Br/A	* Br
Enseignement des langues vivantes	2.20 ± 0.11	45	2.13 ± 0.12	24	1.71 ± 0.12	48	2.25 ± 0.06	118	2.25 ± 0.16	24	2.12 ± 0.20	16	2.31 ± 0.11	48	2.15 ± 0.04	323	* Tous/Br	** Br
Activités secondaires																		
- sports	1.65 ± 0.11	49	1.72 ± 0.16	25	1.71 ± 0.09	55	1.64 ± 0.06	126	1.97 ± 0.12	30	1.88 ± 0.14	17	1.73 ± 0.10	49	1.71 ± 0.04	351	-	-
- arts	1.55 ± 0.10	47	1.37 ± 0.13	24	1.60 ± 0.08	53	1.36 ± 0.06	116	1.71 ± 0.12	28	1.60 ± 0.18	15	1.40 ± 0.10	45	1.48 ± 0.04	328	-	-
Milieu familial et social de l'enfant; intégration																		
- au milieu local	2.07 ± 0.12	44	1.96 ± 0.20	22	2.02 ± 0.11	53	1.51 ± 0.09	95	2.27 ± 0.13	26	2.18 ± 0.17	17	2.28 ± 0.10	47	1.93 ± 0.05 ³⁾	304	** Tous (sauf Be)/F	*** F
- au milieu international	1.19 ± 0.15	42	1.26 ± 0.20	23	1.56 ± 0.12	55	1.58 ± 0.08	106	1.71 ± 0.20	28	1.14 ± 0.24	14	1.32 ± 0.12	44	1.46 ± 0.05	312	-	-
- au pays d'origine	1.27 ± 0.13	37	1.10 ± 0.20	20	2.13 ± 0.11	56	1.51 ± 0.11	77	1.79 ± 0.16	24	1.18 ± 0.31	11	1.47 ± 0.14	42	1.58 ± 0.06	267	** Br/Tous (sauf I)	*** Br
- maintien au foyer familial	2.18 ± 0.15	44	2.17 ± 0.23	23	2.27 ± 0.14	48	2.09 ± 0.09	100	2.17 ± 0.21	23	2.33 ± 0.18	18	2.00 ± 0.16	49	2.14 ± 0.06	305	-	-
Organisation matérielle																		
- distance, transports	2.07 ± 0.09	44	2.09 ± 0.12	23	2.13 ± 0.11	55	2.31 ± 0.07	125	2.25 ± 0.16	24	2.20 ± 0.25	15	1.89 ± 0.12	44	2.17 ± 0.04	330	* F/Sc	-
- horaires	1.71 ± 0.12	41	1.52 ± 0.19	21	1.57 ± 0.14	47	1.77 ± 0.08	99	1.95 ± 0.17	19	1.93 ± 0.27	15	1.42 ± 0.15	36	1.68 ± 0.05	278	-	-
- locaux	1.42 ± 0.13	38	1.50 ± 0.15	20	1.59 ± 0.11	54	1.90 ± 0.08	97	1.86 ± 0.19	21	1.92 ± 0.25	12	1.55 ± 0.14	33	1.70 ± 0.05	275	* F/A	-
Nombre d'enfants par classe	1.88 ± 0.11	51	2.00 ± 0.16	25	2.29 ± 0.10	59	2.32 ± 0.05	109	2.29 ± 0.12	24	2.33 ± 0.15	15	2.07 ± 0.08	43	2.19 ± 0.04	326	* F/A	-
Nombre d'enfants dans l'école	0.32 ± 0.10	38	0.29 ± 0.16	17	0.70 ± 0.13	50	0.66 ± 0.11	73	0.29 ± 0.16	14	0.73 ± 0.26	11	0.51 ± 0.13	35	0.55 ± 0.05	238	-	-
Aspects financiers	1.05 ± 0.23	22	2.20 ± 0.13	10	2.14 ± 0.17	37	1.87 ± 0.11	56	2.00 ± 0.24	10	1.67 ± 0.38	6	1.53 ± 0.28	15	1.81 ± 0.08	156	** Be, Br, F/A	*A

* Différence significative au seuil de confiance $\alpha = 0.050$ ** Différence significative au seuil de confiance $\alpha = 0.025$ *** Différence significative au seuil de confiance $\alpha \leq 0.010$ mesurées par la méthode du χ^2 1) Néerlandais : 0.22 ± 0.11 ; Danois, Norvégiens, Suédois, Grecs : 0.00 (21 réponses).2) Italiens : 0.38 ± 0.14 ; Espagnols : 3.00 (1 réponse).3) Moyenne, Français non compris : 2.12 ± 0.04 .

4) Les moyennes nationales de non-résidents ne diffèrent de celles de l'ensemble que par la marge d'erreur due à la réduction des effectifs; les conclusions relatives à l'ensemble sont donc maintenues ici.

5) Distance, transports, locaux, nombre d'enfants par classe : moyenne générale 2.04 ± 0.025 ; moyenne des Français 2.19 ± 0.04 .

LISTE DES FIGURES

	pages
Fig. 1 Distribution par âge des enfants du personnel du CERN au 31 octobre 1966.	9
Fig. 2 Ecoles françaises et internationales de Genève et environs.	17
Fig. 3 Rentrée des questionnaires.	51
Fig. 4 Commentaires relatifs aux établissements pré- scolaires fréquentés ou pris en considération.	70
Fig. 5 Facteurs du choix. Importance accordée à chaque facteur par l'ensemble des fonctionnaires.	75
Fig. 6 Facteurs du choix. Importance accordée à chaque facteur par les non-résidents A et les résidents.	77
Fig. 7 Cours spéciaux de langue maternelle et enseigne- ment à plein temps en langue maternelle. Rela- tion entre ces deux facteurs, par nationalités.	82
Fig. 8 Aspects financiers. Importance accordée à ce facteur par l'ensemble des fonctionnaires, selon le grade.	84
Fig. 9 Facteurs dits "de conformisme au pays d'origine". Importance accordée à l'ensemble de ces facteurs par les non-résidents A, selon la nationalité.	85
Fig. 10 Programme proche de celui du pays d'origine. Importance accordée à ce facteur par les non- résidents A, selon la nationalité.	87
Fig. 11 Enseignement à plein temps en langue maternelle. Importance accordée à ce facteur par les non- résidents A, selon la nationalité.	88
Fig. 12 Programme proche de celui du pays d'origine. Influence de la présence d'enfants en âge d'école secondaire sur l'importance accordée à ce facteur, selon la nationalité.	90

		pages
Fig. 13	Programme proche de celui du pays d'origine et enseignement à plein temps en langue maternelle. Relation entre ces deux facteurs, par nationalités.	91
Fig. 14	Fréquentation scolaire au primaire et au secondaire.	104
Fig. 15	Commentaires relatifs aux établissements primaires fréquentés ou pris en considération.	109
Fig. 16	Commentaires relatifs aux établissements secondaires fréquentés ou pris en considération.	110

B I B L I O G R A P H I E

Seuls figurent dans cette bibliographie, les ouvrages cités dans le texte ou utilisés au cours de l'étude; cette liste n'est donc nullement exhaustive des sujets traités.

Les mêmes ouvrages étant cités plusieurs fois dans des chapitres différents, il a été jugé opportun de présenter la bibliographie sous forme de classement alphabétique par auteur, et, sous un même auteur, par ordre chronologique. Le classement par sujets apparaît sous forme de notes, dans le texte même.

- AGAZZI, Aldo. Les aspects pédagogiques des examens. Strasbourg, 1967. Conseil de l'Europe, Conseil de la Coopération culturelle. "L'éducation en Europe", Série II - Enseignement général et technique - No 10.
- ANDERSSON, Théodore. The optimum age for beginning the study of modern languages. International Review of Education, 6 (3) p. 298 - 306, 1960.
- ASSOCIATION INTERNATIONALE DES UNIVERSITES. Documentation concernant les équivalences des titres universitaires. Bureau international des Universités, Paris, 1957.
- ASSOCIATION INTERNATIONALE DES UNIVERSITES. Recueil des accords concernant l'équivalence des titres, diplômes et certificats de scolarité. Bureau international des Universités, Paris, 1954. (4 suppléments : 1955, 1956, 1958, 1961)
- BALKAN, Lewis. Les effets du bilinguisme français-anglais sur les aptitudes intellectuelles. AIMAV, Bruxelles, 1970.
- BARBICHON, G. Adaptation et formation de la main-d'oeuvre des régions rurales au travail industriel. OCDE, Paris, décembre 1962.

- BARTHOLDI, Claire. Recensement des établissements privés d'éducation et d'enseignement du canton de Genève (décembre 1967). Genève, Département de l'Instruction publique, Service de la Recherche sociologique. Rapport S68.07. Décembre 1968.
- BATON, Pierre. Coéducation d'enfants belges et étrangers. Problèmes qu'elle engendre dans les écoles et classes primaires francophones à population fortement hétérogène. Université libre de Bruxelles, Editions de l'Institut de Sociologie, 1968.
- BEIJER, G. La main-d'oeuvre rurale nationale; son adaptation à l'industrie. OCDE, Paris, août 1965.
- BONNARD, Suzanne et SALBERG, Jean-François. Les fonctions sociales de la halte-garderie. GRASOC, Groupe de recherche et d'action sociales, Genève, juin 1966.
- CARROLL, John B. Foreign languages for children : what research says. The National Elementary Principal, p. 12 - 15, May 1960.
- CARROLL, John B. Language development. In : Encyclopedia of Educational Research, Harris, Chester W. (Ed.), p. 744 - 752, Mc Millan, New York, 1960.
- CARROLL, John B. Wanted : a research basis for educational policy on foreign language teaching. Harvard Educational Review, 30 (2), p. 128 - 140, 1960.
- CICM. Enquête sur les familles de travailleurs migrants dans six pays européens. Commission internationale catholique pour les Migrations, Genève, s.d.
- COHEN, Marcel, LEZINE, Irène, KOCHER, Francis, BRAUNER, Alfred, LENTIN, Laurence et TABOURET-KELLER, Andrée. Etudes sur le langage de l'enfant. Collection "A la découverte de l'enfant", dirigée par Maurice Debesse; Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education active. Paris, Editions du Scarabée, 1962.
- COHEN, Rachel et MEYER, Jean. "Les écoles internationales". In : Guéron et al., Education sans frontières, p. 121 à 184.
- COMMISSION chargée de l'étude du problème de la main-d'oeuvre étrangère. Rapport, Berne 1964. Population, (1), p. 123 - 6, 1965.
- CONSEIL DE L'EUROPE. Assemblée consultative. Vingtième session ordinaire. (Première partie) 6 - 10 mai 1968. Communication du Représentant spécial pour les réfugiés nationaux et les excédents de population en Europe, relative aux travailleurs migrants. Documents de séance, Tome I, 2352, 12 février 1968.
- CONSEIL DE L'EUROPE. Conseil de la Coopération culturelle.
Voir aussi : Agazzi, Aldo.
Thomas, Jean.

- CONSEIL DE L'EUROPE. Conseil de la Coopération culturelle. Guide des systèmes scolaires. L'éducation en Europe, série II, enseignement général et technique, No 5. Strasbourg 1965.
- CONSEIL DE L'EUROPE. Convention européenne relative à l'équivalence des diplômes donnant accès aux établissements universitaires. Paris, 1953. Série des traités européens, No 15.
- CONSEIL DE L'EUROPE. Convention européenne sur l'équivalence des périodes d'études universitaires. Paris, 1956. Série des traités européens, No 21.
- CONSEIL DE L'EUROPE. Convention européenne sur la reconnaissance académique des qualifications universitaires. Paris, 1959. Série des traités européens, No 32.
- CONSEIL DE L'EUROPE. Etat des dépôts des ratifications des conventions et accords du Conseil de l'Europe. 20 janvier 1970.
- CONSEIL DE L'EUROPE. Problèmes posés par les retours des travailleurs migrants dans leur pays. Comité des Conseillers du Représentant spécial au Conseil de l'Europe. s.l. s.d.
- CONSEIL DE L'EUROPE. Protocole additionnel à la Convention européenne relative à l'équivalence des diplômes donnant accès aux établissements universitaires. Strasbourg 1964. Série des traités européens, No 49.
- Convention pour l'Etablissement d'une Organisation européenne pour la Recherche nucléaire. Paris, 1er juillet 1953.
- de AJURIAGUERRA, Julian. "Problèmes du bilinguisme". In : La Suisse et le Migrant, p. 199 - 204, 1967.
- de AJURIAGUERRA, Julian, BRESSON, François, FRAISSE, Paul, INHELDER, Bärbel, OLERON, Pierre et PIAGET, Jean. Problèmes de psycho-linguistique. Symposium de l'Association de psychologie scientifique de langue française, Neuchâtel 1962. Presses Universitaires de France, 1963.
- de AJURIAGUERRA, Julian, GUIGNARD, F., JAEGGI, A., KOCHER, Francis, MAQUARD, M., PAUNIER, A., QUINODOZ, D. et SIOTIS, E. "Organisation psychologique et troubles du développement du langage. Etude d'un groupe d'enfants dysphasiques". In : de Ajuriaguerra et al., Problèmes de psycho-linguistique, p. 109 - 139, 1963.
- de CHAMBRIER, Guy. Problèmes extra-professionnels du fonctionnaire européen. Recherche psychosociologique dans le cadre du Conseil de l'Europe. Mémoire, Centre universitaire des Hautes-Etudes européennes de Strasbourg. Juin 1964.
- DE COSTER, Sylvain et DERUME, Emile. Retard pédagogique et situation sociale dans la région du Centre et au Borinage. Université libre de Bruxelles, Institut de Sociologie. Bruxelles, 1962.

DE GREVE, Marcel et VAN PASSEL, Frans. Linguistique et enseignement des langues étrangères. Bruxelles et Paris, 1968.

DE ROCHCAU, G. L'état actuel de l'immigration familiale en Europe. Nouvelles (CICM) (2) 1963.

DESCLOITRES, R. Les travailleurs étrangers. Leur adaptation au travail industriel et à la vie urbaine. OCDE, Paris, 1967.

DU PASQUIER, Jean-Noël et MOECKLI, Gustave. Recensement 1966 - Prévisions 1967/72. Genève, Département de l'Instruction publique, Service de la Recherche sociologique. Rapport S.67.03. Avril 1967.

DU PASQUIER, Jean-Noël et MOECKLI, Gustave. Recensement 1967 - Prévisions 1968 - 1973. Genève, Département de l'Instruction publique, Service de la Recherche sociologique. Rapport S68.03. Avril 1968.

ECOLE EUROPEENNE. Statut de l'école européenne. Règlement du baccalauréat européen. Luxembourg, 1957.

L'Ecole européenne. Origines de l'expérience; organisation et structure des études; baccalauréat européen. Luxembourg, 1958.

Les Ecoles en Europe. Walter Schultze (éditeur). Vol I (A et B) Institut allemand pour la Recherche pédagogique internationale et Conseil de la Coopération culturelle du Conseil de l'Europe. J. Beltz, Weinheim et Berlin, 1968. (Les volumes II et III n'ayant pas encore paru en traduction française, voir Schulen in Europa.)

EGGER, Eugène. "Suisse". In : Les Ecoles en Europe. W. Schultze (ed.) Volume IA. p. 791 - 879 et volume IB. p. 183 - 216, 1968.

Les enfants des travailleurs migrants. Informations sociales. Revue mensuelle de l'action sociale du travail social et des collectivités, publiée par l'Union nationale des Caisses d'Allocations familiales, Paris, 23^e année (5-6), 1969.

ERVIN, Susan and MILLER, Wick. R. Language development. In : 62nd Yearbook, National Society for the Study of Education, Chapt. III. University of Chicago Press, 1963.

PESTINGER, L., BACK, K., SCHACHTER, S., KELLEY, H.H. and THIBAUT, J. Theory and experiment in social communication. Edwards, Ann Arbor, 1952.

FRANCE, MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE. Annuaire de l'éducation nationale, 1965. Paris, Institut pédagogique national.

[FRANCE, MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE.] Horaires et programmes de l'enseignement du second degré. Admission dans les classes; enseignement long des lycées classiques et modernes. 27^{ème} édition. Paris, Vuibert, 1965.

- FRANCE, MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE. Bureau universitaire de Statistique et de Documentation scolaires et professionnelles. Organisation de l'enseignement public en France en 1965 - 1966. 12p. Extrait du Bulletin d'Information et de Documentation scolaires et professionnelles.
- GENEVE, DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. Collège de Genève. Programme 1969-1970. Genève 1969.
- GENEVE, DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. Le Cycle d'Orienta-
tion de l'enseignement secondaire genevois. 1965.
- GENEVE, DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. Plan d'études de
l'enseignement primaire. Classes enfantines, classes primaires. Genève 1957.
- GENEVE, DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. Service de la Recherche sociologique.
Voir : du Pasquier, Jean-Noël
Bartholdi, Claire
- GENEVE, OFFICE CANTONAL DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE. Au seuil
de l'Université. Publié par le Service d'Orientation profession-
nelle, en collaboration avec l'Université de Genève. 1964.
- GIRARD, A. et BASTIDE, H. La stratification sociale et la démo-
cratisation de l'enseignement. Population, juillet - septembre 1963.
- GIROD, Roger. "De l'émigrant au travailleur mobile". In : La
Suisse et le Migrant, p. 43 - 59. 1967.
- GIROD, Roger. Système scolaire et mobilité sociale. Revue française
de sociologie, janvier - mars 1962.
- GIROD, Roger. "Travailleurs étrangers et mobilité sociale en Suisse".
In IIES, Colloque sur les migrations de travailleurs en Europe.
1965.
- GIROD, Roger, en collaboration avec ROUILLER, Jean-François. Milieu
social et orientation de la carrière des adolescents. 3 vol. :
1960, 1961 et 1963. Centre de Recherche de la Faculté des Sciences
économiques et sociales, Université de Genève, Genève.
- GOLDSCHMIDT-CLERMONT, Luisella en collaboration avec l'Association
du Personnel. Enquête sur la scolarisation des enfants de
fonctionnaires du CERN. Problèmes d'intégration européenne
2 volumes. Organisation européenne pour la Recherche nucléaire,
Division du Personnel. Genève, 15 juin 1968.
- GREY, Elisabeth A., in conjunction with MOLESWORTH, M.N. Design of
theoretical model for an international school, to be located at
CERN's 300 GeV Laboratory. Comparative Education Centre, Oxford
University Department of Educational Studies. Oxford, December 1969.
(Mimeographed)

- GUERON, Geneviève. "L'école européenne". In : Guéron et al., Educ-
ation sans frontières, p. 1 à 120, 1967.
- GUERON, Geneviève, COHEN, Rachel et MEYER, Jean. Education sans
frontières. (Ecole européenne - Ecoles internationales)
Collection "L'éducateur", dirigée par Gaston Mialaret, No 13.
Paris, Presses Universitaires de France, 1967.
- HAGMANN, Hermann-Michel. Les travailleurs étrangers, chance et
tourment de la Suisse. Lausanne, Payot, 1966.
- HAGMANN, Hermann-Michel. "Pour une politique active d'assimilation
des travailleurs étrangers en Suisse". In : La Suisse et le
Migrant, p. 72 - 94, 1967.
- HALPERIN, Jean. "Situation des fonctionnaires internationaux à
Genève". In : La Suisse et le Migrant, p. 173 - 190, 1967.
- HARAMEIN, Ali (Mohammad-Ali Hadj-ol-Haramein). Enquête sur le
retard scolaire. Etude expérimentale de quelques-uns de ses
facteurs. Thèse présentée à l'Institut des Sciences de l'Edu-
cation de l'Université de Genève (Doctorat), No 18. Delachaux
et Niestlé, 1965. (Parue dans la collection "Actualités pé-
dagogiques et psychologiques" sous le titre Perturbations
scolaires.)
- HAWKINS, E.-W. et al. "La scolarité de l'enfant". In : Les enfants
de travailleurs migrants p. 99 - 115, 1969.
- HUNTER, Laurence C. et REID, Graham L. La mobilité des travailleurs
urbains. OCDE, Paris, 1968.
- HUTMACHER, W. Recensement des élèves de l'enseignement public et
privé de Genève au 14 avril 1962. Département de l'Instruction
publique, Service de la Recherche, Section de Sociologie, Genève,
1962. (ronéotypé)
- IIES. Colloque sur les migrations de travailleurs en Europe.
Institut international d'Etudes sociales. Genève 1965.
- INHELDER, Bärbel, en collaboration avec SIOTIS, E. "Observations
sur les aspects opératifs et figuratifs de la pensée chez des
enfants dysphasiques". In : de Ajuriaguerra et al., Problèmes
de psycho-linguistique, p. 143 - 152, 1963.
- JANNE, Henri. Accès à l'enseignement supérieur du point de vue de
l'origine sociale, économique et culturelle des étudiants.
Rapport présenté à la Conférence des Ministres de l'Education des
Etats membres d'Europe, sur l'Accès à l'Enseignement supérieur.
Vienne, 20 - 25 novembre 1967. UNESCO/MINEUROP/4, Paris, 1967.
- JANNE, Henri. Le système social; essai de théorie générale.
Institut de Sociologie, Université libre de Bruxelles. 1968.

- JANNE, Henri et MORSA, Jean. Sociologie et politique sociale dans les pays occidentaux. Institut de Sociologie, Université libre de Bruxelles. 1962.
- JEANBLANC, Henri. La réforme du second cycle long et du baccalauréat. Bulletin académique d'information (Académie de Lyon) 6 - 65, 8 juin 1965.
- KAHN, Robert L. and CANNELL, Charles F. The dynamics of interviewing; theory, technique and cases. J. Wiley, New-York, 1957.
- KRIER, H. Main-d'oeuvre rurale et développement industriel; adaptation et formation. OCDE, Paris, août 1961.
- LAMBERT, Wallace E. Psychological approaches to the study of language. Working paper for a seminar on Language Teacher Training, initiated by the Department of Romance Languages and Literature of the University of Washington, Summer 1962. (mimeographed).
- LAMBERT, Wallace E., GARDNER, Robert C. and OLTON, Robert. A study of the roles of attitudes and motivations in second language learning. Final technical report (mimeographed). November 25, 1961.
- LAMEERE Jean et DE COSTER Sylvain. Esprit d'une politique générale de l'éducation. Université libre de Bruxelles, Institut de Sociologie Solvay. Actualités sociales. 1946.
- Languages and the young school child. H.H. Stern, editor, with a Research guide by John B. Carroll. [International Meeting of Experts, UNESCO Institute for Education, Hamburg, May 1966]. Oxford University Press, 1969.
- LANNES, X. Les migrations de travailleurs entre les pays du Marché commun. Population (1), p. 29 - 50, 1962.
- LERNER, Daniel and TEICH, Albert H. International scientists face world politics : a survey at CERN. C/68-2 (mimeographed). Center for International Studies, Massachusetts Institute of Technology, Cambridge, Mass. January 1968.
- LETERRIER, L. Enseignement du premier degré (écoles maternelles, écoles primaires, collèges d'enseignement général). Programmes, instructions, répartitions mensuelles et hebdomadaires. Paris, Hachette 1965.
- MCCARTHY, Dorothy. Language development in children. In : Manual of child psychology, Carmichael, L. (Ed.), p. 494, Wiley, New-York, 1954.
- MAGNIN, Henri Dominique. L'école européenne. Thèse de doctorat présentée à la Faculté de Droit de l'Université de Nancy, 27 octobre 1960.

MAJAULT, Joseph "Frankreich". In : Schulen in Europa, Walter Schultze (Herausgeber). Band IIA, S.521 - 615 und Band IIB, S.91 - 101. 1969.

MOUREAUX, G. L'enseignement en France. Cadres, XI (3), p. 25 - 31, juillet - septembre 1965.

OCDE. Adaptation des travailleurs ruraux et étrangers à l'industrie. Séminaire international mixte. Wiesbaden, 10 au 13 décembre 1963. Rapport final et supplément. OCDE, Paris 1965.

OCDE. Les travailleurs émigrés retournant dans leur pays. Séminaire patronal international. Athènes, 18 - 21 octobre 1966. Rapport final. OCDE, Paris 1967.

OCDE. Voir également

Barbichon, G. 1962

Beijer, G. 1965

Krier, H. 1961

Hunter, L. et Reid, G. L. 1968

Descloîtres, R. 1967

O'DOHERTY, E. F. The evidence of bilingualism and the problem of an early start in learning a foreign language. Conference paper, International meeting of experts on the Teaching of Foreign or Second Languages to Younger Children, UNESCO, Institute for Education, Hamburg, 9 - 14 April, 1962.

OFFICE DU BACCALAUREAT INTERNATIONAL. Le baccalauréat international. Genève, 1967.

OFFICE DU BACCALAUREAT INTERNATIONAL. Bulletin semestriel, Nos 1, 2, 3, novembre 1968 à novembre 1969.

[OFFICE FEDERAL (suisse) DE L'INDUSTRIE, DES ARTS ET METIERS ET DU TRAVAIL.] La main-d'oeuvre étrangère en Suisse. Revue internationale du Travail, LXXXVII (2), p. 150 - 177, février 1963.

PARLEMENT EUROPEEN. Documents de séance 1966 - 1967. Rapport, fait au nom de la commission de la recherche et de la culture, sur les écoles européennes et leur développement. Rapporteur : M. Hans Merten. Document 8, 7 mars 1966.

PEAL, E. and LAMBERT, W.E. The relation of bilingualism to intelligence. Psychological monographs, 1962.

PEETERS, Albert. L'école européenne de Bruxelles et ses problèmes. Conférence donnée à l'Institut royal des Relations internationales, Bruxelles, 6 février 1967. (Document miméographié, 2212/PI/67-F.)

PIAGET, Jean. "Le langage et les opérations intellectuelles". In : de Ajuriaguerra et al., Problèmes de psycho-linguistique, p. 51 à 61, 1963.

- POIGNANT, Raymond. L'enseignement dans les pays du Marché commun. Etude comparative sur l'organisation et l'état de développement de l'enseignement dans les pays du Marché commun, aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et en U.R.S.S.-Institut pédagogique national, Paris 1965.
- RAMACIOTTI, C. Problèmes humains et sociaux posés par la libre circulation des travailleurs. Etudes (1), p. 68 - 84, janvier 1964.
- REBER, Marlène, HUMBERT, Eliane, BOUVIER STALDER, Marianne et MAURON, Jean-Joseph. Situation générale de l'élève étranger à Genève. (Travail de psychopédagogie, Institut des Sciences de l'Education, Université de Genève). Décembre 1967.
- RENAUD, Gérard. Le baccalauréat international; un système unifié d'évaluation pour l'accès à l'enseignement supérieur. (miméogr.) 1969.
- Research methods in the behavioral sciences, Leon Festinger and Daniel Katz, editors. Dryden Press, New-York, 1953.
- RODRIGUEZ Rodolphe. "Adaptation scolaire chez les enfants d'immigrants espagnols à Genève". In : La Suisse et le Migrant, p. 133 - 148, 1967.
- ROGERS, Carl R. Counseling and psychotherapy. Houghton Mifflin, Boston, 1942.
- ROLLER, Samuel et HARAMEIN, Ali. Enquête sur les retards scolaires. Résultats concernant le 6^e degré de scolarité obligatoire. Genève, Département de l'Instruction publique, Service de la Recherche pédagogique. Rapport R.61.11. Septembre 1961.
- ROLLER, Samuel et HARAMEIN, Ali. Enquête sur les retards scolaires. Quelques résultats concernant le 9^e degré de scolarité obligatoire. Genève, Département de l'Instruction publique, Service de la Recherche pédagogique. Rapport R.61.03. Mars 1961.
- ROLLER, Samuel et HARAMEIN, Ali. Enquête sur les retards scolaires. Etude analytique de quelques-unes de leurs causes présumées. Cahiers de pédagogie expérimentale et de psychologie de l'enfant, publiés sous la direction de l'Institut des Sciences de l'Education de l'Université de Genève. Nouvelle série, No 19. Delachaux et Niestlé. Janvier 1963.
- RONJAT, J. Le développement du langage observée chez un enfant bilingue. Paris, 1913.
- SAUVY, Alfred. Le problème de la main-d'oeuvre étrangère (en Suisse). Note. Population (1), 1965.
- SAUVY, Alfred et GIRARD, Alain. Les diverses classes sociales devant l'enseignement; mise au point générale des résultats. Population (2), p. 205 - 232, mars - avril 1965.

Schola europea ex foedere sex nationum : Belgique, Deutschland, France, Italia, Luxembourg, Nederland. Services des publications des Communautés européennes. Mars 1967.

Schulen in Europa. Walter Schultze, Herausgeber. Bände II und III (A und B). Deutsches Institut für internationale Pädagogische Forschung in Zusammenarbeit mit dem Rat für kulturelle Zusammenarbeit des Europarates. Verlag Julius Beltz, Weinheim, Berlin, Basel. 1969.

STERN, H.H. Foreign languages in primary education. The teaching of foreign or second languages to younger children. Report on an International Meeting of Experts, 9 - 14 April, 1962. UNESCO, Institute for Education, Hamburg 1963.

STERN, H.H.
Voir aussi : Languages and the young schoolchild.

STERN, W. Ueber Zweisprachigkeit in der frühen Kindheit. Zeitschrift für Angewandte Psychologie, 30, S. 168 - 172, 1923.

La Suisse et le Migrant. Séminaire organisé par le Bureau d'Information sociale, les 7 - 8 avril 1967. Genève.

TABOURET-KELLER, Andrée. "L'acquisition du langage parlé chez un petit enfant en milieu bilingue". In : de Ajuriaguerra et al., Problèmes de psycho-linguistique, p. 205 - 219, 1963.

TABOURET-KELLER, Andrée. "Vrais et faux problèmes du bilinguisme". In : COHEN et al., Etudes sur le langage de l'enfant, p. 161 - 191, 1962.

THOMAS, Jean et MAJAULT, Joseph. L'enseignement primaire et secondaire. Tendances actuelles et problèmes communs. Strasbourg, 1963. Conseil de l'Europe, Conseil de la Coopération culturelle. "L'éducation en Europe", série II. - Enseignement général et technique. No. 1.

TOFIGH, Firouz. Du choix des professions. Etude sociologique. Travaux de droit, d'économie, de sociologie et de sciences politiques, No 29. Droz, Genève 1964.

VILLIA, J.-L. Le comportement psychique des travailleurs migrants et leur adaptation au milieu social du pays d'accueil. Comité des Conseillers du Représentant spécial du Conseil de l'Europe pour les réfugiés nationaux et les excédents de population en Europe, Strasbourg 1962.

VOSS, K. "Europaschulen". In : Schulen in Europa, Walter Schultze (Herausgeber). Band IIIA, S.393 - 420. 1969.

WILLIAMS, J.L. Monoglot or bilingual? Inaugural lecture delivered in the Examination Hall of the University College of Wales, Aberystwyth, 31st January 1962. (mimeographed)

